CAHIERS DU SUD

Tome XXVI — 1er Semestre 1947

34me Année — N° 283

SOMMAIRE

●

POESIE PORTUGAISE

PIERRE GUERRE	*Couleur de Portugal*	355
NUNO FERNANDES TORNEOL	*Aube*	358
EL REI D. DINIZ	*Cancioneiro*	360
JOAO ROIZ DE CASTELO-BRANCO	*Chanson en se quittant*	362
CAMOENS	*Six sonnets*	364
	Redondilha	376
	Les Lusiades	378
x x x	*Sonnet*	380
FRANCISCO RODRIGUES LOBO	*Printemps*	382
LÉON-GABRIEL GROS	*Garant de l'honneur*	384

●

BERNARD GROETHUYSEN	*L'homme civil chez Rousseau*	388
GEORGES NAVEL	*Bernard Groethuysen*	429
RENÉ DE SOLIER	*Ce qui couve*	431
CHRISTIAN PONS	*Hamlet — Introduction*	435
SHAKESPEARE	*Hamlet (extraits)* (Traduction de Christian Pons)	440
HENRI FLUCHÈRE	*Démesure d'Hamlet*	456
JEAN ROUSSELOT	*La tentation*	461

ESSAIS

RENÉ NELLI	*Poésie Ouverte, Poésie Fermée*	464
ALEX MICHA	*Origines littéraires de l'Existentialisme*	469
LIONELLO FIUMI	*Littérature féminine italienne*	475

TOURSKY *Le médecin prodigieux* 484

Discours et enchantements amoureux, tirés du « Petit Albert » ou « Trésors des Merveilleux Secrets » 488

(Transcription du XVI[e] siècle)

CHRONIQUES

Feuillet des Saisons, par PIERRE GUERRE : *L'été* 494

Mystères de Paris, par LUC DECAUNES : *Les mystères de la gare de Lyon* 497

Le témoin poétique, par L.-G. GROS : *Un lyrisme sans complaisance* 501

Marginales, par RENÉ NELLI : *Le tir aux pigeons* (René Blech) .. 508

Glanes et Gloses, par JEAN TORTEL : *Un nouveau Prophète* 511

Le Théâtre, par ROBERT KANTERS : *Le match France-Amérique* .. 514

LES LIVRES

Le Roman :

Henri Bosco : *Le Jardin d'Hyacinthe*, par JEAN LARTIGUE 518

Jo Sinclair : *Identité*, par A. BLANC-DUFOUR 520

Paul Arnold : *Le Hérisson*, par ANDRÉ CHARMEL 521

Léon Arega : *Comme si c'était fini* ....

Jacques Perret *Le Caporal épinglé*, par A. B. D. 522

Poésie :

Toursky : *Ici commence le désert*, par JEAN TORTEL 524

Les Essais :

Amour et Violence, par A. PHILOPAL 526

Jean Lambert : *Traité du beau rôle*, par J.-M. COUISSINIER 527

Jean Richer : *Gérard de Nerval et les doctrines ésotériques*, par PIERRE GUERRE 528

Musique et Littérature, par J. B.

Expositions — Conférences.

Echos.

POÉSIE PORTUGAISE

COULEUR DE PORTUGAL

La nature enlève ses masques de soie, ses masques roses, ses masques ornés de dentelle : je ne sais quoi d'important, d'essentiel, s'empare des images portugaises de la terre et de l'eau. Elles prennent à l'évidence leur grandeur perpétuelle, comme les résonances d'une cloche armoriée au-dessus des barques et des arbres.

Il y a cinq cents ans, un prince de ce pays tourna son regard vers la mer. Et jour après jour, ce peuple de paysans devint un peuple de marins. De ses ports se déroulèrent d'innombrables fils écarlates, pour ceinturer le monde. Tandis que les raisins mûrissaient dans la lumière aride et caillouteuse, tandis que passaient les ânesses sous les grilles des balcons, la figure dorée de la Vierge de Gloire menait les vaisseaux par la proue, accordait aux équipages, de

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. PÉRIODIQUES

mouillage en mouillage, d'île en île, cette soif d'aller plus loin encore. L'aventure dessinait la ligne étonnante de ce royaume. Aujourd'hui, les Indes, les Açores, la Guinée lui font un grand collier vert.

Le drapeau d'une nation flotte sur des géraniums, sur des plages de sable. La tristesse la plus grave, mais sans amertume, la plus profonde douceur sont ici les marques définitives de la civilisation, les deux vraies couleurs de l'étoffe. Il faut aussi que l'on sache que cet emblème ferme avec dessein une roue solennelle de châteaux autour de la couronne. Le Portugal ne rêve plus de gloire : il la montre. Vasco a tracé pour toujours une croix de neuf étoiles dans son ciel.

Quand la porteuse d'eau passe dans le soleil, descend les marches blanches, incline sa cruche, l'air pose des bracelets d'argent aux bords de la fontaine. Le monde et l'histoire font un équilibre de balances éternelles autour d'elle. Le Portugal est tout entier dans la main brune de cette fille.

D'autres pays s'endorment dans des nuits imprécises, se réveillent avec des problèmes qui les étouffent, avec un bruit d'hommes qui les inquiète. A l'aube, d'une grande corbeille d'osier, le Portugal répand les poissons de son indolence. Feuilles vertes, voiles blanches s'éclairent, s'étirent partout. C'est alors que l'on voit apparaître quelques pêcheurs, des vignerons, des lavandières. Arrivent les poètes. C'est midi. La lumière déploie ses colombes entre les branches et les vergues, les amandiers sont

des mariées en plein ciel, en plein vent, qui attendent une guitare. Aussitôt les poètes font connaître que la langue portugaise est plus douce que nulle autre d'ailleurs. Ils l'ont prise à la bouche des jeunes filles d'autrefois, qui chantaient les romances. Ils l'ont portée, de siècle en siècle, de manière en manière, d'exubérance en préciosité, de sonnet en sonnet, la berçant dans le tendre hamac de ses voyelles, évitant avec elle les consonnes, cueillant pour elle des œillets. Ainsi ont-ils mené la poésie dans une forêt enchantée dont les rameaux gardent le secret. L'art baroque est un prince endormi au fond d'un palais fait de coquillages et de ferronneries. Les sculpteurs ont posé ses pieds sur un coussin, mais ce sont les poètes qui l'ont endormi. Mille draperies, mille ganses le retiennent. Son visage est immobile et ses boucles semblent éteintes. Pourtant il n'a que l'apparence de la mort. Il est toujours prêt au réveil. Et ne cherchez pas longtemps sur les cartes : le château est en Portugal. Vingt mauresques veillent aux portes, les poètes en ont les clefs. Et des terrasses, chaque soir, s'envolent les perroquets brillants du Brésil, pour faire un plus beau crépuscule.

PIERRE GUERRE.

NUNO FERNANDES TORNEOL

ALBA

« Levade, amigo, que dormides as manhanas frias;
Todalas aves do mundo d'amor dizian:
leda m'ando eu.

Levade, amigo que dormides las frias manhanas;
todalas aves do mundo d'amor cantavan:
leda m'ando eu.

Todalas aves do mundo d'amor dizian;
do meu amor e do vosso en mente avian:
leda m'ando eu.

Todalas aves do mundo d'amor cantavan;
do meu amor e do vosso i enmentavan:
leda m'ando eu.

Do meu amor e do vosso en mente avian,
Vos lhi tolhestes os ramos en que siian:
leda m'ando eu.

Do meu amor e do vosso i enmentavan;
Vos lhi tolhestes os ramos en que pousavan:
leda m'ando eu.

Vos lhi tolhestes os ramos en que siian
e lhi secastes as fontes en que bevian:
leda m'ando eu.

Vos lhi tolhestes os ramos en que pousavan
e lhi secastes as fontes u se banhavan:
leda m'ando eu. »

(« Cancioneiro da Vaticana », 242, 641).

NUNO FERNANDES TORNEOL

AUBE

« Levez-vous, amis, qui dormez dans les matins froids ;
tous les oiseaux du monde d'amour disaient :
Allègre je vais.

Levez-vous, amis, qui dormez dans les froids matins ;
tous les oiseaux du monde d'amour chantaient :
Allègre je vais.

Tous les oiseaux du monde d'amour disaient ;
mon amour et le vôtre ils avaient en l'esprit :
Allègre je vais.

Tous les oiseaux du monde d'amour chantaient ;
mon amour et le vôtre ils mentionnaient :
Allègre je vais.

Mon amour et le vôtre ils avaient en l'esprit,
vous leur avez interdit les branches sur lesquelles ils [étaient posés :
Allègre je vais.

Mon amour et le vôtre ils mentionnaient ;
vous leur avez interdit les branches sur lesquelles ils [se posaient :
Allègre je vais.

Vous leur avez interdit les branches sur lesquelles ils [étaient posés ;
leur avez desséché les sources où ils s'abreuvaient :
Allègre je vais.

Vous leur avez interdit les branches sur lesquelles ils [se posaient :
leur avez desséché les sources où ils se baignaient :
Allègre je vais. »

Nuno Fernandes Torneol, peut être du temps d'Alphonse III, roi de Portugal, de 1248 à 1279.

EL REI D. DINIZ

CANCIONEIRO

Ay flores ! ay flores do verde pyno,
Se sabedes novas do meu amigo !
Ay Deos ! E hu é ?

Ay flores ! ay flores do verde ramo,
Se sabedes novas do meu amado !
Ay Deos ! E hu é ?

Se sabedes novas do meu amigo,
aquel que mentio do que mha jurado !
Ay Deos ! E hu é ?

Se sabedes novas do meu amado,
Aquel que mentio do que pos comigo !
Ay Deos ! E hu é ?

Vos me perguntades pelo voss' amado ?
E eu ben vos digo que é vivo e sano.
Ay Deos ! E hu é ?

E eu ben vos digo que é vivo e sano
E seera vosco ant'o prazo saydo.
Ay Deos ! E hu é ?

E eu ben vos digo que é vivo e sano
E seera vosc' ant'o prazo passado
Ay Deos ! E hu é ?

« *Cancioneiro* » (pela primeira vez impresso sobre o manuscrito de Vaticana - pelo Dr. Caetano Lopes de Moura - Pariz J.-P. Aillaud, 1847). P. 139.

Le roi Don DINIZ

CANCIONEIRO

Ah ! fleurs ! ah ! fleurs du pin vert,
si savez nouvelles de mon ami !
Ah ! Dieu ! Où est-il ?

Ah ! fleurs ! Ah ! fleurs de la branche verte,
Si savez nouvelles de mon aimé !
Ah ! Dieu ! Où est-il ?

Si savez nouvelles de mon ami,
Celui qui a menti en ce qu'il m'a juré !
Ah ! Dieu ! Où est-il ?

Si vous savez nouvelles de mon aimé,
Celui qui a menti en ce qu'il a fixé avec moi !
Ah ! Dieu ! Où est-il ?

Vous me demandez de votre aimé ?
Et moi bien vous dis qu'il est vif et sain.
Ah ! Dieu ! Où est-il ?

Et moi bien vous dis qu'il est vif et sain
Et sera avec vous avant le délai fixé
Ah ! Dieu ! Où est-il ?

Et moi bien vous dis qu'il est vif et sain
Et sera avec vous avant le délai passé
Ah ! Dieu ! Où est-il ?

Don Diniz, roi de Portugal de 1279 à 1325.

JOAO ROIZ DE CASTELO-BRANCO

CANTIGA PARTINDO-SE

Senhora, partem tam tristes
meu olhos por vos, meu bem,
que nunca tan tristes vistes
outros nenhuns por ninguém.

Tam tristes, tam saüdosos,
tam doentes da partida,
tam cansados, tam chorosos,
de morte mais desejosos
cem mil vezes que da vida.
Partem tam tristes os tristes,
tam fora d'esperar bem,
que nunca tam tristes vistes
outros nenhuns por ninguém.

(Cancioneiro de Rèsende, III, 134).

JOAO ROIZ DE CASTELO-BRANCO

CHANSON EN SE QUITTANT

« Madame ils partent si tristes
mes yeux pour vous, mon bien,
que jamais si tristes ne vîtes
autres aucuns pour personne.

Si tristes, pleins de souvenances,
si malades du départ,
si fatigués, si pleins de larmes,
plus désireux de la mort
cent mille fois que de la vie.
Ils partent si tristes les tristes ;
si éloignés d'espérer bien,
que jamais si tristes ne vîtes
autres aucuns pour personne.

(XVI[e] siècle)

CAMOES

I

A fermosura desta fresca serra,
E a sombra dos verdes castanheiros,
O manso caminhar destes ribeiros,
Donde toda a tristeza se desterra;

O rouco som do mar, a estranha terra,
O esconder do sol pellos outeiros,
O recolher dos gados derradeiros,
Das nuvens pello ar a branda guerra:

Em fiin tudo que a rara natureza
com tanta variedade nos ofrece,
Me està (si nâo te vejo) magoando:

Sem ti tudo me enoja, & me aborrece,
Sem ti perpetuamente estou passando
Nas mores alegrias, mor tristeza.

CAMOENS (1524-1580)

SIX SONNETS

I

La beauté de ces fraîches montagnes,
et l'ombre des verts châtaigniers,
le doux cheminement de ces ruisseaux
où s'exile toute la tristesse;

Le rauque son des mers, l'étrange terre,
le coucher du soleil par les côteaux,
la rentrée des derniers troupeaux
de nuages par l'air en molle guerre:

Enfin tout ce que la rare nature
avec tant de variété nous offre,
ne m'est (si ne te vois) que meurtrissure:

Sans toi tout me fatigue et tout m'ennuie,
sans toi incessamment je vais sentant
plus grandes sont les joies, plus de tristesse.

II

Mudam-se os tempos, mudam-se as vontades,
Muda-se o ser, muda-se a confiança;
Todo o mundo é composto de mudança,
Tomando sempre novas qualidades.

Continuamente vemos novidades,
Diferentes em tudo da esperança;
Do mal ficam as magoas na lembrança,
E do bem, se algum houve, as saudades.

O tempo cobre o chão de verde manto,
Que jà coberto foi de neve fria,
E em mim converte em chôro o doce canto.

E, afora êste mudar-se cada dia,
Outra mudança faz de mor espanto,
que não se muda jà como soia.

II

Changent les temps, changent les volontés,
Change l'être, change la confiance;
Le monde tout entier est fait de changement,
Prenant toujours nouvelles qualités.

Continûment nous voyons nouveautés,
Différentes en tout de l'espérance;
Du mal demeurent les douleurs dans la mémoire,
Du bien, s'il y en eut, regrets et souvenances.

Le temps couvre le sol d'un vert manteau,
qui fut jadis couvert de neige froide,
et en moi il transforme en larmes le doux chant.

Et hors ce changement de chaque jour,
Autre changement fait de plus grande épouvante,
Et qui ne change plus, déjà, comme il changeait.

III

O tempo acabo o ano, o mês e a hora,
A fôrça, a arte, a manha, a fortaleza;
O tempo acaba a fama e a riqueza,
O tempo o mesmo tempo de si chora;

O tempo busca e acaba o onde mora
Qualquer ingratidâo, qualquer dureza;
Mas nâo pode acabar minha tristeza
Emquanto nâo quiserdes vos, Senhora.

O tempo o claro dia torna escuro,
E o mais ledo prazer em choro triste;
O tempo, a tempestade em grâo bonança.

Mas de abrandar o tempo estou seguro
O peito de diamante, onde consiste
A pena e o prazer desta esperança.

III

Le temps achève l'an, le mois et l'heure,
La force, l'art, le matin, l'énergie;
Le temps achève renommée et richesse,
Le temps, le temps lui-même, sur soi pleure;

Le temps cherche et achève où que demeure
Quelconque ingratitude, quelconque dureté;
Mais il ne peut achever ma tristesse
Tant que vous ne le voudrez pas, Madame.

Le temps transforme en nuit la journée claire,
Et le plus gai plaisir en triste pleur;
Le temps, une tempête en un grand calme.

Mais il amollira le temps, j'en suis bien sûr
Ce cœur de diamant en quoi consiste
La peine et le plaisir de cet espoir.

IV

Quando o Sol encoberto vai mostrando
Ao mundo a luz quieta e duvidosa,
Ao longo de uma praia deleitosa
Vou na minha inimiga imaginando.

Aqui a vi, os cabelos concertando;
Ali, co'a mâo na face tâo formosa ;
Aqui falando alegre, ali cuidosa;
Agora estando quêda, agora andando.

Aqui esteve sentada, ali me viu,
Erguendo aqueles olhos tâo isentos;
Comovida aqui um pouco, ali segura.

Aqui se entristeceu, ali se riu;
E, emfim, nestes cansados pensamentos
Passo esta vida va, que sempre dura.

IV

Quand le soleil voilé va montrant
Au monde une lumière apaisée et douteuse,
Au long d'une plage délicieuse
Je vais, mon ennemie imaginant.

Ici l'ai vue, ses cheveux arrangeant;
Et là, avec sa main sur sa face si belle;
Ici parlant gaiement, là soucieuse;
Maintenant immobile et maintenant marchant.

Là elle fut assise et là me regarda;
Relevant ces yeux si exempts;
Ici un peu émue, là pleine d'assurance.

Ici elle fut triste, et là elle riait;
Enfin dans ces pensées fatiguées
Je passe cette vie vaine qui toujours dure.

V

Oh ! Como se me alonga, de ano em ano,
A peregrinaçâo cansada minha !
Como se encerra, e como ao fim caminha
Este meu breve e vâo discurso humano !

Mingoando a idade vai, crescendo o dano;
Perdeu-se-me um remédio que inda tinha;
Se por experiência se adivinha,
Qualquer grande esperança é grande engano.

Corro apos êste bem que nâo se alcança;
No meio do caminho me falece;
Mil vezes caio, e perco a confiança.

Quando êle foge, eu tardo ; e, na tardança,
Se os olhos ergo, a ver si ainda aparece,
Da vista se me perde, e da esperança.

V

O, comme se prolonge d'an en an,
Ma pérégrination fatiguée !
Comme se rétrécit et vers sa fin chemine
Mon bref et vain discours humain !

S'abrégeant va la vie et augmentant le mal;
J'ai perdu un remède qui me restait encore;
Et si par expérience l'on devine,
Toute grande espérance est grande tromperie.

Je cours après un bien qu'on n'atteint pas;
Au milieu du chemin il me manque
Je tombe mille fois et perds la confiance.

Quand il fuit je m'attarde et dans cette lenteur,
Si je lève les yeux pour voir s'il apparaît,
Il échappe à ma vue et à mon espérance.

VI

No mundo poucos anos, e cansados,
Vivi, cheios de vil miséria e dura ;
Foi-me tâo cedo a luz do dia escura
Que nâo vi cinco lustros acabados.

Corri terras e mares apartados,
Buscando a vida algum remédio ou cura ;
Mas aquilo que, emfim, nâo da ventura,
Nâo o dâo os trabalhos arriscados.

Criou-me Portugal na verde e cara
Pàtria minha Alenquer ; mas ar corruto,
Que neste meu terreno vaso tinha,

Me fêz manjar de peixes em ti, bruto
Mar, que bates a Abàssia fera e avara,
Tâo longe da ditosa pàtria minha !

VI

Dans le monde peu d'ans et fatigués,
j'ai vécu, plein de misère vile et dure;
La lumière du jour me fut si tôt obscure
Que point n'ai vu cinq lustres achevés.

J'ai parcouru terres et mers écartées
en cherchant à la vie quelque remède ou cure;
mais cela qu'à la fin ne donne point la chance
point ne le donnent les fatigues risquées.

Portugal m'éleva dans la verte et chère
Alemquer, ma patrie; mais un air corrompu
que j'avais dans ce mien terrestre vase

Me fait manger par les poissons en toi, brutale
mer qui bat l'Abyssinie féroce, avare,
si loin de ma patrie heureuse !

CAMOES

REDONDILHA

Descalça vai para a fonte
Leonor pela verdura ;
Vai formosa, e nâo segura.

Leva na cabeça o pote,
O têsto nas mâos de prata,
Cinta de fina escarlata,
Sainho de chamalote ;
Traz a vasquinha de cote,
Mais branca que a neve pura.
Vai formosa, e nâo segura.

Descobre a touca a garganta,
Cabelos de ouro entrançado,
Fita de côr de incarnado,
Tâo linda que o mundo espanta ;
Chove nela graça tanta
Qua dà graça a formosura.
Vai formosa, e nâo segura.

CAMOENS

REDONDILHA

Déchaussée, va vers la fontaine
Leonor par la verdure ;
Elle va belle mais pas sûre.

Porte sur la tête une cruche,
Le couvercle en ses mains d'argent,
Un ruban de fine écarlate,
Petit corset de camelot ;
Porte jupe de tous les jours,
plus blanche que la neige pure.
Elle va belle mais pas sûre.

Sa mante découvre sa gorge,
Et des cheveux en or tressé,
Un ruban couleur d'incarnat,
Sa beauté le monde épouvante ;
Il pleut en elle tant de grâce
Qu'elle donne grâce à beauté.
Elle va belle mais pas sûre.

CAMOES

OS LUSIADAS

Canto I, 106

« No mar tanta tormenta, & tanto dano,
Tantas vezes a morte apercibida,
Na terra tanta guerra, tanto engano
Tanta necessidade aborrecida !
Onde pode acolherse um fraco humano ?
Onde tera segura a curta vida ?
Que nâo se arme e se indigne o Ceo sereno,
Contra um bicho de terra tâo pequeno. »

Canto V, 3-4

« Ja a vista pouco & pouco se desterra
Daquelles patrios montes, que ficavaô,
Ficava o caro Tejo, & a fresca serra
De Cintra, & nella os olhos se alongavâo:
Ficavanos tamben na amada terra
O coraçaô, que as magoas la deixavâo:
e ja depois que toda se escondeo,
Naô vimos mais em fim, que Mar, & Ceo.
Assi fomos abrindo aquelles mares,
Que gèraçâo alguma nâo abrio... »

(Texte de l'édition de 1669).

CAMOENS

LES LUSIADES

Chant I, 106

...En mer tant de tourmente, tant de dommage,
Tant de fois la mort aperçue,
Sur terre tant de guerre, tant de tromperie,
Tant de nécessité détestée !
Où peut se réfugier un faible humain ?
Où aura-t-il, sûre, la courte vie ?
Que ne s'arme et ne s'indigne le Ciel serein,
Contre une bête de terre si petite.

Chant V, 3-4

Maintenant peu à peu la vue s'exile
de ces monts paternels qui demeuraient,
Il demeurait le Tage cher et la fraîche colline
de Cintra, que les yeux regardaient au loin:
Il demeurait aussi dans cette terre aimée
notre cœur que les meurtrissures y laissaient,
et puis, après que toute fut cachée,
ne vîmes plus enfin que Mer et Ciel.
C'est ainsi que nous ouvrîmes ces mers
qu'aucune génération n'a ouverte...

SONETO

Formoso Tejo meu, quâo diferente
Te vejo e vi, me vês agora e viste:
Turvo te vejo a ti, tu a mim triste,
Claro te vi eu jà, tu a mim contente.

A ti foi-te trocando a grossa enchente
A quem teu largo campo nâo resiste;
A mim trocou-me a vista em que consiste
O meu viver contente ou descontente.

Jà que somos no mal participantes,
Sejamo-lo no bem. Oh ! quem me dera
Que fôramos em tudo semelhantes !

Mas là virà a franca primavera :
Tu tornaras a ser quem eras dantes,
Eu nâo sei se serei quem dantes era...

Ce sonnet si célèbre en Portugal a été tour à tour attribué à divers auteurs, notamment à Camoëns et F.-R. Lobo.

SONNET

« Beau Tage mien, que différent
je te vois et t'ai vu, tu me vois et me vis:
Je te vois trouble, tu me vois triste,
je t'ai vu clair et tu m'as vu content.

Toi c'est la grosse crue qui t'a changé
à qui ta large plaine ne résiste;
moi c'est la vue en quoi consiste
mon vivre heureux ou malheureux.

Puisqu'en le mal sommes participants,
soyons-le dans le bien. Oh ! qui me donnerait
que nous fussions en tout semblables !

Mais reviendra le généreux printemps:
tu seras à nouveau qui tu étais avant,
je ne sais si serai celui qu'avant j'étais... »

Francisco Rodrigues LOBO

PRIMAVERA

Jà nasce o bello dia
Principio de verâo fermoso & brâdo,
Que com nova alegria
Estâo denunciando
As aves namoradas
Dos floridos raminhos penduradas...

Jà com rumor profundo
Nâo soa o Liz nos montes seus vizinhos.
Antes no claro fundo
Mostra os alvos seixinhos
E os peixes que, nas veias,
deixam tremendo a sombra nas areias...

Sobre a tenra verdura
Agora os cabritinhos vâo saltando,
E sobra a fonte pura
Passa a noyte cantando
O rouxinol suave
Com saüdoso acento, agudo e grave...

(« Obras politicas, moraes e metricas » — Lisboa oriental — Na officina Ferreyriana — MDCCXXIII), p. 128.

FRANCISCO RODRIGUES LOBO (1550-1622)

PRINTEMPS

« Déjà naît la belle journée
début de l'été beau et doux,
qu'avec une neuve allégresse
dénoncent
les oiseaux enamourés
suspendus aux branches fleuries.

Déjà plus ne résonne d'une rumeur profonde
la Liz dans les monts ses voisins,
sur le fond clair
elle montre les cailloux blancs,
les poissons qui dans les courants
laissent en tremblant une ombre sur les sables.

Sur la tendre verdure
déjà les cabris vont sautant,
et sur la fontaine pure
passe la nuit en chantant
le rossignol suave
avec un accent plein de souvenances, aigu et [grave... »

Textes recueillis et traduits par E.-Alexis PREYRE.

GARANT DE L'HONNEUR

Une pierre précieuse, qui s'inquiète de son âge ? Epave du feu, elle en perpétue l'éclat. Ainsi de tout poème. Que nous puissions le tenir pour tel et éprouver sa vertu, voilà seulement qui importe. Quand nous aurons daté et situé les textes que l'on va lire, d'être portugais, du XIII^me^ au XVI^me^ siècle, acquerront-ils quelque prestige ? Non sans doute, car il n'y a de mérite qu'essentiel et celui de ces poèmes est d'attirer l'attention de quiconque les fait revivre le temps d'une lecture, il y a trois siècles, l'autre jour ou tout à l'heure. Il nous suffit qu'ils soient beaux mais elle est trop humaine elle aussi la tentation de s'interroger sur tout ce que l'on aime. Tout amoureux de la poésie renouvelle à sa façon les mésaventures de Psyché. Pour aborder un texte, et tout en nous excusant du sacrilège, n'hésitons pas à quérir la lampe et ne soyons pas avares d'huile. Sainte patience livresque, es-tu assez vaine de vouloir singer le coup de foudre ! Mais pourquoi n'en pas revenir à notre métaphore initiale ? Si pierre précieuse il y a, pourquoi ne pas faire étalage d'érudition, la mettre en montre sous l'éclairage et la lumière qui conviennent. Et puis, malgré tout, nous sentons bien qu'il y a autre chose dans la beauté que la beauté même et que l'exemple des hommes qui l'ont servie vaut autant que leurs œuvres quand il faut que « cela soit manifesté ».

Marcabrun, le rude troubadour Gascon du XII^me^ siècle, dont la réputation de mâle franchise est venue jusqu'à nous, Marcabrun dit « Pain perdu », tenait le Portugal pour un pays *garant de l'honneur,* au même titre que la Castille et Barcelone. Et sans doute entendait-il l'honneur chrétien qui inspirait la libération de l'Espagne, mais pour nous, à la lumière des événements qui suivirent le poème de Marcabrun, c'est à un autre honneur que nous songeons, celui même de toute la civilisation occitane que les croisés de Mont-

fort devaient mortellement frapper, et cet honneur-là, il est bien vrai que le Portugal allait, au même titre que l'Italie, le maintenir et le sauver, qu'il allait être ce dépositaire du message des troubadours qui, donnant naissance à toutes les poésies européennes, permettrait un peu partout, au cours des siècles, cette révolution des mœurs et des idées, qui rendrait vaine à tant d'égards la répression anti-albigeoise.

Quand il entretient ses premières relations avec les troubadours de Gascogne, le Portugal vient à peine de forger sa langue et de chasser l'occupant arabe. Alphonse Henriquez, qui vient d'arracher Lisbonne aux émirs de Cordoue, épouse Mahalda de Savoie, une vassale de notre propre dynastie provençale et, en 1178, c'est une authentique fille de chez nous, Doña Dulce, fille de Raymond Bérenger IV, comte de Provence et roi d'Aragon, qui devient l'épouse de Don Sanche II et reine du Portugal.

Peut-être ne faut-il pas faire dire aux annales plus qu'elles ne disent, mais qui ne devine l'influence que dût avoir sur la poésie portugaise la présence sur le trône de Lisbonne d'une fille de Provence ?

Alphonse III séjourna treize ans à Paris et y entra probablement en contact avec ceux des poètes provençaux qui, comme Bernard de Ventadour, fréquentaient les cours de France et d'Angleterre. Quelques années plus tard, c'est un « provençal de Paris », Aymeric d'Ebrard, fils du seigneur de Saint Sulpice, en Quercy, où il était voisin de l'illustre Guiraud de Borneilh, que le roi Alphonse choisit comme précepteur de l'Infant Diniz.

Ainsi au milieu du XIII^me^ siècle, au moment où la croisade va écraser la civilisation d'oc, l'esprit des troubadours s'affirme vivant en Portugal. Il est même si vivant qu'on ne peut parler d'influence ou d'imitation, c'est un épanouissement en quelque sorte spontané dans les divers pays libérés du joug musulman.

Diniz, le roi laboureur, est en réalité un troubadour de langue portugaise : « Je veux, écrit-il, à la manière des Provençaux, faire aujourd'hui un chant d'amour... Aux Provençaux appartient l'art de *trouver*, à eux de dire ce que c'est que l'amour ». Son chroniqueur écrira plus tard : « Nous avons de lui un grand nombre de vers, en mètres différents, tant sur ses amours profanes qu'à la louange de la Vierge Marie, où l'on voit qu'il imitait les poètes d'Auvergne et du Limousin ».

Le *Cancioneiro* du roi Diniz, découvert au Vatican et publié en 1847 a permis d'identifier plus de cent vingt-sept « trovadors » portugais, précurseurs, contemporains ou courtisans du roi-laboureur. A en croire le marquis de Santillane, l'un des plus fameux d'entre ces poètes, Juan Soares de Païva, mourût d'amour. Quant au roi lui-même, il a surtout pratiqué la *Canso*, mais il lui est arrivé d'écrire des *pastoretas* et des *baladas* où l'art très élaboré des troubadours se trouve vivifié par les traditions populaires. La mélancolie de Diniz n'est pas un simple jeu de l'intelligence, elle est parfois aussi passionnée que celle d'Arnaud de Mareuil alors même qu'il a recours... au syllogisme pour triompher des rigueurs de sa maîtresse :

Dame, celui qui toujours mal endure
Puisque souffrant ne peut savoir le bien
Et de même celui qui fut toujours heureux
Ne peut du mal avoir la moindre idée
Adonc, veuillez Madame, consentir
A ce que moi qui par vous ai souffert
Puisse savoir un jour ce qu'est le bien.

Le *Cancioneiro* dit du collège *dos Nobres*, et surtout le *Cancioneiro* de Garcia de Resende, témoignent des mêmes influences provençales, et comme Garcia de Resende a publié son recueil collectif en 1520, on peut bien dire que l'art des troubadours s'est poursuivi en Portugal jusqu'au XVI^me^ siècle. Il y a bien là des *cantigas*, ces monotones élégies qui annoncent les fastidieux sonnets des siècles à venir, mais aussi des *tensons* et des *planhs* dans la plus pure tradition provençale. En fait, la tradition des *tensons*, ou débats sur un thème moral ou amoureux, ne s'est jamais perdue. Elle a inspiré la Société Précieuse et jusqu'à l'entourage où s'élaborèrent les maximes de La Rochefoucauld. Quant aux *planhs*, ou chants funèbres, si la splendeur du chant de Sordello sur la mort de Blacatz ne se retrouvera jamais chez les imitateurs portugais, on n'en cite pas moins le poème que Luis de Azevedo écrivit sur la mort déplorable de l'Infant Don Pedro, victime d'une guerre civile du XV^me^ siècle. Garcia de Resende, en somme le dernier troubadour, intitulera encore *Trovas* ses propres poèmes. On lui doit une version, faut-il dire provençale, de la fameuse histoire d'Inés de Castro, version qui ne vaut ni celle du vieux chroniqueur Ferran Lopes, ni celle de Ca-

moëns, mais qui présente un incontestable intérêt littéraire.

En effet, quand paraît le *Cancioneiro* de 1520, l'école provençale touche à sa fin en Portugal, alors qu'elle se survivra ailleurs, par exemple en Castille, près d'un siècle encore. Au XV^me^ siècle, la *Divine Comédie*, puis les *Canzone* et les *Trionfi* de Pétrarque avaient été diffusés puis traduits en Espagne et au Portugal. Selon certains historiens de la littérature, une pièce du poète Duarte de Brito marque le moment où la discipline provençale cède le pas à l'influence italienne. C'est un poème très conventionnel où deux amants argumentent avec un rossignol. Ce procès de l'amour s'ouvre en *tenson* sur le mode provençal puis dévie en une description de l' « enfer des amoureux » qui atteste l'influence italienne. Dante, Pétrarque et Boccace même, dont la leçon fut assez néfaste, sont à la fin du XV^me^ siècle les successeurs des troubadours dans tous les pays que ceux-ci avaient éveillés à la poésie. Ils poursuivirent l'affinement des sensibilités, vulgarisèrent aussi leur rhétorique. Il n'en reste pas moins que le Portugal est le dernier grand pays du midi où fleurit, avec Camoëns une poésie à la fois savante et nationale, une poésie contemporaine de l'épopée d'un peuple. Comme Le Tasse et l'Arioste sont artificiels par comparaison ! Le XVI^me^ siècle allait être l'épanouissement du Portugal, il achevait le rêve de ses princes ascètes, le laboureur-troubadour Diniz ou l'Infant Don Henri le navigateur, veilleur du cap Saint Vincent.

Que ce peuple d'oc et d'occident ait pu ainsi se dépasser, se dégager de la vieille Europe, se mesurer avec les génies des tempêtes océanes, il serait illusoire d'en attribuer le mérite à la poésie seule, mais en revanche nous autres, poètes d'Europe occidentale et par là héritiers des troubadours, dans la même situation que nos aînés du Portugal, au seuil d'un monde, d'un siècle également nouveaux, nous avons à affronter les mêmes tâches qu'eux, sauver une culture, affirmer la sensibilité tout en aidant à la conquête idéologique et matérielle d'un monde plus incertain encore que l'Océan d'au delà de Lagos, plus mystérieux que le cap Bojador. Il ne nous est pas inutile de les méditer. Puissent-ils nous aider à être ce qu'ils furent, des « garants de l'honneur » !

LÉON-GABRIEL GROS.

L'HOMME CIVIL CHEZ ROUSSEAU (1)

En abordant les théories politiques et sociales de Rousseau, nous entrons dans un ordre d'idées tout à fait différent de celui auquel se rattache sa conception de l'homme naturel. Alors que l'homme naturel est pour lui une unité absolue, un tout achevé en lui-même et destiné à se développer selon une légalité intérieure, l'homme civil n'est plus qu'une partie d'un tout commun, une unité fractionnaire par rapport à la collectivité à laquelle il appartient. « L'homme naturel est tout pour lui, dit Rousseau. Il est l'unité numérique, l'entier absolu, qui n'a de rapport qu'à lui-même ou à son semblable. L'homme civil n'est qu'une unité fractionnaire qui tient au dénominateur, et dont la valeur est dans son rapport avec l'entier, qui est le corps social. Les bonnes institutions sociales sont celles qui savent le mieux dénaturer l'homme, lui ôter son existence absolue pour lui en donner une relative, et transporter le moi dans l'unité commune ; en sorte que chaque particulier ne se croie plus un, mais partie de l'unité, et ne soit plus sensible que dans le tout ». (*Emile*. Livre I).

En effet, on ne saurait composer un peuple d'hommes naturels. Leur « existence absolue et naturellement indépendante » ne les dispose pas à la sociabilité. « On voit... au peu de soin qu'a pris la nature de rapprocher les hommes par des besoins mutuels et de leur faciliter l'usage de la parole », dit Rousseau, dans son *Discours sur l'Inégalité*. « combien elle a peu préparé leur sociabilité, et combien elle a peu mis du sien dans tout ce qu'ils ont fait pour en établir les

---

(1) L'Homme Civil chez Rousseau est un chapitre d'un livre sur Rousseau qui doit paraitre prochainement. C'est une esquisse que Groethuysen se proposait de remanier et qui devait faire partie de son ouvrage sur « Les origines de l'Esprit Bourgeois en France ». Nous reproduisons le manuscrit ,qui date de 1910 environ, tel qu'il l'a laissé.

liens » (*Discours sur l'Inégalité*. I). La nature telle que la conçoit Rousseau, a prescrit à l'homme une vie simple et solitaire, elle a fait des hommes et non des citoyens. Aussi, tant qu'on se bornera à envisager la nature de l'homme, on ne parviendra jamais à l'idée du citoyen. Envisagé d'après la nature, l'homme était libre d'une façon absolue et ne regardait que lui-même ; envisagé du point de vue social, il ne mène plus qu'une existence relative, il renonce à son indépendance naturelle pour se soumettre à la volonté commune. Pour passer de l'état de nature à l'état civil, l'homme a dû subir une transformation totale.

Mais qu'est-ce donc qui a pu l'inciter à quitter les avantages qu'il tenait de la nature pour transporter son « moi dans l'unité commune » ? Comment ce changement a-t-il pu se produire ? Qu'est-ce qui a pu le rendre légitime ? Ce sont là les questions que Rousseau se propose de résoudre dans le « Contrat Social ».

L'ordre social, d'après Rousseau, n'est pas un produit de la nature. Ce n'est pas non plus un produit de la force. C'est une création humaine d'ordre moral. De par la nature, aucun homme n'a une autorité sur son semblable, et ceci ressort suffisamment de la conception qu'a Rousseau de l'homme naturel, pour n'avoir pas besoin d'être prouvé ici. De par la force, il n'y a pas d'homme « assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme la force en droit et l'obéissance en devoir » (*Contrat Social*. L. 1, chap 3). En effet, « Céder à la force est un acte de nécessité, non de volonté » (Ibid.). Cet acte ne crée pas d'obligation, il ne lie pas celui qui se soumet. Il ne s'agirait pour lui que de faire en sorte d'être le plus fort à son tour, et sitôt qu'il ne serait plus forcé d'obéir, plus rien ne l'y obligerait. L'ordre, ou plutôt la contrainte sociale, disparaîtrait chaque fois que la force se déplacerait, et il en résulterait, pour employer les termes de Rousseau, « un galimatias inexplicable ». On peut donc conclure que « puisqu'aucun homme n'a une autorité naturelle sur son semblable, et puisque la force ne produit aucun droit », il ne reste que « les conventions pour base de toute autorité légitime parmi les hommes » (Ibid. L. I, chap. IV).

Le fondement de tout ordre social est un contrat. L'homme n'a pu abandonner sa liberté naturelle que de son plein gré, il n'a pu s'obliger que par sa propre volonté et ne peut être lié que par elle. Mais pour qu'un homme libre s'engage ainsi, il fallait qu'il fût assuré de trouver au moins l'équivalent de ce qu'il

donnait, il fallait une forme d'association qui lui permît de rester « aussi libre qu'auparavant » (Ibid. L. I, chap. VI).

Cette condition est fixée par le seul fondement légitime de toute société, par le contrat social, dont les « clauses bien entendues », pour citer les paroles mêmes de Rousseau, « se réduisent toutes à une seule, savoir : l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté » (Ibid.). Dès l'instant où l'homme a quitté sa vie solitaire pour se réunir à ses semblables, dès l'instant où l'acte d'association a été accompli, la volonté particulière cesse d'être maîtresse d'elle-même ; « au lieu de la personne particulière de chaque contractant », il s'est « produit un corps moral et collectif, composé d'autant de membres que l'assemblée a de voix, lequel reçoit de ce même acte, son unité, son moi commun, sa vie et sa volonté » (Ibid.). Une société s'est créée, un être collectif s'est formé, qui de par son existence même est revêtu d'une souveraineté absolue et inaliénable. Chacun a mis « en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale » (Ibid.). Car « la volonté générale peut seule diriger les forces de l'Etat selon la fin de son institution, qui est le bien commun » (Ibid. L. II, chap. I). C'est ainsi que chacun se donnant à tous ne se donne à personne. La perte de la liberté supposerait l'abandon de soi et de tous ses droits — que cet abandon soit volontaire ou non ne changerait rien au fait, esclavage il y aurait — car il ne saurait être question de contrat entre deux parties dont l'une a tous les avantages au préjudice de l'autre. Tout contrat, pour être valide, doit être fondé sur un échange équitable de valeurs, mais l'abandon de soi à la personne publique qu'est la communauté, l'assujettissement de la volonté particulière à la volonté générale, ne suppose aucune contrainte et du moment où celui qui se soumet est consentant, la liberté est sauve. Non seulement le fait d'obéir à une volonté objective est tout autre chose qu'obéir à une volonté subjective, mais le fait de se donner à une collectivité comme la comprend Rousseau, assure cet échange équitable de valeurs qui ne saurait se faire dans l'abandon de soi à une personne particulière. En effet, les engagements qui nous lient au corps social ne sont obligatoires que parce qu'ils sont mutuels. Si chacun de nous est assujetti à la volonté générale, il y participe à son tour. « Nous recevons en corps chaque membre comme partie indivisible du tout » (Ibid. L. I, chap. VI), ce qui revient à dire qu' « il n'y a pas un associé

sur lequel on n'acquière le même droit qu'on lui cède sur soi ».

C'est ainsi, dit Rousseau, qu'on « gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd » et, ajoute-t-il, « plus de force pour conserver ce qu'on a » (Ibid.). En échange de la « liberté naturelle », l'homme a gagné la « liberté civile » ou « liberté conventionnelle », celle-ci ne différant de la première qu'en ce qu'elle est limitée et affermie à la fois par « la volonté générale ». Le contrat social met la personne publique, composée de toutes les autres, hors d'atteinte. Nulle volonté particulière ne peut contrecarrer la volonté générale, qui doit rester entièrement libre dans ses décisions. Mais en revanche, il assure au citoyen, au prix de la contrainte qu'il s'est imposée, une liberté consolidée par l'union et la collaboration de tous ses co-associés ainsi que sa participation au pouvoir, sans laquelle cette liberté ne serait qu'un leurre.

Mais qu'est-ce donc que cette volonté générale qui absorbe en elle toutes les volontés individuelles et comment la concevoir dans son unité autrement que par fiction ? Si on essaye de la réaliser dans la pratique ne se réduit-elle pas en fin de compte à la somme des volontés de tous ou plutôt de la majorité ? Avant le pacte social, chacun était déterminé exclusivement par sa volonté. A présent, l'on réunit le suffrage de tous les membres de la communauté, l'on additionne les votes positifs d'une part, les votes négatifs de l'autre, et c'est à l'avis qui a prévalu numériquement que chacun doit se soumettre. Or, en additionnant des volontés, vous ne changez rien à la volonté de chacun. Trois, dix, cent personnes veulent la même chose que moi. Qu'est-ce que cela change à ma volonté ? Qu'est-ce que cela change au fait qu'il y a plusieurs volontés ? Et qu'en est-il alors de l'unité de la volonté générale ? La volonté nationale est une intuition, pourrait-on dire, mais quand vous cherchez à formuler cette intuition de manière à l'appliquer à la vie politique, vous êtes forcé de la mécaniser, de lui donner comme équivalent un terme arithmétique. Vous décomposez, vous atomisez, pour ainsi dire, la volonté générale en autant de suffrages qu'il y a de membres dans la société pour recomposer ensuite, par je ne sais quelle fiction, une volonté unique, du résultat numérique de suffrages la plupart du temps divergents entre eux. Le corps social n'est plus alors qu'une agrégation, non pas une association, et il n'y a plus lieu de parler de volonté générale. Ne disons donc plus volonté générale, disons plutôt volonté de tous ou volonté de la majorité, cela correspondra mieux à la réalité.

Mais c'est précisément là qu'est toute la question. Pour Rousseau volonté générale et volonté de tous ne sont pas identiques et ne sauraient l'être. « Il y a souvent », dit-il, « bien de la différence entre la volonté de tous et la volonté générale : celle-ci ne regarde qu'à l'intérêt commun, l'autre regarde à l'intérêt privé, et n'est qu'une somme de volontés particulières » (Ibid. Livre II, chap. III). « La volonté nationale ne représente pas plus la somme des volontés individuelles que le moi commun ne représente la somme des individus qui composent une société. Pour que la volonté générale puisse être réduite à une somme d'unités numériques, il faudrait que le moi collectif puisse être divisé. Or ceci est impossible ; on ne décompose pas la volonté commune à l'occasion d'un vote, pour la recomposer ensuite quand le vote a donné un résultat. Elle est toujours là, indivisible et inaltérable. Quand il s'agit d'établir des lois, c'est le moi commun qui veut ; aux particuliers de savoir saisir ses intentions et de s'y conformer. Les individus, pris isolément, n'ont que des volontés particulières limitées en elles-mêmes, mais en tant que membres d'une communauté, en tant que « parties individuelles d'un tout », ils ne peuvent que déclarer la volonté générale telle qu'elle existe du fait seul de leur réunion, et non la composer. Chacun, en votant, fera un effort pour dépasser sa volonté personnelle, et retrouvera en lui ce qu'il sait être la volonté générale ; il fera appel à sa conscience de citoyen et non à sa conscience individuelle. Il dira : je constate que telle doit être la volonté de mon peuple, et je vote en conséquence. Il dira : le peuple veut, et non : je veux. C'est alors seulement que chaque citoyen, en donnant sa voix, aura vraiment exprimé la voix du peuple telle qu'elle agit en lui, et dans tous les autres. Le fait qu'un autre ou que la majorité des autres vote dans le même sens que lui le renforce tout au plus dans la conviction de ne pas s'être trompé, mais n'ajoute rien en principe à l'énoncé de la volonté générale. Il discutera avec ses concitoyens. Cela l'aidera à ne pas confondre sa volonté particulière avec la volonté générale ; tous s'éclaireront mutuellement, mais une fois que tout ce qui obscurcissait la volonté générale sera dissipé, il n'y aura plus lieu de parler de ma volonté ou de la vôtre. Il n'y aura qu'une volonté supérieure à toute volonté particulière : la volonté générale.

Faire de la volonté générale une somme de volontés particulières serait méconnaître le principe qui domine toute la conception politique de Rousseau, savoir : l'unité du moi collectif. Additionnez des

volontés, vous n'aurez jamais la volonté générale. La volonté commune ne se décompose pas en cent, mille volontés ; elle est de par sa nature, une volonté unique. Supposons par exemple qu'une motion ayant été proposée, Pierre ait dit : je la vote, car elle correspond à ce que je veux, et que, pour les mêmes raisons Paul et Jacques se soient joints à lui, ils auraient tort de conclure que si la motion remportait la majorité des suffrages, ils auraient tous exprimé la volonté du peuple. Ce serait prendre la coïncidence des volontés particulières pour la volonté générale. Voter, c'est constater un fait, non un fait particulier mais un fait collectif et social : le fait de ce que veut le peuple ; et un fait, pour être constaté par plusieurs hommes, ne se divise pas en plusieurs faits. Voter, c'est témoigner de l'union sociale, c'est manifester qu'on appartient au même peuple, que l'existence particulière d'un chacun se rattache au même moi collectif, qu'on se sent pénétré du même esprit, de l'esprit social qui anime tous les membres d'une communauté.

La volonté générale ainsi comprise est donc une et ne saurait être confondue avec la volonté de tous. Il est vrai que là où l'unité règne dans le corps social, la volonté générale est la volonté de tous. « Mais quand le nœud social commence à se relâcher, et l'Etat à s'affaiblir, quand les intérêts particuliers commencent à se faire sentir, les petites sociétés à influer sur la grande, l'intérêt commun s'altère et trouve des opposants ; l'unanimité ne règne plus dans les voix ; la volonté générale n'est plus la volonté de tous ». Enfin quand l'Etat est « près de sa ruine..., la volonté générale devient muette, tous, guidés par des motifs secrets, n'opinent pas plus comme citoyens que si l'Etat n'eût jamais existé, et l'on fait passer faussement, sous le nom de lois, les décrets iniques qui n'ont pour but que l'intérêt particulier » (Ibid. L. IV, chap. I). La volonté générale n'est donc pas toujours la volonté de tous, ce n'est pas toujours elle qui dicte la loi. « S'ensuit-il de là », ajoute Rousseau, « que la volonté générale soit anéantie ou corrompue ? Non, elle est toujours constante, inaltérable et pure » (Ibid.). Si les citoyens n'expriment pas la volonté générale, elle n'en existe pas moins. Le citoyen « n'éteint pas en lui la volonté générale ; il l'élude » (Ibid.).

Qu'est-ce à dire sinon qu'il y a entre la volonté générale et la volonté de tous une différence de principe ? La volonté de tous « qui ne regarde qu'à l'intérêt privé » est sujette à l'erreur et peut mener les Etats à leur ruine. « La volonté générale », au contrai-

re, « est toujours droite et tend toujours à l'utilité publique » (Ibid. L. II, chap. III). Elle existe du fait même de l'association, elle est en quelque sorte un a priori, les fluctuations de la volonté de tous ne sauraient l'atteindre.

Mais quel que soit en principe l'indépendance de la volonté générale vis à vis de la volonté de tous, ses décisions ne peuvent être obligatoires que si elles ont été sanctionnées en dernier ressort par la volonté de tous ou la majorité. Rousseau le dit expressément. Pour que la volonté générale fasse loi, elle doit s'exprimer par l'intermédiaire de la volonté de tous.

Si l'on se place uniquement au point de vue de la volonté générale, il semble qu'il y ait contradiction entre les théories de l'infaillibilité de la volonté générale « seule capable de conduire les forces de l'Etat vers le bien commun », et celle de la nécessité de faire sanctionner la volonté générale par la volonté de tous, souvent très différente de la volonté générale. En effet, pourquoi faut-il cette sanction ? Si tous les citoyens composant une société sont de mauvais citoyens, on aura beau les consulter, aucun n'exprimera la volonté générale, si au contraire, ils sont tous de bons citoyens, il suffirait d'en consulter un seul, n'importe lequel, pour connaître la volonté générale. Et enfin, si le peuple est composé à la fois de bons et de mauvais citoyens — ce qui, selon toute probabilité, sera le cas le plus fréquent — ce seront les bons citoyens qui exprimeront la volonté générale, et c'est à eux seuls qu'il faudra s'adresser pour la connaître, peu importe s'ils sont en majorité ou en minorité, leur nombre est indifférent, puisqu'aussi bien il suffirait de consulter l'un quelconque d'entre eux. Nous venons de voir que même lorsque l'Etat dépérit, lorsque la majorité des membres d'un peuple n'a pour but que l'intérêt particulier, la volonté générale reste inaltérable. Ne sera-ce pas alors un Caton ou un Démosthène qui exprimera la volonté générale plutôt que la multitude ?

Mais il n'est pas même besoin pour prouver ce que nous avançons d'avoir recours à un cas aussi extrême. Dans un Etat, fût-il même normalement constitué, il est des divergences d'intérêts, et rien ne garantit que l'intérêt représenté par une majorité quelconque soit vraiment l'intérêt de tous. Selon Rousseau, les intérêts opposés se contrebalancent, et c'est la somme de leurs différences qui représente la volonté générale. « Otez » dit-il, des volontés particulières « les plus et les moins qui s'entredétruisent,

reste pour somme des différences la volonté générale » (*Contrat Social*. L. II, chap. III). Mais pour qu'il en soit ainsi, Rousseau pose comme condition qu'il n'y ait pas de sociétés partielles dans l'Etat, vu qu'il n'y aurait plus alors « autant de votants que d'hommes, mais seulement autant que d'associations » (Ibid.), et que les différences devenant moins nombreuses, donneraient un résultat moins général. Or, nous ne savons que trop que les tendances de la vie économique rendent ces conditions de plus en plus irréalisables. Mais alors l'homme désintéressé qui aura su rester à l'écart de toute société partielle n'exprimera-t-il pas mieux la volonté générale que ne le fera une majorité résultant d'un conflit entre des groupes mus par des intérêts divergents. Pour suivre la volonté générale « il faut la connaître, et surtout la bien distinguer de la volonté particulière, en commençant par soi-même ; distinction toujours fort difficile à faire, et pour laquelle il n'appartient qu'à la plus sublime vertu de donner de suffisantes lumières », avait dit Rousseau dans son *Discours sur l'Economie Politique*, (1re Maxime), et nous ne croyons pas qu'il se serait démenti dans le *Contrat Social ;* mais si nous admettons avec Rousseau que pour pouvoir s'identifier avec la volonté générale, il faut de la vertu, rien ne nous autorise à penser que la vertu soit l'apanage du plus grand nombre, et que pour connaître la volonté du moi collectif, il faille s'adresser également à tous les citoyens. Le régime du peuple serait-il celui de la vertu ?

Mais même en supposant que le peuple soit assez vertueux, présente-t-il par ailleurs des capacités suffisantes pour qu'on puisse lui confier l'exercice du pouvoir législatif ? Le peuple peut être trompé. Si « de lui-même », il « veut toujours le bien... de lui-même, il ne le voit pas toujours » (*Contrat Social*. L. II, chap. VI). Il n'est pas certain qu'il ait en toute occasion assez de jugement pour savoir discerner le vrai du faux et les bons conseillers des mauvais. De même qu'il est fort peu probable qu'il ait les compétences toutes spéciales requises pour formuler les intentions de la volonté générale en actes législatifs et prévoir les conséquences souvent lointaines que peut entraîner une loi. L'instinct d'un peuple qui n'est pas corrompu le porte à vouloir le bien, mais encore faut-il qu'il sache le faire. Or, pour le faire, il ne suffit pas d'un instinct social, il faut savoir discerner et juger. La volonté générale est une impulsion donnée au peuple, c'est la volonté du moi collectif, mais il ne faut pas confondre cette volonté avec je ne sais quelle sagesse divine qui se ferait entendre dans des lois toutes faites,

comme jadis la voix de Dieu, selon la légende hébraïque, se fit entendre à Moïse. Ce n'est pas un oracle dictant aux citoyens les textes de lois auxquelles il ne manquerait pour être obligatoires que d'être inscrites sur un registre. La loi n'est pas faite, elle est à faire. La volonté du moi collectif est donnée de façon implicite, mais non explicite, elle est en quelque sorte en puissance, son intention n'est pas réalisée. La volonté générale veut le bien, mais vouloir le bien n'est pas forcément avoir l'autorité spirituelle qui déciderait des moyens de le réaliser. Volonté générale, n'est pas raison générale. Volonté n'est pas jugement, n'est pas opinion.

« Pour découvrir les meilleures règles de société qui conviennent aux nations, dit Rousseau, il faudrait une intelligence supérieure qui vît toutes les passions et qui n'en éprouvât aucune ; qui n'eût aucun rapport avec notre nature et qui la connût à fond : dont le bonheur fut indépendant de nous, et qui pourtant voulût bien s'occuper du nôtre ; enfin qui, dans le progrès des temps, se ménageant une gloire éloignée, pût travailler dans un siècle et jouir dans un autre. Il faudrait des dieux pour donner des lois aux hommes » (Ibid. L. II, chap. VII). Et le peuple est si loin d'avoir les qualités requises d'un législateur qu'il n'est pas même capable de comprendre les génies politiques qui voudraient l'aider de leurs lumières. « Les sages qui veulent parler au vulgaire leur langage au lieu du sien, ajoute Rousseau, n'en sauraient être entendus... Il y a mille sortes d'idées qu'il est impossible de traduire dans la langue du peuple » (Ibid. L. II, chap. VII). Si bien que « le législateur ne pouvant employer... le raisonnement, c'est une nécessité qu'il recoure à une autorité d'un autre ordre qui puisse... persuader sans convaincre » (Ibid.). « Les pères des nations » sont obligés d' « entraîner par l'autorité divine, ceux que ne pourrait ébranler la prudence humaine » (Ibid.). Mais alors à qui faudra-t-il confier le soin de faire les lois ? Ne sera-ce pas plutôt à des êtres d'élite, qui joindraient à l'esprit social une intelligence supérieure, qu'au peuple privé bien souvent, de même que l'enfant, des capacités et des moyens de dire et même de comprendre ce qu'il veut, et susceptible de s'aveugler sur ses propres intérêts ?

Peut-être objectera-t-on que le législateur génial n'est en somme nécessaire que pour établir un système de législation, pour « instituer un peuple », et qu'une fois cette œuvre achevée, le corps des citoyens sera à même de déclarer désormais la volonté générale par lui-même. L'esprit social ne peut pas présider à l'ins-

titution, il n'en est pas la cause, il en est l'effet. Mais dès qu'il est formé, le peuple saura se gouverner lui-même. Point n'est besoin alors de grand homme, pour dicter des lois à une multitude ignorante. Le peuple a appris à connaître ce qu'il veut, et pourvu que l'esprit social continue à dominer dans les cœurs, les citoyens sauront vouloir en conformité avec la volonté générale. « Tant que plusieurs hommes réunis se considèrent comme un seul corps, et n'ont qu'une volonté, qui se rapporte à la commune conservation et au bien-être général... tous les ressorts de l'Etat sont vigoureux et simples, ses maximes sont claires et lumineuses ; il n'a point d'intérêts embrouillés, contradictoires ; le bien commun se montre partout avec évidence, et ne demande que du bon sens pour être aperçu » (Ibid. L. IV, chap. I). Ainsi en est-il « chez le plus heureux peuple du monde » chez lequel « on voit des troupes de paysans régler les affaires d'Etat sous un chêne, et se conduire toujours sagement » (Ibid.). « Un Etat ainsi gouverné », ajoute Rousseau, « a besoin de très peu de lois ; à mesure qu'il devient nécessaire d'en promulguer de nouvelles, cette nécessité se voit universellement. Le premier qui les propose ne fait que dire ce que tous ont déjà senti » (Ibid.).

Mais on a beau réduire le rôle du législateur à l'institution d'un Etat, le principe de l'autonomie du peuple n'en est pas moins remis en question. En effet, si l'on admet qu'il y a un moment dans la vie des peuples où seul le génie sait voir ce qu'il leur faut, le problème change de face. Il ne s'agit plus de savoir si la volonté générale doit nécessairement se déclarer par la volonté de tous, il s'agit de déterminer quand l'on pourra confier au peuple lui-même le soin de faire ses lois, et quand il lui faudra un législateur. Car rien ne servirait de dire qu'avant l'établissement d'un système de législation, la volonté générale n'existait pas encore ou du moins n'était pas encore développée. La volonté générale a existé dès l'instant où les hommes se sont réunis en société. Ce qui fait défaut, c'est l'intelligence de la volonté générale chez l'ensemble des particuliers, et non la volonté générale, qui existe toujours et qui veut toujours le bien. D'autre part, si l'harmonie entre la volonté générale et la volonté de tous règne dans un Etat bien constitué dès l'origine, rien ne garantit que cette harmonie subsistera toujours. Le nœud social peut se relâcher et l'Etat s'affaiblir. C'est pourquoi il est permis de se demander si l'exemple du « plus heureux peuple du monde » prouve autre chose, sinon qu'il y a des circonstances

favorables où le simple bon sens suffit pour faire des lois. Resterait à savoir si un changement dans les conditions extérieures ne viendra pas troubler ce bonheur, et s'il n'est pas, au cours de l'évolution d'un peuple, des moments où la masse ne sait pas plus ce qu'elle veut, qu'elle ne l'a su dans sa première jeunesse, et où il faudra qu'elle fasse appel au législateur. En tous cas, concédons que nous ne pouvons assurer que la volonté de tous soit toujours le meilleur interprète de la volonté générale, et que lorsqu'il s'agit de déterminer ce que le peuple veut réellement, nous ignorons encore s'il ne vaut pas mieux s'adresser au génie ou à l'homme vertueux qu'à la multitude.

D'ailleurs Rousseau, dans son *Discours sur l'Economie Politique*, semble douter que la volonté de tous soit toujours capable d'exprimer la volonté générale. « Il n'est pas sûr », dit-il en parlant du peuple assemblé, « que sa décision » soit « l'expression de la volonté générale » (*Discours sur l'Economie Politique*, 1re Maxime). Je veux bien que ce soit là une première manière de voir, et qu'on ne peut se servir des maximes établies dans le *Discours sur l'Economie Politique*, pour expliquer les théories du *Contrat Social*, mais on ne peut nier d'autre part que Rousseau lui-même ne se soit demandé à qui il fallait confier le soin d'exprimer la volonté générale, et que d'ailleurs, en établissant comme il l'a fait, une distinction entre la volonté générale et la volonté de tous, il soulevait nécessairement la question. C'est en effet cette distinction qu'il importe d'envisager, pour bien comprendre l'esprit des théories politiques de Rousseau. La volonté générale n'est pas identique à la volonté de tous. La volonté de tous ne représente qu'une manière de représenter la volonté générale. L'ensemble ou la majorité des individus constituant un peuple déclare ou exprime la volonté du peuple, il ne la compose pas. Cette volonté n'est pas un résultat numérique des volontés individuelles de A, B, C, elle est une et indivisible, et les individus A, B, C, ainsi que les autres membres de la société ne font pour ainsi dire que traduire la volonté générale en actes législatifs. Mais ceci étant posé, on est forcément entraîné à se demander si la majorité ou même l'ensemble des membres d'une société est toujours capable de fournir une interprétation adéquate de la volonté générale. Or, il y a, nous l'avons vu, deux sources d'erreurs à relever, d'erreurs de transmission, si l'on peut dire : d'une part les particuliers pris individuellement ou par groupes d'intérêts peuvent se laisser entraîner par des intérêts particuliers au point de ne plus être en état ou de ne plus vouloir écouter la

voix de la volonté générale, et de l'autre, tout en voulant le bien, le peuple peut ne pas le voir, c'est-à-dire mal juger de la volonté collective. Reste alors à rechercher s'il ne serait pas possible de trouver des interprètes de la volonté générale qui soient à l'abri de telles erreurs, à savoir des hommes désintéressés, prêts à sacrifier en toute occasion leur volonté particulière à la volonté générale, c'est-à-dire, pour se servir du langage de Rousseau, des hommes vertueux, ou des esprits supérieurs qui auraient la faculté miraculeuse de voir toujours juste dans l'âme du peuple, ou bien encore, et ce serait là l'idéal, des hommes qui uniraient la vertu et le génie.

Mais autant dire alors que l'on renonce à la volonté de tous et conclure que puisqu'il n'y a pas même de rapport entre la volonté générale et la volonté de tous, rien ne s'oppose à ce que nous remplacions la volonté de tous par telle autre volonté, pourvu que nous ayons des garanties suffisantes pour pouvoir supposer que celle-ci rende mieux la volonté générale que ne le fait la volonté de tous. Le vrai problème alors en politique serait de trouver pour faire des lois un homme ou un groupe d'hommes dont la volonté s'accordât nécessairement avec la volonté générale ou capable de traduire sans défaillance la volonté générale en actes législatifs. Et s'il en est ainsi, il semble qu'il y ait place, en dehors de la solution que propose Rousseau, pour d'autres constructions politiques. On pourrait même dire qu'étant donné les qualités que Rousseau exige du législateur et les conditions qu'il pose aux citoyens pour l'exercice du pouvoir législatif, les solutions qui semblent s'imposer d'abord ne sont pas en faveur du régime démocratique.

Remarquons le bien, toute la question repose sur la différence qui a été établie entre la volonté générale et la volonté de tous. Si on identifie les deux, plus de difficultés. La loi doit être l'expression de la volonté générale ; or, la volonté générale est la volonté de tous, donc la loi doit être exprimée par la volonté de tous. Tout est alors clair, il n'y a plus qu'à réunir le peuple et à lui demander ce qu'il veut. Mais alors, à moins d'hypothèses inadmissibles, vous ne pouvez prétendre que la volonté générale est toujours droite, car comment expliquer les erreurs et le déclin des peuples qui se seraient délibérément nui à eux-mêmes, ou détruits de leur propre consentement, et comment maintenir le principe qui domine toute la pensée politique de Rousseau : l'unité du moi collectif ?

Il y a là en quelque sorte un dilemme. Ne pas voir la différence entre la volonté générale et la volon-

té de tous, c'est détruire l'infaillibilité de la volonté générale, et insister sur cette différence, c'est mettre en question la souveraineté du peuple. Vous avez rendu le peuple souverain en établissant la souveraineté de la volonté générale, mais plus vous exaltez la volonté générale, plus vous en faites un idéal, et moins cette idée semble correspondre à la réalité sociale, moins elle semble pouvoir être identifiée à la volonté de tous. En séparant la volonté générale du peuple, vous avez enlevé la souveraineté à l'ensemble des citoyens pour la donner à celui ou à ceux qui seront capables d'exprimer le plus fidèlement la volonté générale. Souverain est le vieillard qui entre tous a maintenu dans l'adversité les traditions du peuple, souverain est le roi qui s'étant complètement identifié aux intérêts de l'Etat, montre la bonne voie à ses sujets égarés, souverain, est ce groupe d'hommes, qui habitué de bonne heure à ne voir en tout que le bien de la communauté sait s'opposer aux appétits mesquins des autres. Ils sont souverains, parce qu'en eux s'incorpore à un moment donné de l'histoire l'esprit de la nation. Ceci ne veut pas dire que le peuple, à condition que la pluralité de ses membres soient pénétrés de l'amour du bien public, ne puisse pas être souverain à son tour, mais il n'a pas plus de titres à cette souveraineté que n'importe quel individu ou n'importe quel groupe d'individus, dont la volonté s'accorde avec celle du moi collectif. Peut se dire souverain celui ou ceux qui expriment et pour autant qu'ils expriment la volonté générale, que ce soit un seul individu, un groupe d'individus ou le peuple lui-même. On pourrait en quelque sorte parler d'un déplacement de la souveraineté, suivant que la clairvoyance et la vertu seraient l'apanage de la majorité ou de la minorité. Si ces qualités sont le propre de la généralité des citoyens, ce sera le peuple qui devra être souverain. Si au contraire, elles ne se trouvent que chez un ou deux individus, ce serait à lui ou à eux que reviendrait la souveraineté.

Ainsi formulée, la question semble se réduire à un problème de qualités — qualités morales, qualités intellectuelles — et l'on pourrait même dire, si l'on s'en tient à ce que Rousseau a le plus à cœur, qu'il s'agit avant tout de qualités morales. Car, ne l'oublions pas, ce qui reste toujours l'essentiel pour Rousseau, quand il analyse les conditions requises pour voter dans le sens de la volonté générale, c'est la vertu. Certes, il faut de l'intelligence pour pouvoir distinguer la volonté générale de la volonté particulière, mais il faut avant tout savoir faire le sacrifice de son intérêt privé à la chose commune. Et le bon

vouloir est plus précieux encore que le bon discernement ; il constitue même en quelque sorte un instinct qui pourrait, sous certaines conditions, remplacer l'intelligence. Pour Rousseau, c'est la vertu qui fait le citoyen. C'est donc à la vertu qu'il faudra faire appel quand il s'agira d'exprimer la volonté générale. Souverains seront les citoyens vertueux, souveraine sera la vertu.

Etrange difficulté que rencontre celui qui veut garder la souveraineté du peuple. Pour établir l'unité du moi collectif, il doit définir la volonté générale de manière à ce qu'elle ne se dissolve pas en une quantité de volontés particulières. Le peuple, ce n'est pas vous et moi ni la somme de tous les autres. C'est ce moi collectif qui existe et qui agit en nous tous, mais dont nous ne pouvons nous réclamer que si nous réalisons pleinement en nous la conscienee populaire. Divinité tutélaire d'une république, la volonté générale semble défendre l'accès de son sanctuaire à ceux qui ne sont pas ses élus, et écarter loin d'elle tous ceux qui ne savent pas s'abandonner sans réserve aux seuls intérêts communs. Ce qu'on retient ainsi de l'idée du peuple, c'est son essence idéale, son âme, c'est l'esprit social, le vrai sens de la vie commune, la vie nationale telle qu'elle serait si le moi collectif pouvait se manifester sans alliage, si tous les individus pouvaient s'unir dans un même sentiment qui effacerait toutes les divisions, tout ce qu'il y a de particulier, pour ne laisser subsister qu'une harmonie sociale. Mais quand au sortir du temple que nous avons érigé à la divinité nationale, nous descendons vers la masse, la vision du peuple en soi, du peuple-idée s'évanouit. La conception de la volonté générale devient de plus en plus confuse. Et à mesure que nous approchons des individus, l'harmonie n'est plus perceptible à travers les notes discordantes. Faut-il donc fuir la masse et s'en tenir à la vision de cette volonté toujours droite, toujours inaltérable à laquelle les idées et les volontés particulières des individus ne peuvent porter atteinte ? Mais cette masse est l'expression visible du peuple, c'est elle qui réclame son droit. Faut-il lui contester ce droit, faut-il, au nom de la souveraineté infaillible de la volonté générale et pour éviter les erreurs dans lesquelles la volonté de tous est susceptible de tomber, renoncer à la souveraineté du peuple, ou tout au moins à la nécessité d'établir le régime populaire à l'exclusion d'autres régimes possibles ?

Ainsi se pose le problème de la démocratie. J'admets la volonté générale, dira l'adversaire du régime démocratique, mais je n'admets pas la volonté de

tous, et c'est précisément parce que je veux que la loi soit l'expression de la volonté générale, que je ne voudrais pas confier au peuple le pouvoir législatif, ayant de fortes raisons de douter que le peuple, pris dans son ensemble, soit qualifié pour être l'interprète de la volonté générale. Le législateur, tel que je le voudrais, devra être à même de pouvoir formuler la loi de manière à ce qu'elle soit toujours la vraie expression de la volonté générale, du moi collectif. Mais point n'est besoin pour cela qu'il consulte la majorité des citoyens ; pourvu qu'il s'inspire de la volonté de la nation, de cet être toujours un et indivisible qu'on ne pourra jamais réduire à telle expression numérique, cela suffit. Peu importe ce que le peuple en pense, puisqu'aussi bien il se conforme à ses véritables intérêts, quand il obéit à son législateur. Voilà comment le principe même de la volonté générale pourrait servir d'argument à un adversaire du régime démocratique.

Pour répondre aux arguments dirigés contre le régime démocratique, on pourrait, il est vrai, avancer que, quel que soit le régime qu'on établisse, on ne pourrait jamais être tout à fait sûr qu'une volonté particulière ou un ensemble de volontés particulières puisse concorder à la longue avec la volonté générale. Y a-t-il un individu ou un ensemble d'individus qui présente assez de garanties pour qu'on puisse lui confier le soin d'exprimer la volonté générale au nom et à la place des autres ? « En effet, s'il n'est pas impossible qu'une volonté particulière s'accorde, sur quelque point, avec la volonté générale, il est impossible au moins que cet accord soit durable et constant ; car la volonté particulière tend, par sa nature, aux préférences, et la volonté générale, à l'égalité. Il est plus impossible encore qu'on ait un garant de cet accord, quand même il devrait toujours exister : ce ne serait pas un effet de l'art, mais du hasard » (*Contrat Social*. L. II, chap. I). C'est pourquoi Rousseau demande même à son divin législateur de soumettre son œuvre au peuple. « On ne peut jamais s'assurer qu'une volonté particulière est conforme à la volonté générale, qu'après l'avoir soumise aux suffrages libres du peuple » (Ibid. L. II, chap. VII). Reste à savoir si l'ensemble des individus présente à son tour assez de garanties pour qu'on puisse dire que telle loi, une fois votée, soit l'expression de la volonté générale. En tout état de cause, l'argument ainsi présenté induit plutôt à dire que le peuple réuni est encore le meilleur juge de ce qui lui est utile, mais il ne prouve pas que telle mesure législative, pour avoir force de loi, doive

être sanctionnée par le peuple. C'est plutôt un *non liquet* qu'une solution.

Mais peut-être dira-t-on qu'en tout état de cause, il serait à désirer que le peuple fût son propre législateur, parce qu'ainsi seulement l'esprit social, condition de l'existence collective des individus composant une nation, pourra prendre son plein essor. « Mieux l'Etat est constitué, dit Rousseau, plus les affaires publiques l'emportent sur les privées dans l'esprit des citoyens » (Ibid. L. III, chap. XV). Or, c'est précisément en ôtant au peuple la faculté de faire des lois que le service public cessera d'être la principale affaire des citoyens, et qu'ils risqueront de se laisser absorber par les soins domestiques. Si vous enlevez, pourrait-on dire, au peuple le pouvoir d'exprimer la volonté générale, vous lui enlevez ce qui fait sa vie et sa force. La plupart de ses membres devenant indifférents au bien général, il ne sera bientôt plus qu'une masse inerte. Vous avez cru pouvoir vous passer de la sanction du peuple, et vous avez détruit par là les conditions de la vie nationale. « Sitôt que quelqu'un dit des affaires de l'Etat : *que m'importe ?* on doit compter que l'Etat est perdu » (Ibid.). Alors que votre but comme législateur devait être de rattacher de toutes manières les individus à la collectivité, vous avez, en les écartant de l'œuvre législatif, rompu le lien qui les unissait au corps social, vous n'avez pas su en faire des citoyens. Un bon législateur doit savoir s'effacer devant son œuvre et instituer le peuple, de manière à ce que celui-ci puisse déterminer ses propres destinées.

Mais si une telle argumentation tend à prouver qu'il est dans l'esprit d'une bonne législation de rendre le peuple maître de lui-même, cela ne prouve pas absolument qu'il doive en être ainsi. Le principe qui établit que la loi doit être l'expression de la volonté générale, n'implique nullement qu'il faille que le peuple soit son propre législateur. Tout au plus peut-on dire que le régime qui permet au peuple de se prononcer sur ses lois est le meilleur des régimes politiques, et que l'achèvement de l'ordre social ne peut se faire que si tous les citoyens s'unissent dans un même effort. Mais si l'on se place uniquement au point de vue de la souveraineté de la volonté générale, rien n'empêche qu'il n'y ait place, à côté du gouvernement populaire, pour des formes politiques moins parfaites, où l'exercice du pouvoir législatif ne serait pas confié au peuple.

Et pourtant Rousseau ne se borne pas à mettre en lumière les avantages de la démocratie sur les

autres formes de gouvernement ; il ne lui attribue pas seulement une bonté relative, il déclare que le peuple doit être son propre législateur et que seul le régime populaire est légitime. C'est qu'il part d'autres considérations que celles ayant trait au bien public ou à l'achèvement d'une constitution sociale. Pour placer la question sur son vrai terrain, il faut partir d'un principe de droit. Ne peut se soumettre à la loi que celui qui l'a votée. Quelqu'éclairées, quelque raisonnables que puissent être les décisions de la volonté générale, elles ne peuvent s'imposer de force. Pour qu'elles soient obligatoires, il faut que chacun y ait librement acquiescé. Vous prétendez mieux exprimer ce que le peuple veut que le peuple lui-même, ou plutôt que la majorité de ses membres, parce que, dites-vous, la plus grande partie des citoyens est corrompue, c'est-à-dire mue par des intérêts qui les détachent de l'intérêt national. Mais en admettant que vous ayez raison, vous ne sauriez faire une loi de l'expression que vous avez donnée à la volonté générale. Votre resolution devrait, il est vrai, devenir loi, en principe, mais pour avoir force de loi, il faudrait que la volonté de tous l'eût sanctionnée. Pour qu'il y ait loi, pour qu'il y ait obligation, il faut que tous, sans exception, aient donné leur avis. C'est le droit inaliénable d'un chacun de déclarer ce qu'il considère comme étant volonté nationale. Autrement, il ne serait plus membre de la société, et le contrat social serait rompu.

Nous avions jusqu'ici considéré la loi en nous plaçant uniquement au point de vue général, au point de vue de l'unité collective ; il nous reste à l'envisager aussi du point de vue des parties individuelles qui composent le tout social. La loi, disions-nous, est l'expression de la volonté générale, c'est là ce qui lui donne son caractère de loi. Fondée sur un intérêt commun et sur la formation d'une volonté commune, elle est la manière d'agir du moi collectif et ne peut provenir que de lui. Mais cette définition de la loi ne suffit pas ; une société est composée de particuliers. Ils ont volontairement adhéré au pacte social. « L'association civile est l'acte du monde le plus volontaire ; tout homme étant né libre et maître de lui-même, nul ne peut, sous quelque prétexte que ce puisse être, l'assujettir sans son aveu » (Ibid. L. IV, chap. II). Et pour chaque citoyen qui naît après la conclusion de ce contrat, le consentement se renouvelle, il est dans le fait de résider dans l'Etat. « Quand l'Etat est institué, le consentement est dans la résidence ; habiter le territoire, c'est se soumettre à la souveraineté » (Ibid.). Mais si les particuliers ont adhéré au pacte, c'est à

condition que « chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant » (Ibid. L. I, chap. VII).

On dira peut-être que le fait même d'obéir à la volonté générale assure la liberté de chaque citoyen, car puisque la volonté générale représente ce qu'il y a de commun dans les différents intérêts des particuliers, le citoyen en s'y conformant, agit dans son propre intérêt, autant que dans celui de tous les autres membres de la communauté. Il n'a donc aucune raison de désobéir à la volonté générale.

Mais cela ne suffit pas. Avant que l'expression présumée de la volonté générale puisse devenir une loi qui oblige le citoyen, il faut qu'il ait donné son avis, et que son vote ait été compté à l'égal de tous les autres, et cela, parce que la loi n'est pas seulement l'expression de la volonté générale, elle est aussi une convention entre deux parties contractantes : le corps social, d'une part, le citoyen de l'autre.

« Qu'est-ce donc proprement qu'un acte de souveraineté ? dit Rousseau. Ce n'est pas une convention du supérieur avec l'inférieur, mais une convention du corps avec chacun de ses membres » (Ibid. L. II, chap. IV). Or, pour que cette convention soit légitime, il faut qu'elle ait pour base le contrat social, il faut que chacun s'unissant à tous, par un engagement commun à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même et acquière sur ses co-associés le même droit qu'il leur cède sur soi. Cette stipulation implique que le citoyen ne se soumette à la loi que de son propre aveu, et qu'il participe à la volonté générale en la sanctionnant. C'est là son droit d'associé, il est partie contractante, et c'est à ce titre que le souverain, tout absolu qu'il est, s'est engagé envers lui, tout comme lui s'était engagé envers le souverain. Imposer au citoyen une décision de la volonté générale à laquelle il n'aurait pas participé par son consentement, serait lui faire violence ; il n'y a d'obligation que si l'acte de la volonté générale est devenu authentique, c'est-à-dire après consultation et vote de tous les citoyens sans exception.

Selon qu'on considère la loi du point de vue de la volonté générale ou de celui du droit individuel, elle revêt donc en quelque sorte deux caractères, l'un absolu, l'autre relatif. Le moi collectif statuant sur un objet collectif, « le souverain » un et indivisible, « par cela seul qu'il l'est, est toujours tout ce qu'il doit être » (Ibid. L. I, chap. VII). Mais le souverain est formé des particuliers qui le composent, et c'est à ce

titre que ceux-ci se sont incorporés à lui. Chaque membre de la communauté, bien qu'obligé en tant que sujet d'obéir aux lois, participe en tant que citoyen à l'autorité souveraine. C'est ainsi que la validité des actes de souveraineté dépend en dernier ressort du libre engagement de ceux qui se sont obligés. « Car il n'est pas plus permis d'enfreindre les lois naturelles par le contrat social, qu'il n'est permis d'enfreindre les lois positives par les contrats des particuliers, et ce n'est que par ces lois mêmes qu'existe la liberté qui donne force à l'engagement » (*Lettres écrites de la Montagne*. 1re partie. Lettre VI). « J'ai posé pour fondement du corps politique, dit Rousseau, la convention de ses membres » (Ibid.). La convention est un des caractères essentiels de la société civile. Aussi le pacte entre le moi collectif et les associés qui le composent doit-il être renouvelé pour chaque loi. « Afin donc, dit Rousseau, que le pacte social ne soit pas un vain formulaire, il renferme tacitement cet engagement, qui seul peut donner de la force aux autres : que quiconque refusera d'obéir à la volonté générale y sera contraint par tout le corps ; ce qui ne signifie autre chose sinon qu'on le forcera d'être libre ; car telle est la condition qui, donnant chaque citoyen à la patrie, le garantit de toute dépendance personnelle » (*Contrat Social*. L. I, chap. VII). Mais pour que cette contrainte exercée par le contrat social afin de mettre l'ensemble des citoyens à l'abri d'une usurpation du pouvoir respecte en même temps les droits d'un chacun et n'ait à l'égard de celui auquel elle s'applique d'autre objet que de le rendre libre, il faut que le citoyen qui s'oppose à la volonté générale ait été pressenti quand la loi fut votée. C'est alors seulement qu'on pourra lui dire : de quoi te plains-tu ? nous ne te forçons qu'à suivre ta propre volonté.

On demandera peut-être « comment un homme peut être libre et forcé de se conformer à des volontés qui ne sont pas les siennes ? ». Comment il peut se faire que « les opposants » soient « libres et soumis à des lois auxquelles ils n'ont pas consenti ? ». « Je réponds », dit Rousseau, « que la question est mal posée. Le citoyen consent à toutes les lois, même à celles qu'on passe malgré lui, et même à celles qui le punissent quand il ose en violer quelqu'une ». « Quand on propose une loi dans l'assemblée du peuple, ajoute-t-il, ce qu'on leur demande n'est pas précisément s'ils approuvent la proposition ou s'ils la rejettent, mais si elle est conforme ou non à la volonté générale qui est la leur »... « Quand donc l'avis contraire au mien l'emporte, cela ne prouve autre chose sinon que je

m'étais trompé et que ce que j'estimais être la volonté générale ne l'était pas. Si mon avis particulier l'eût emporté, j'aurais fait autre chose que ce que j'avais voulu ; c'est alors que je n'aurais pas été libre » (Ibid. L. IV, chap. II).

« Si donc, lors du pacte social, il s'y trouve des opposants, leur opposition n'invalide pas le contrat » (Ibid.). S'il faut que chaque particulier sans exception ait voté, ce n'est pas pour que la loi soit vraiment l'expression de la volonté générale. Pourvu que la loi soit une émanation de l'esprit social, pourvu que ce qu'elle statue soit fondé dans un intérêt commun, elle a tous les caractères de la volonté générale. La volonté générale ne change pas selon le nombre des votants. « Ce qui généralise la volonté est moins le nombre des voix que l'intérêt commun qui les unit », dit Rousseau (Ibid. L. II, chap. IV). La volonté générale est inaltérable dans son essence ; elle n'est pas liée au vote de celui-ci ou de celui-là, ni même à la volonté de tous, qui, comme nous l'avons vu, peut être en parfaite contradiction avec elle. Qu'aujourd'hui un ou plusieurs citoyens disparaissent, en quoi la volonté consciente du groupement social serait-elle modifiée ? La vraie raison pour laquelle la volonté générale doit être sanctionnée par la volonté de tous se trouve autre part. Elle se trouve dans le droit imprescriptible qu'a tout citoyen, comme partie contractante avec le souverain, de ne s'obliger envers lui que de son plein gré, de ne se soumettre qu'aux lois sur lesquelles il aura été consulté, et ce qui est vrai pour un citoyen l'est pour tous, l'est pour le peuple entier. « Les lois ne sont proprement que les conditions de l'association civile. Le peuple soumis aux lois en doit être l'auteur ; il n'appartient qu'à ceux qui s'associent de régler les conditions de la société » (Ibid. L. II, chap. VI).

Deux principes déterminent donc la constitution politique de Rousseau, l'idée contractuelle et l'idée sociale ; mais les deux principes ne s'impliquent pas nécessairement l'un l'autre. L'idée contractuelle qui permet d'établir l'égalité des citoyens, ne mène pas nécessairement à la conception de l'unité sociale. De même l'idée sociale, si elle aboutit à l'idée du moi collectif, n'a pas comme conséquence logique la liberté et l'égalité des citoyens qui le composent.

Imaginez-vous une société dans laquelle les associés auraient fait une mise égale. Tous sans exception ont renoncé à la libre disposition de leur mise, mais c'est à condition d'être consultés individuellement sur

l'emploi des fonds mis en commun. Du fait du contrat, je conclus à la liberté des associés, c'est-à-dire au droit qu'ils ont d'être consultés sur toute disposition qui serait prise touchant le fonds commun ; de la mise égale des sociétaires, je conclus à leur égalité de droits, c'est-à-dire au poids égal que doit avoir le vote d'un chacun dans les décisions communes.

Mais la liberté et l'égalité de droits des co-associés ne suffit pas pour faire d'une association un moi collectif. au sens où nous l'avons défini. Certes il y a un intérêt commun qui est déterminé par l'objet de l'association même, mais cet intérêt ne suppose pas l'union intime des associés. Dans la vie économique, des sociétés de ce genre se forment tous les jours, sans que les membres qui les concluent subissent la moindre transformation de leur être. Le juriste, pour définir cette association, pourra la concevoir sous les aspects d'une personnalité juridique. Mais le sociologue ne trouvera qu'exceptionnellement dans des sociétés ainsi formées les caractères d'une unité collective. Il n'y a en somme pas de corps social ou bien, s'il y en a un, son existence ne découle pas nécessairement du fait du contrat. Dira-t-on qu'il y a une volonté générale ? Oui, si l'on veut, mais pour exprimer cette volonté on n'a que faire ici d'un moi collectif, il n'y a pas lieu de parler d'une volonté indestructible. Les différents intérêts des sociétaires se contrebalancent et de là résulte l'expression de l'intérêt commun, mais il est indifférent qu'il en soit ainsi ou autrement. Le point de vue qui domine ici est le point de vue juridique. Vous avez donné votre consentement, tout s'est passé selon les règles. Vous avez eu ce qui vous était dû, votre droit d'associé est sain et sauf, c'est cela seul qui importe. Ces principes appliqués à une société politique assurent à chaque citoyen sa dignité. Rien ne peut se faire sans son assentiment. Tout ce qui se fait, se fait de par un contrat auquel il a librement consenti, tout se fait donc de par sa volonté ; il est libre tout en se conformant au vœu de la majorité de ses co-associés, et comme il n'est pas un de ses concitoyens qui n'ait pris le même engagement que lui, il est indépendant aussi de la volonté de chacun de ses co-associés pris en particulier.

Cette construction du droit public tend à légitimer tous les actes de l'association civile par une conception de droit qui reste attachée foncièrement à la personne de chaque associé. Chaque associé est libre, parce qu'il est membre actif de l'association. Il est l'égal des autres parce que dans les décisions qui ont trait au bien public, il a autant à dire que n'importe

lequel de ses associés. Cette idée est précieuse pour établir les droits de l'individu, elle l'est beaucoup moins quand il s'agit de déterminer le caractère collectif de la société. Et en effet, parmi les théoriciens qui s'inspirèrent du contrat social, il y en eut qui, partant de l'idée unique d'un pacte primitif, aboutirent à des constructions plus propres à rehausser la dignité individuelle du citoyen qu'à faire comprendre l'unité de la vie collective.

Et de même que le fait juridique du contrat ne mène pas nécessairement à l'idée sociale, le fait sociologique de l'unité du corps social n'implique pas nécessairement l'idée contractuelle. En effet, autant il peut être intéressant pour légitimer le pouvoir de la société et pour déterminer les droits des associés d'avoir recours à un contrat primitif, autant l'hypothèse du contrat primitif est peu propre à faire comprendre le fait de l'unité du moi collectif. « Au lieu de la personne particulière de chaque contractant », dit Rousseau, « cet acte d'association produit un corps moral et collectif » (Ibid. L. I, chap. VI). Non, la réalité sociale, selon nous, n'est pas dans l'acte d'association, elle est dans un ensemble de besoins qui ont rapproché les hommes entre eux. L'acte d'association ne fait que conférer à la réalité sociale un caractère de droit, ou plutôt il est une supposition juridique pour donner force de loi aux décisions de la volonté générale.

« Le corps politique, pris individuellement, peut être considéré comme un corps organisé, vivant, et semblable à celui de l'homme » (*Discours sur l'Economie Politique*). « La vie de l'un et de l'autre est le *moi* commun au tout, la sensibilité réciproque et la correspondance interne de toutes les parties. Cette communication vient-elle à cesser, l'unité formelle à s'évanouir, et les parties contiguës à n'appartenir plus l'une à l'autre que par juxtaposition ; l'homme est mort, ou l'Etat est dissous » (Ibid.). C'est ainsi que, dans son *Discours sur l'Economie Politique*, Rousseau avait déterminé les caractères essentiels de la société.

Mais s'il en était resté là, si partant de l'unité du corps social, il avait fait abstraction de toute idée de droit, qu'en serait-il résulté ? Que le bien public doit prévaloir sur les intérêts particuliers, que les citoyens, avant que de s'appartenir à eux-mêmes, doivent appartenir à la patrie, mais non que tous les citoyens doivent être libres et avoir également droit au vote. Pour tirer cette conséquence, il faudrait que la liberté et l'égalité des citoyens soient indispensables à la conservation du corps social, il faudrait que

de ce que chaque citoyen ait été rendu maître au même titre de déterminer les destinées de l'Etat, il découlât nécessairement que les lois fussent toujours le reflet du véritable esprit social. Or ceci, nous l'avons vu, est une hypothèse discutable et sujette, tout au moins dans la pratique, à tant de restrictions qu'elle n'aurait pas la stabilité nécessaire pour pouvoir servir de fondement à une construction politique. Pour que le peuple ne se trompe pas, il y a toute une série de précautions à prendre et de conditions à réaliser. Il faut « qu'il n'y ait pas de société partielle dans l'Etat, et que chaque citoyen n'opine que d'après lui... que s'il y a des sociétés partielles, il en faut multiplier le nombre et en prévenir l'inégalité » (*Contrat Social*. L. II, chap. III). Il faut que le peuple ait la maturité voulue, que l'Etat ne soit pas trop près de ce terme fatal auquel tend aussi bien le corps de l'homme que le corps politique. Mais dès qu'il y a des circonstances où votre hypothèse ne se vérifie pas, elle ne saurait être érigée en principe, ou du moins le principe ainsi établi perdrait de sa généralisation.

Pourquoi alors le citoyen réclamerait-il le suffrage universel ? Si l'on se borne à la vision de l'unité du corps social, l'individu ne doit plus voir que la patrie, ne doit plus vivre que dans l'unité du moi collectif. La question qui, pour lui, doit primer toutes les autres, en matière de législation, est celle de savoir quelles seraient les mesures qui seraient dans l'intérêt de ce grand tout dont il fait partie. Le vrai patriote ne ressemble en rien à ce sociétaire, qui, plus soucieux du bien privé que du bien public, se prévalait de sa mise de fonds pour réclamer des droits particuliers. Il abandonne complètement sa personne et ses biens à la communauté. Lorsqu'il se demande s'il est dans l'intérêt de sa patrie que lui personnellement prenne part à l'œuvre législatif, ou mieux encore, que tous les citoyens, sans exception, aient le droit de décider des lois, il se dégage de toute considération de droit individuel, il omet toute considération de droit privé. Il est patriote avant tout. N'a-t-il pas d'autre moyen de servir sa patrie, de prouver son dévouement à la communauté qu'en apportant sa sanction aux lois ? Et le suprême dévouement ne consiste-t-il pas à se soumettre à des volontés qui ne sont pas les siennes, à se fier à une minorité qui aurait fait ses preuves et qui serait plus capable d'interpréter la volonté générale que ne l'est la masse ? Ce n'est pas le moment de discuter s'il a tort ou raison. Tout ce que nous voulons dire ici, c'est qu'il peut exister des formes de patriotisme — patriotisme imparfait si l'on veut —

dans lesquelles c'est justement parce que, contrairement au sociétaire qui se prévaut de sa mise de fonds, le citoyen a fait le sacrifice de ses intérêts et ne vit que pour le tout, qu'il pourra croire de son devoir de laisser à d'autres le soin de sanctionner les lois.

Et en effet, la participation égale pour tous à l'œuvre législatif, ne repose pas en dernière ligne sur l'idée de la volonté générale, mais bien sur celle de l'associé libre et égal aux autres. C'est parce que je tiens à garder ma qualité d'homme, parce que je veux être libre au même titre que tous mes co-associés que je prétends qu'aucune loi ne se fasse sans mon aveu. Nous voilà loin de toutes les discussions qui ont pour objet d'établir si l'unité du corps social suppose que l'esprit du moi collectif soit répandu également dans tous ses membres ou concentré dans quelques uns d'entre eux, ainsi que d'autres questions du même genre. Je me prévaux du contrat sur lequel notre association a été formée, et je réclame mon droit de citoyen libre et égal aux autres. Je ne demande pas si l'Etat est un et en quoi consiste l'unité de ses membres. Je demande avant tout ce qui m'oblige moi, citoyen, à me conformer à l'unité de ses décisions. Je pars de la conviction que « le fondement le plus sûr » que puisse avoir « l'obligation parmi les hommes » est « le libre engagement de celui qui s'oblige », que c'est la « liberté qui donne force à l'engagement » (*Lettres écrites de la Montagne.* 1re partie. Lettre VI), le libre consentement qui donne force de lois aux décisions de la volonté générale. Si je revendique le droit de vote pour tous, ce n'est pas que la volonté générale ne puisse être exprimée que par la volonté de tous, c'est qu'il y va de ma dignité et de celle de mes concitoyens.

Les deux idées fondamentales que nous relevons dans la construction politique de Rousseau ne découlent donc pas nécessairement l'une de l'autre. On peut s'imaginer des formations sociales dans lesquelles l'intérêt commun domine, dans lesquelles la cohésion de l'organisation est parfaite, sans qu'il y ait liberté ni égalité. La famille, certaines associations religieuses, certains corps dans l'Etat en sont autant d'exemples, comme, d'autre part, il est possible de se figurer des sociétés dans lesquelles la liberté et l'égalité règnent entre les associés, sans qu'on puisse, du moins dans le plein sens du mot, parler d'un moi collectif : sociétés de commerce, corporations à mise égale, enfin toutes sortes d'associations libres qui conservent à leurs membres, dans une large mesure leur « indépendance naturelle ». Enfin l'on peut trouver des Etats où

les citoyens seront plus jaloux de leur liberté et de leur égalité que du salut public, et d'autres où ce sera le contraire. Dans les moments de crise politique, la question de savoir quelle est celle des deux tendances qui prévaudra, pourra même se poser dans toute son acuité.

Mais que sera-ce quand la volonté générale et la volonté de tous seront vraiment en désaccord ? quand, sous le nom de loi, la volonté de tous voudra imposer des « décrets iniques », quand « le plus vil intérêt » se parera « effrontément du nom sacré du bien public » ? (*Contrat Social*. L. IV, chap. I). Faudra-t-il alors se soumettre à la volonté de tous, ou résister au nom de la volonté générale ? Certes, le citoyen doit avoir des preuves irréfutables que ce qu'il regarde alors comme expression de la volonté générale, l'est réellement. Un avis contraire au sien a prévalu, lors du vote d'une loi ; cela ne prouve peut-être autre chose sinon qu'il s'était trompé, et que ce qu'il estimait être la volonté générale ne l'était pas ; mais enfin il y a des cas où il est manifeste que la volonté de la majorité est en contradiction avec la volonté générale, par exemple là où la plupart des votes se sont laissés acheter à prix d'argent, séduire par l'éloquence ou bien encore entraîner par l'intrigue. Que faire quand la volonté générale est devenue muette ? Faut-il suivre la volonté générale, ou la volonté de tous ? Faut-il obéir ou désobéir aux décrets injustes. Chacune de ces alternatives est une violation d'un des deux principes sur lesquels repose tout le système des libertés politiques chez Rousseau. Si pour obéir à la volonté générale, je me sens obligé de désobéir à la volonté de tous, qu'advient-il de mon droit de citoyen, ou mieux encore du droit qu'ont tous les citoyens de faire valoir leur volonté ? Mais, d'autre part, si en me conformant aux décisions prises par la majorité, j'agis à l'encontre des commandements de la volonté générale, n'est-ce pas faire le sacrifice de la chose publique ? Il est possible et même probable que Rousseau aurait dit qu'il fallait en tous cas se soumettre à la loi, tout en reconnaissant que lorsque « tous les caractères de la volonté générale » cessent d'être « dans la pluralité... quelque parti qu'on prenne, il n'y a plus de liberté » (Ibid. L. IV, chap II).

Quoi qu'il en soit, ceci démontre bien que le respect dû au droit de tous, et l'amour du bien public ne vont pas toujours de pair. Mais s'il est nécessaire pour bien comprendre la pensée de Rousseau de commencer par établir une distinction entre les deux ordres d'idées auxquels se rattachent ses théories poli-

tiques, il n'en est pas moins indispensable de voir le lien qui les unit. Le principe de la volonté générale et celui de la volonté de tous ne s'impliquent pas nécessairement l'un l'autre, le droit de vote accordé également à tous les citoyens n'assure pas en soi les décisions conformes à la volonté générale, mais il n'est pas dit que les deux principes ne puissent s'allier, qu'il soit impossible que l'on tienne également compte des droits du citoyen et des intérêts de la collectivité. Si cela pouvait se faire, on aurait d'une part un moi collectif, puissant en lui-même, de l'autre, des individus libres se soumettant de leur propre volonté à cette puissance. Ce sont là, pour Rousseau, les deux conditions essentielles de toute société. Il ne voudra transiger ni sur l'une ni sur l'autre d'entre elles ; à plus forte raison ne saurait-il être question de les sacrifier l'une à l'autre. Il faut que la cohésion sociale et les droits de l'individu soient également sauvegardés, il faut que la volonté générale devienne la volonté de tous, il faut qu'en usant de leur droit de vote, les citoyens ne se laissent déterminer que par l'intérêt commun.

Mais c'est là qu'est toute la question. Comment unir la conception de la volonté générale à la conception de la volonté de tous ? de la volonté générale sans laquelle le moi collectif n'est qu'une fiction, à la volonté de tous, sans laquelle les individus composant une société, perdent leur titre de citoyens d'un peuple ? Est-il possible que tous les citoyens sans distinction deviennent conscients de ce qui convient à la collectivité, que l'ensemble des membres ou du moins la majorité, sache concevoir ce qu'ordonne la volonté nationale ? Pour répondre à cette question, pénétrons-nous bien de l'idée que la volonté nationale est la réalité profonde de la vie du peuple, et que, pour ne pas être la volonté de tous, elle n'est étrangère à aucun des citoyens. La volonté nationale est la volonté du moi collectif. Elle est la volonté de la communauté ; si elle n'est pas la volonté de tous, elle est *en* tous, elle est partie intégrante et constitutive de chaque individu incorporé à la société. En tant que membre de la société, en tant que partie du corps politique, chaque citoyen vit et n'existe que par le sentiment collectif. Mais s'il en est ainsi, pourquoi tous les citoyens ne seraient-ils pas capables de prendre des décisions qui soient en conformité avec la volonté générale ? Pour voter, ils n'ont qu'à laisser agir l'esprit social en eux, ils n'ont qu'à écouter parler la voix nationale qui est au fond de leur être.

Tout le problème revient alors à trouver les moyens de réveiller et fortifier l'esprit social, de rat-

tacher toujours plus étroitement les individus à la communauté. Il faut que les citoyens soient conscients de ce qu'exige l'intérêt national, il faut que l'âme du grand corps agisse dans tous ses membres. Certes, pour qu'il en soit ainsi, les citoyens devront faire effort sur eux-mêmes, ils devront se dépouiller de tout ce qui les sépare de la vie commune, de tout ce qui les confine en eux-mêmes. Ne l'oublions pas, l'homme de par sa nature, n'est pas fait pour la société, il n'est pas naturellement social. La société est une création humaine, et cette création ne peut être maintenue que par des efforts constants qui plient les esprits à la collectivité. Il y a dans l'individu une tendance qui le mène à vouloir se créer une existence à part ; quoique le moi collectif agisse en lui, il n'est pas uniquement un homme social. Pour qu'il soit parfaitement incorporé à la société, il faut que, dans son âme, l'esprit social prévaille sur les intérêts particuliers, il faut qu'il soit rattaché par des liens indissolubles à la société humaine.

Et voilà en quoi précisément consiste la tâche du législateur. « Celui qui ose entreprendre d'instituer un peuple doit se sentir en état de changer, pour ainsi dire, la nature humaine ; de transformer chaque individu, qui, par lui-même, est un tout parfait et solidaire, en partie d'un plus grand tout, dont cet individu reçoive en quelque sorte sa vie et son être ; d'altérer la constitution de l'homme pour la renfoncer ; de substituer une existence partielle et morale à l'existence physique et indépendante que nous avons tous reçue de la nature, Il faut, en un mot, qu'il ôte à l'homme ses forces propres, pour lui en donner qui lui soient étrangères, et dont il ne puisse faire usage sans le secours d'autrui. Plus ces forces naturelles sont mortes et anéanties, plus les forces acquises sont grandes et durables, plus aussi l'institution est solide et parfaite ; en sorte que si chaque citoyen n'est rien, ne peut rien que par tous les autres, et que la force acquise par le tout soit égale ou supérieure à la somme des forces naturelles de tous les individus, on peut dire que la législation est au plus haut point de perfection qu'elle puisse atteindre » (Ibid. L. II, chap. VII).

Le fondement essentiel de l'œuvre législatif est donc de savoir faire des citoyens. « Or, former des citoyens n'est pas l'affaire d'un jour ; et pour les avoir hommes, il faut les instruire enfants » (*Discours sur l'Economie Politique*. 2^{me} Maxime). Il faut les exercer tôt « à ne jamais regarder leur individu que par ses relations avec le corps de l'Etat, et à n'aper-

cevoir, pour ainsi dire, leur propre existence que comme une partie de la sienne » (Ibid.). Ainsi ils peuvent parvenir à s'identifier avec le plus grand tout, et à se sentir membres de la patrie. C'est pourquoi « l'éducation publique, sous des règles prescrites par le gouvernement, et sous des magistrats établis par le souverain, est... une des maximes fondamentales du gouvernement populaire ou légitime » (Ibid.). Car ainsi que le dit Rousseau dans les *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, « c'est l'éducation qui doit donner aux âmes la forme nationale, et diriger tellement leurs opinions et leurs goûts, qu'elles soient patriotes par inclination, par passion, par nécessité. Un enfant, en ouvrant les yeux, doit voir la patrie, et jusqu'à la mort ne doit plus voir qu'elle. Tout vrai républicain suce avec le lait de sa mère l'amour de sa patrie, c'est-à-dire des lois et de la liberté. Cet amour fait toute son existence ; il ne voit que la patrie, il ne vit que pour elle : sitôt qu'il est seul, il est nul ; sitôt qu'il n'a plus de patrie, il n'est plus ; et s'il n'est pas mort, il est pis » (*Considérations sur le gouvernement de Pologne*. Chap. IV).

Voilà comment se développera une génération de citoyens pénétrés de l'esprit de la communauté dont ils font partie. L'esprit national agira en eux. Ils seront patriotes au vrai sens du mot. Mais pour que l'esprit des concitoyens se concentre dans la vie de la communauté, pour que l'amour de la patrie devienne la passion dominante, il faut que la collectivité à laquelle ils appartiennent soit quelque chose de vivant et de réel pour eux, il faut que leur patrie ait des caractères qui la distinguent de toutes les autres, il faut en quelque sorte qu'elle ait une individualité à elle. C'est pourquoi en proposant des lois aux Polonais, Rousseau veut avant tout donner « à leurs âmes une physionomie nationale qui les distinguera des autres peuples, qui les empêchera de se fondre, de se plaire, de s'allier à eux » (Ibid. Chap. III). Il voudrait que la nation polonaise « fut toujours elle et non pas une autre » (Ibid. Chap. XII). Toutes les institutions nationales qui forment le génie d'un peuple doivent tendre vers la différenciation de l'esprit national. Les citoyens doivent recevoir leur manière d'être du pays qui les a vus naître, il faut qu'ils concentrent leurs sentiments sur le peuple dont ils tiennent l'existence. Je voudrais, dit Rousseau, « qu'on occupât sans cesse les citoyens de la patrie, qu'on en fît la plus grande affaire, qu'on la tînt incessamment sous leurs yeux » (Ibid. Chap. III). C'est pourquoi il insiste avant tout sur l'importance « des mœurs, des coutumes, et surtout de l'opinion, sorte de loi, qui ne se grave ni sur

le marbre ni sur l'airain, mais dans le cœur des citoyens », et « qui fait la véritable constitution de l'Etat » (*Contrat Social.* L. II, chap. XII).

Voilà comment l'unité du corps collectif se réalisera pleinement, comment chaque membre du corps politique se retrouvera dans l'idéal social et toutes les volontés particulières se rapporteront à la volonté générale. Les citoyens se considérant comme un seul corps n'auront qu'une seule volonté. Ce que tous veulent, chacun le veut, l'œuvre social alors est achevé : la volonté générale est devenue la volonté de tous.

Mais nous l'avons vu, lorsqu'il s'agit de traduire les inspirations de la volonté générale en actes législatifs, il ne suffit pas que le peuple soit animé de l'esprit social, il faut aussi qu'il ait les qualités requises, qu'il ait le jugement, le discernement voulu pour pouvoir choisir ou trouver les moyens nécessaires à la réalisation de l'objet qu'il se propose. Faire une loi, disions-nous, c'est préciser les intentions de la volonté générale, c'est chercher l'équivalent d'une volonté sous la forme d'un acte réfléchi. Or, si « la volonté générale est toujours droite... le jugement qui la guide n'est pas toujours éclairé » (Ibid. L. II, chap. VI).

Pour faire une loi, la bonne volonté ne suffit pas, il faut le raisonnement et un raisonnement souvent fort complexe. Rousseau avait lu Montesquieu, et avait compris comme lui que légiférer est un art, il connaissait la multiplicité et l'enchevêtrement des facteurs dont le législateur doit tenir compte, s'il veut faire de bonnes lois. Il ne pouvait pas méconnaître le caractère sublime du législateur au point de réduire tout acte législatif à je ne sais quelle inspiration venant de la volonté générale. Il sait distinguer le vrai législateur de ceux qu'il appelle dédaigneusement « faiseurs de lois », et lui attribue, nous nous en souvenons, une intelligence supérieure. Tout en gardant l'idéal d'un Etat dont les ressorts seraient assez vigoureux et simples pour que le bien commun se montre partout avec évidence, et ne demande que du bon sens pour être aperçu, il ne néglige donc pas le rôle du législateur. La démocratie n'exclut pas le génie politique, il y a même des moments où elle le demande. « Il faut, dit Rousseau, en parlant de la volonté générale, lui montrer le bon chemin qu'elle cherche, la garantir de la séduction des volontés particulières, rapprocher à ses yeux les lieux et les temps, balancer l'attrait des avantages présents et sensibles, par le danger des maux éloignés et cachés. Les particuliers voient le bien qu'ils

rejettent, le public veut le bien qu'il ne voit pas. Tous ont également besoin de guides ; il faut obliger les uns à conformer leur volonté à leur raison, il faut apprendre au peuple à connaître ce qu'il veut. Alors, des lumières publiques résulte l'union de l'entendement et de la volonté dans le corps social ; de là, l'exact concours des parties, et enfin la plus grande force du tout. Voilà d'où naît la nécessité d'un législateur » (Ibid. L. II, chap. VI).

Mais de ce qu'un peuple n'est pas toujours capable de trouver de lui-même les moyens de réaliser le bien, il ne suit pas que l'ensemble de ses membres ne soit pas à même de déclarer si oui ou non la loi qu'on lui propose est conforme à la volonté nationale. Si le peuple n'est pas en état de formuler la volonté générale, il saura toujours, pour peu qu'il soit bien éduqué, juger tout au moins des lois qu'on lui soumettra. En effet le vrai législateur est un révélateur, et ce qu'il révèle au peuple n'est autre chose que la volonté même du peuple. Il a l'intuition du moi collectif, il en connaît les besoins, il est l'interprète génial de la volonté générale. C'est au peuple ensuite à dire si ce que le législateur lui propose rend vraiment la volonté du corps social. Si le peuple reconnaît sa propre volonté dans le projet de loi que le législateur lui propose, si l'acte législatif, issu de l'esprit du législateur sous l'inspiration de la volonté générale, emporte la majorité des suffrages, subit victorieusement l'épreuve de l'assentiment de tous, on ne peut douter alors que cet acte soit l'expression de la volonté générale. Devenu conscient de ce qu'il veut, le peuple pourra dire au législateur : tu as conçu et exprimé ce que nous voulions qui soit fait, lorsque dégagés de tout ce qui nous sépare les uns des autres, nous vivons de la vie commune ; tu as exprimé les aspirations du moi collectif, tu as donné une forme à la volonté générale, tu nous a révélé notre âme. Et c'est alors que se conformant aux lois qui ont rencontré son assentiment intérieur, parce qu'elles n'ont que rendu ce que tous ont senti confusément, il deviendra de plus en plus ce qu'il doit être, un corps animé d'une vie commune.

Ne confondons donc pas l'idéal démocratique avec une sorte d'optimisme de la pluralité, ne le réduisons pas à un principe numérique. Jamais Rousseau n'a prétendu qu'en tout état de cause, il suffisait de compter les votes pour que tout aille pour le mieux. La démocratie n'est pas un régime de tout repos. Pas de régime de minorité certes, aucune minorité à la longue ne présente les garanties nécessaires, le peuple

doit prendre en mains ses propres destinées, mais pour que dans ses décisions, l'intérêt commun prévaille toujours sur l'intérêt particulier, il faut que la volonté générale domine dans les cœurs, comme il faut aussi qu'elle apprenne à savoir ce qu'elle veut. Or ceci ne peut se faire qu'en gardant le souci constant de renforcer et d'éclairer l'esprit social. Le régime démocratique est fondé sur l'idée de l'unité du corps politique ; il a comme règle que toutes les décisions qui seront prises pour la communauté ne pourront être prises qu'après consultation de tous les membres indistinctement qui composent la société. Il a comme idéal, pour mettre d'accord le droit et le fait social de façonner les cœurs et les esprits de manière à ce que chacun, réalisant pleinement son être social, s'élève au niveau de la volonté générale. C'est alors que la volonté générale devenant la volonté de tous, le citoyen sera libre, et le corps social puissant. La conception démocratique de Rousseau donne donc les moyens de conserver à la fois dans leur intégrité les deux principes sur lesquels il était impossible de transiger ; elle assure d'une part l'existence et la conservation du corps social, de l'autre, la liberté et l'égalité des citoyens. Dans le régime populaire préconisé par Rousseau, chacun des citoyens, vivant pleinement de la vie commune, s'élève à la vision de la volonté générale, parce que la volonté générale est devenue la volonté de tous. Plus de discordance alors entre la volonté générale et la volonté particulière, chaque citoyen, en se soumettant à la volonté générale, se soumet à sa propre volonté, et chacun, en suivant sa propre volonté, ne fait qu'exécuter ce que la volonté générale lui suggère. Le droit de citoyen et la volonté générale se confondent.

Les deux principes d'ailleurs n'ont rien d'incompatible. Au contraire. Ce n'est qu'en assurant à chaque citoyen la liberté et l'égalité, sans laquelle la liberté ne peut subsister, droits assurés par le contrat social, que s'achèvera l'unité du corps social. Tant qu'un membre de la société se soumet à une mesure législative, sans lui avoir donné son aveu, fut-il même avéré que celle-ci remplisse exactement l'objet que se propose la volonté générale, il n'est pas seulement lésé dans son droit, mais encore il n'est pas membre, il n'est pas au vrai sens du mot partie intégrante de la société. La volonté générale n'a pas agi en lui, l'esprit social n'a pas pénétré jusqu'à lui. La volonté générale qui, dans l'état social, forme le fond de notre être, doit devenir le mobile de toutes nos actions. Et cela non seulement pour que chacun soit libre mais pour que s'épanouisse la vie collective, notre seule

vraie vie du moment que nous sommes réunis en société. Le sens de la vie sociale est de transporter le moi d'un chacun dans l'unité commune, et ceci ne se réalise que si l'homme concentre son ambition et ses désirs dans l'aspiration commune vers le bien public, c'est-à-dire s'il sait vouloir d'un commun accord avec les autres. En un mot, si la volonté générale est devenue la volonté de tous. L'homme est alors devenu citoyen, l'esprit social a fait son œuvre, la vie du corps collectif a absorbé la sienne ; il est, ainsi que tous les autres, une unité active dans le concert commun. La masse est devenue peuple, les hommes ont une patrie. C'est ainsi que Rousseau conçoit l'unité du peuple, et c'est cette unité vivante qu'est pour lui le peuple, qu'il rend souveraine. C'est la grande idée politique qu'il donne à la révolution française et que personne avant lui n'avait complètement réalisée.

Le régime démocratique en respectant les droits de chaque citoyen, et précisément parce qu'il les respecte, réalise donc l'unité de la société. L'unité sociale est à la fois le point de départ et l'aboutissement logique du régime démocratique. Elle est à la fois réalité et idéal. Elle est réalité, parce que si le citoyen remonte au fond de son être, il verra que l'âme du peuple agit en lui, il verra qu'il appartient au peuple, qu'il ne saurait se concevoir en dehors de la communauté dont il fait partie ; elle est idéale, parce qu'il faut à l'individu un effort soutenu, une lutte continuelle contre les tendances qui l'isolent de la communauté pour qu'il soit pleinement et sans restriction ce qu'il doit être de par sa destinée sociale : la partie d'un grand tout. L'état social est caractérisé par la primauté du collectif sur l'individuel, du peuple sur la personne particulière — primauté de fait et primauté morale —. Tant qu'on ne reconnaît pas cette primauté, tant qu'on envisage le peuple comme composé « d'unités absolues », on ne comprend pas ce que c'est qu'une société. C'est inversement qu'il faut procéder pour comprendre le social, et n'envisager l'homme social que comme une « unité fractionnaire », « qui tient au dénominateur et dont la valeur est le rapport avec l'entier ». Alors seulement on saura ce que c'est qu'un peuple, et on aura la vision de la réalité du moi collectif. Cette vérité d'ordre sociologique est au fond de toutes les conceptions juridiques de Rousseau. C'est elle qui anime sa pensée politique et lui donne sa force révolutionnaire. Revendiquer des droits pour le peuple, n'est pas tout, d'autres avant Rousseau l'avaient fait, mais Rousseau fut le premier dans les temps modernes, qui donna une

existence réelle à cet être collectif qu'on appelle peuple, le premier, qui, établissant nettement l'opposition entre l'état naturel et l'état social, marqua les différences qui séparent la vie individuelle de la vie collective. Le peuple chez lui devient une réalité, la grande réalité. Le peuple n'est plus masse, il n'est plus abstraction, il existe; et pour que les droits qu'on lui attribue ne lui soient pas donnés en pure perte, c'est là ce qui importe avant tout.

Autrefois le peuple était souverain, ainsi le veut une vieille légende que nous ont transmis les théoriciens du droit naturel. C'était lorsqu'il n'y avait pas encore de rois. Mais, continue la légende, le peuple ne pouvait exercer ses droits. Il déféra donc ses droits à un chef, qui devait les exercer pour lui. Ces droits les abandonna-t-il tous, en garda-t-il quelques uns, posa-t-il des conditions ou n'en posa-t-il pas ? Les versions diffèrent. Ce qui est certain, c'est que le peuple ne pouvait pas rester souverain, il ne pouvait être son propre souverain. Mais s'il en était ainsi, c'était parce que la notion du peuple n'était au fond qu'une idée abstraite, parce qu'en réalité, il n'y avait que la multitude. Vous parlez des droits du peuple, mais que signifie, après tout, le terme peuple ? Une unité réelle, un être qui existe ? Non, vous ne voyez pas l'être collectif, vous ne voyez que des êtres individuels. Certes les juristes, pour pouvoir rattacher au peuple les droits qu'ils lui reconnaissaient, ont bien dû lui prêter une personnalité, mais cette personnalité était purement juridique, c'était une fiction. Enlevez le déguisement abstrait, et la multitude reparaîtra. Au fond vous êtes incapable de concevoir le peuple comme une unité vivante. D'une part, vous constatez l'existence d'une multitude, qui, comme telle, ne peut avoir de droits individuels, et de l'autre, pour pouvoir donner au peuple des droits, vous lui donnez la personnalité qui manque à la multitude. Mais à quoi sert de donner des droits au peuple, s'il ne peut les exercer faute d'exister vraiment et de pouvoir agir ? On en arrive fatalement à se dire qu'il vaut mieux s'en tenir à la réalité et renoncer à la fiction d'un être collectif auquel on confère en théorie des droits qui sont nuls en pratique. Tant que la masse reste la masse, tant qu'elle n'existe pas comme unité vivante et agissante, c'est en vain qu'on lui attribue la souveraineté, et l'unité de l'Etat se fera tout naturellement par le roi. Car le roi, c'est une personnalité, c'est une unité, c'est quelqu'un.

C'est ainsi que le procès entre le roi et le peuple se décide en faveur du roi. Les théoriciens du droit

naturel avaient beau démontrer que le peuple avait des droits par lui-même, il ne pouvait les exercer. Le roi, lui, ne pouvait avoir des droits par lui-même, mais il avait un avantage sur le peuple, un avantage très grand : celui d'être un personnage concret et non fictif, d'être un et non une multitude, et par conséquent de pouvoir manifester sa volonté et de pouvoir agir.

Que fallait-il donc faire pour établir les droits du peuple et pour les conserver ? Il fallait montrer que le peuple existe réellement, que l'unité du peuple est une réalité et non une fiction. C'est ce que fit Rousseau. Il conçut la société comme un corps mystique, un être moral qui a une volonté et qui vit de sa propre vie. Il créa pour ainsi dire une personnalité au peuple. Le peuple est un grand tout qui absorbe en lui toutes les parties qui le composent, et qui leur donne en quelque sorte leur vie et leur être. Certes la société est composée d'individus, mais ces individus, en s'unissant, ont formé une entité qui les dépasse et l'on ne peut plus les considérer isolément. A l'existence physique et absolue qu'ils ont reçue de la nature, s'est substituée une existence morale et partielle. L'homme est devenu citoyen, c'est-à-dire qu'il n'est rien si ce n'est par rapport à tous les autres.

C'est ainsi que Rousseau gagne la cause du peuple. Tant qu'on partait de l'idée de sujets dispersés, tant qu'on ne voyait dans le peuple que la multitude, on avait beau établir des droits collectifs, on ne savait à qui les appliquer. Pour ôter au peuple son incapacité juridique, pour lui donner une personnalité réelle, le faire exister et agir, il fallait savoir saisir le moi collectif à travers les différentes manifestations de la vie sociale, il fallait établir la primauté du social sur l'individuel. Le peuple est une réalité toujours vivante, il n'est pas moins réel que les rois, il l'est même plus, car tandis que tout individu, qu'il soit roi ou sujet, n'a qu'une existence relative et partielle, lui, il est, par lui-même et en lui-même tout ce qu'il doit être.

C'est pourquoi c'est le peuple qui est le vrai souverain, et non le roi. « Votre puissance vous est appliquée par le dehors » avait dit Bossuet, en s'adressant aux rois. « Au fond elle vous laisse faibles ». Chez le peuple, au contraire, la puissance n'est qu'une émanation de son essence même, elle est l'expression de son existence collective. Le peuple est souverain, parce que peuple, parce que réunissant en lui toutes les forces isolées et tous les droits particuliers, il est la

puissance suprême dont tous les individus dans l'état social tiennent leur être. Les rois aiment à se réclamer de Dieu pour se faire obéir, le peuple n'a besoin que de prendre conscience de lui-même pour régner sur les consciences des citoyens. Les rois dominaient par le dehors, la volonté générale règne dans les cœurs. Les sujets des rois obéissent à une volonté qui n'est pas la leur, les citoyens n'obéissent qu'à eux-mêmes. Les lois auxquelles ils se conforment ne sont que des registres de leurs volontés. « Sitôt que la puissance législative » qui est l'essence de la souveraineté « parle... toute autre autorité se tait devant elle ; sa voix est la voix de Dieu sur la terre » (*Considérations sur le Gouvernement de Pologne*. Chap. VI). « La volonté de tous est... l'ordre, la règle suprême ; et cette règle générale et personnifiée est ce que j'appelle le souverain » (*Lettres écrites de la Montagne*. 1re Partie. Lettre VI).

Souveraineté et unité du corps social sont des termes équivalents. L'idée de souveraineté du peuple ne fait qu'établir en droit ce qui est une vérité de fait : à savoir que dans l'état social notre existence devenue partielle n'est qu'en fonction de celle du tout, auquel nous sommes incorporés ; elle consacre le fait fondamental de l'ordre social : la primauté de la société sur l'individu, la renonciation de l'individu à son existence absolue et naturellement indépendante. C'est pourquoi la souveraineté du peuple est absolue et inaliénable. Elle est absolue, parce que toute dépendance particulière serait autant de force enlevée au grand tout, parce que ce qui fait l'essence du pacte social, c'est que « chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale » (*Contrat Social*. L. I, chap. VI), et que « dans une législation parfaite, la volonté particulière ou individuelle doit être nulle », « la volonté générale ou souveraine toujours dominante et la règle unique de toutes les autres » (Ibid. L. III, chap. II). Elle est « inaliénable », parce que si le peuple se dépouille de son droit de souveraineté, pour en revêtir un homme ou plusieurs hommes, « il perd sa qualité de peuple : à l'instant qu'il y a un maître, il n'y a plus de souverain... le corps politique est détruit » (Ibid. L. II, chap. I). Elle est « indivisible », parce qu' « on ne peut la diviser sans la détruire », parce qu'elle est « simple et une » (Ibid. L. III, chap. XIII), parce qu'elle réside essentiellement dans tous les membres du corps et que l'objet de la société est de « mettre en jeu par un seul mobile et de... faire agir de concert » la « somme de forces » (Ibid. L. I, chap. VI) dont elle dispose.

Ce principe n'admet aucune modification. Les formes de gouvernement peuvent changer, mais la souveraineté ne saurait être déplacée. Le peuple peut faire exécuter ses volontés soit par un roi, soit par une aristocratie, ou il peut se réserver à lui-même l'exécution de ses volontés, ceci ne change rien au principe de souveraineté. « Le gouvernement n'est... que la puissance exécutive, et il est absolument distinct de la souveraineté » (*Lettres écrites de la Montagne*. 1re Partie. Lettre V). Les formes de gouvernement ne changent rien à la substance de l'Etat, qui est le pouvoir législatif ou souverain. Si donc le peuple peut créer des officiers qu'il charge de mettre en pratique ce qu'il a voulu, il ne peut se départir de sa volonté en faveur d'une autre personne. Les lois, actes de sa souveraineté, ne peuvent partir que de lui-même.

C'est en effet dans les lois que se manifeste la vie de la société. Les lois sont les formes sous lesquelles agit le moi collectif, la puissance législative est le principe même de la vie politique, le cœur de l'Etat, la force par laquelle la nation subsiste et c'est pourquoi il appartient au peuple seul de légiférer. De ce pouvoir, le peuple ne peut sous aucune condition se départir. « Le souverain n'ayant d'autre force que la puissance législative, n'agit que par des lois ; et les lois n'étant que des actes authentiques de la volonté générale, le souverain ne saurait agir que quand le peuple est assemblé » (*Contrat Social*. L. III, chap. XII). La souveraineté consiste essentiellement dans l'exercice de la volonté générale, dans la volonté législative. Les lois partent du peuple et forment le peuple. Le tout statue sur le tout. Il est à la fois législateur et objet de législation. On ne peut donc déterminer le caractère essentiel des lois en s'en tenant, comme l'a fait Montesquieu, à l'esprit des lois. Il est vrai que les lois doivent être propres au peuple pour lequel elles sont faites, et qu'il faut par exemple qu'elles se rapportent à la nature et au principe du gouvernement. Ces rapports et bien d'autres encore forment l'esprit des lois qui permet de les juger. Rousseau est d'accord là-dessus avec Montesquieu. « Comme, avant d'élever un grand édifice, l'architecte observe et sonde le sol pour voir s'il en peut soutenir le poids, le sage instituteur ne commence pas par rédiger de bonnes lois en elles-mêmes, mais il examine auparavant si le peuple auquel il les destine est propre à les supporter » (Ibid. L. II, chap VIII). Les « objets généraux de toute bonne institution doivent être modifiés en chaque pays par les rapports qui naissent tant de la situation locale

que du caractère des habitants; et c'est sur ces rapports qu'il faut assigner à chaque peuple un système particulier d'institution, qui soit le meilleur, non peut-être en lui-même, mais pour l'état auquel il est destiné » (Ibid. L. II, chap. XI). Car « outre les maximes communes à tous, chaque peuple renferme en lui-même quelque cause qui les ordonne d'une manière particulière, et rend sa législation propre à lui seul » (Ibid.). Rousseau ne conteste donc pas que pour examiner une loi, pour en concevoir l'esprit, il faille l'envisager dans ses rapports particuliers. Mais se borner à analyser ainsi l'esprit des lois, ne suffit pas pour établir leur vrai caractère. Une telle analyse laisse dans l'ombre l'auteur des lois, elle ne remonte pas jusqu'à la volonté dont émanent les lois, elle n'établit pas le droit de légiférer.

Qu'est-ce en effet qu'une loi pour Montesquieu ? C'est une création humaine, certes, mais une création de la raison humaine plutôt que l'expression d'une volonté. La loi est voulue, mais voulue en quelque sorte dans le sens d'une solution qu'on recherche à un problème dont les données seraient d'une part les conditions de la vie d'un peuple, de l'autre, une fin à réaliser. La mesure législative ressort de la combinaison de ces deux facteurs. Peu importe dans cet ordre d'idées qui est l'auteur de la loi. Montesquieu voit devant lui les lois de tous les peuples, de tous les siècles ; il les compare, il les classe, il les juge, il voit l'œuvre législatif et devant l'esprit de la loi disparaît l'esprit de celui qui l'a faite, ou qui aurait eu le droit de la faire. Il n'en est pas autrement en législation que dans les sciences. Ce qui intéresse, c'est la loi, c'est le produit de l'intelligence humaine, et il est indifférent que celui-ci se manifeste tantôt dans tel individu, tantôt dans tel autre. Le pouvoir législatif n'est pas essentiel pour la définition de la loi. La loi, c'est la loi. Etablissez-la comme vous voudrez, ce sera toujours la loi, être impersonnel pour ainsi dire, dont il s'agit de comprendre l'esprit.

Chez Rousseau, la question change complètement d'aspect. La loi, considérée dans son esprit, n'est pas tout. Ce qui importe, avant tout, c'est la volonté qui se manifeste dans la loi. La loi n'est rien sans cette volonté, et cette volonté, c'est la volonté du peuple, c'est la volonté générale. Montesquieu plaçait l'intelligence avant la volonté, et la loi avant le peuple. Pour lui, c'est la raison qui fait la loi, et la loi qui fait le peuple. Pour Rousseau, c'est la volonté du peuple qui fait la loi, et ce n'est que comme émanation de la volonté générale qu'à son tour, elle forme

le peuple. La loi, pour lui, ne peut être détachée du moi collectif. Le vrai caractère du moi collectif, c'est de vouloir, vouloir pour vivre, et c'est cette volonté qui fait les lois. Les lois, quelle que soit la forme du gouvernement, ne peuvent être que l'œuvre du peuple, les manifestations du moi collectif.

Car le peuple a une âme, il a une volonté, et du moment où il sait vouloir, il n'a qu'à vouloir, c'est son droit. Ceci ne veut pas dire que Montesquieu ait considéré le peuple comme une masse ; au contraire, il a conçu l'unité de l'esprit d'une nation. Cette unité est fondée sur certaines affinités qui existent entre les membres d'un même peuple, comme il y a d'autre part entre les différentes nations des affinités dérivant du climat, des circonstances, etc. L'Europe s'oppose à l'Asie, l'esprit d'Occident à celui d'Orient. Montesqieu a observé les différentes nations. Il les a comprises. Il sait ce que c'est qu'un Anglais, un Français. Sa méthode consiste à définir un caractère national par certaines qualités qu'il croit retrouver dans tous les membres d'une même nation. Ceux-ci se sont formés aux mêmes traditions, le passé, la continuité d'une vie nationale agit en eux. Les lois, les institutions leur impriment un caractère commun, de même que celles-ci pour agir sur un peuple, supposent certaines conditions d'existence et certains mobiles auxquels obéissent les particuliers.

Ainsi se forme ce qu'on appelle une nation. Les nations ont leur temps de prospérité et de décadence, et leur sort est déterminé par leur constitution qui les rend puissantes, ou prépare leur chute, selon qu'elle remplit plus ou moins bien son objet, selon qu'elle est plus ou moins bien appropriée aux conditions de leur existence et à leur individualité. Une nation est un corps constitué selon certaines règles, c'est une individualité collective, c'est un organisme dont la structure est déterminée par l'ensemble des lois, des coutumes et des mœurs auxquelles les particuliers se soumettent.

Rousseau a adopté cette conception de la nation, mais il ne s'en est pas tenu là. L'unité d'esprit que Montesquieu retrouve chez les différentes nations n'est pas fondée, ou du moins n'est pas nécessairement fondée sur une volonté commune. Il manque quelque chose à sa définition, c'est l'idée de l'âme nationale. Les particuliers qui font partie de la nation se ressemblent ; ils sont englobés dans un ensemble de rapports qui les unissent entre eux et qui les lient à l'Etat ; ils sont mus par des ressorts que le législateur

fait jouer selon les fins que se propose le corps politique, et les individus composant la nation suivent, dans leur manière de penser et d'agir, les directions qui leur sont imprimées par les lois. Les esprits sont façonnés selon l'esprit général, les efforts particuliers sont coordonnés dans un système social, le sort de la nation est réglé selon la constitution du corps politique et tout se fait selon certaines nécessités. Mais où est la conscience de ces unités qui vivent et qui passent ? Elle n'est peut-être tout à fait que dans l'esprit de l'historien qui sait analyser les facteurs par lesquels sont déterminés l'esprit et la vie d'une nation. Les particuliers qui agissent dans leur sphère, sans se soucier de l'ensemble, suivent l'impulsion des forces sans savoir où ils vont ; les lois d'après lesquelles se règle la vie du corps politique agissent sur eux, produisent des effets variés sur leur mentalité, mais ils ne connaissent pas l'esprit des lois qu'ils subissent, ils sont des sujets non à vrai dire de tel ou tel prince — les princes eux-mêmes sont assujettis aux principes qui règlent la vie du corps politique — mais des traditions et des formes sociales.

Chez Rousseau les sujets sont devenus des citoyens et la nation est devenue consciente d'elle-même, les lois sont l'œuvre du peuple, les manifestations de sa volonté. Les formes politiques dans lesquelles se joue la vie collective ne sont que des émanations de l'esprit social qui est au fond de chacun de nous. Le sort de la nation certes ne dépend pas entièrement des citoyens. « Le corps politique, aussi bien que le corps de l'homme, commence à mourir dès sa naissance et porte en lui-même les causes de sa destruction » (Ibid. L. III, chap. XI). Mais la responsabilité des citoyens reste entière. Lorsque l'Etat périt, c'est que ses membres n'ont pas su maintenir dans leurs décisions l'intégrité de la volonté générale, principe vital des nations.

Car c'est au peuple de vouloir ses lois, il a une volonté, il a un moi. Le peuple, si on s'en tient à l'idée de Montesquieu, est composé d'un nombre d'individus liés par des rapports constants. Ces rapports fixés par des lois sont ce qui constitue les vrais caractères de la vie sociale. Pour Rousseau, il y a au fond de toute société autre chose, il y a une unité qui constitue le principe vital d'un peuple, il y a une réalité, c'est le peuple lui-même qui vit et qui veut.

Ainsi toutes les idées politiques de Rousseau culminent dans la vision du peuple. C'est le peuple qui est la grande réalité politique. Il est à la fois le sujet et l'objet de toute législation. Tandis que les individus qui

le composent n'ont qu'une existence partielle et relative et n'existent que par rapport à lui, il est ce qu'il est par rapport à lui-même. Et ce peuple, c'est tout le peuple, c'est la masse. De même que Rousseau avait révélé l'homme du peuple à lui-même en le rappelant à sa dignité d'homme, il rend le peuple conscient de sa volonté, il lui fait comprendre la puissance qu'il y a dans la volonté commune. D'autres, avant lui, avaient parlé d'Etat, de nation, de patrie. Lui, il dit : *peuple*, c'est le terme qui rend le mieux sa pensée. Quand vous employez les termes de nation, d'Etat ou de patrie, qu'entendez-vous par là ? Est-ce l'ensemble des citoyens que vous désignez par ce mot ? Non, vous désignez le principe de l'unité collective, vous extrayez, pour ainsi dire, l'esprit national de la masse, vous établissez un ensemble de qualités qui constitue le génie de chaque nation, ou bien encore vous avez en vue un patrimoine idéal. Pour faire comprendre votre sentiment, vous citerez les grands hommes qui ont illustré votre patrie. Fiers de ce que votre nation a fait pour la civilisation, vous éprouverez une satisfaction à la comparer à d'autres. Mais votre amour embrasse-t-il la masse du peuple comme telle ? Aimez-vous le peuple ? Dites plutôt que le peuple ne correspond qu'imparfaitement à l'idée que vous vous formez de la nation, que les mérites dont vous vous réclamez en glorifiant votre nation, vous ne sauriez les attribuer au peuple, mais à telle élite, qui, pour vous, représente la nation. Aimer la France et aimer le peuple sont deux sentiments qui ne vont pas toujours de pair. Les philosophes avaient pleinement conscience de la grandeur de leur siècle et ils ne méconnaissaient pas le rôle qu'avait joué la France dans l'histoire de la civilisation. Ils voyaient la culture française se répandre et gagner de jour en jour en influence. Sans méconnaître les mérites des autres nations, ils étaient fiers d'être Français, mais aimaient-ils le peuple ?

Rousseau, lui, aime le peuple. De même qu'il a su retrouver dans l'homme du peuple la nature, il sut dégager de la masse du peuple l'unité des sentiments qui lui révèlent son moi collectif. Cette unité ne fut pas chez Rousseau une théorie, elle fut le reflet vivant d'expériences personnelles, de souvenirs et de nostalgies. Il eut le sentiment immédiat, l'intuition de ce que c'est qu'un peuple communiant dans les mêmes sentiments. Genève lui en reste une image vivante. « Est-il une jouissance plus douce » dit-il, en évoquant le souvenir de sa patrie, « que de voir un peuple entier se livrer à la joie un jour de fête » (*Rêveries du Promeneur Solitaire*. 9^me^ Promenade). Chacun se voit et

s'aime dans les autres « toutes les sociétés n'en font qu'une, tout devient commun à tous » (*Lettre à M. d'Alembert*, sur son article *Genève*, dans le VIIme vol. de l'Encyclopédie). « Il résulta de tout cela » dit-il encore en décrivant une fête publique à Genève «, un attendrissement général que je ne saurais peindre, mais que, dans l'allégresse universelle, on éprouve assez naturellement au milieu de tout ce qui nous est cher » (Ibid.). Ce que le citoyen ressent alors, qu'est-ce autre chose sinon une révélation des liens qui l'attachent du plus profond de lui-même à son peuple ?

Sachez aimer le peuple, tout le peuple, sachez vivre de sa vie. Car c'est en lui que dans l'état social vous tenez votre existence, et ce n'est qu'en vivant de la vie collective, en vous soumettant à sa volonté, que vous serez libres. C'est ainsi que Rousseau comprit et aima le peuple. Il lui révéla son âme et sa puissance. Aussi le peuple lui en sut gré. Lorsqu'il devint conscient de lui-même, pendant la révolution, il se souvint de Jean-Jacques, et fit de lui son apôtre.

BERNARD GROETHUYSEN.

BERNARD GRŒTHUYSEN

J'ai connu un Ukrainien dont la voix était si virile, si riante, d'une santé si riche dans la simple conversation, que son coffre semblait contenir les charges et les sonneries d'un régiment de Cosaques ; les voix de Parisiens, métallurgistes ou gars du bâtiment, semblaient fluettes, anémiques près de la sienne.

Chez Bernard Groethuysen, la grande santé russe s'était saisie de l'intelligence. Il échappait à la neurasthénie dont sont plus ou moins touchés les représentants de la conscience. Je ne l'ai jamais vu maussade ou déprimé. Il paraissait quitte des misères humaines, ennui, lourdeur, maladie. Les veilles et l'usure épuisante d'une activité cérébrale soutenue ne le marquaient jamais de fatigue. Il irradiait de bonheur, à sa manière, tout autant qu'un jeune athlète qui rentre des sports d'hiver, renouvelé par le soleil et l'air de la haute montagne, mais son bonheur ne semblait pas animal. Il habitait son corps comme une âme un nuage ; une énergie douce, spirituelle, ensoleillée y circulait. J'aimais le voir aller et venir, marcher à petits pas d'inspiré. Il semblait sans poids, il pensait en s'aidant de ses jambes, il méditait de la tête aux talons, noble et bonhomme.

Il ressemblait à Verlaine, à Kropotkine, à Socrate, mais j'aurais bien vu, en regardant son très beau front, sa barbe et ses cheveux gris, sa tête, sur les épaules d'un Père Eternel, plus fraternel et moins chef de tribu. Dieu, en ressemblant davantage à Groet, aurait gagné en humour.

En rencontrant Groet, j'étais comme admis près d'un Dieu le Père, sensiblement amélioré, pour lui raconter au jour le jour ma vie, m'y reconnaître. C'était un esprit sans limites, sans barrières, d'une infinie bonté. Son intelligence était généreuse, contagieuse, enrichissante. Rien d'humain ne lui était étranger. J'aurais pu vivre avec patience des jours plus durs pour le bonheur d'être en face de Groet et de lui raconter mes « expériences ». Il n'était pas nécessai-

re d'être un grand ceci ou un grand cela, d'avoir du galon littéraire pour lui prendre son temps, obtenir son audience affectueuse. Manœuvre ou ambassadeur, on était dans la société du grand esprit un autre esprit aussi détaché des distinctions sociales qu'une âme après la mort.

Aristocrate mais non bourgeois, il préfigurait l'homme fraternel de la société sans classes, idéale. Il me suffisait de penser à Groet, de lui écrire, pour être heureux et délivré de la solitude. De loin, j'ai beaucoup vécu avec lui. Je le rencontrais familièrement, je l'admirais religieusement. C'était une planète, il contenait ses amis, il les voyait mieux qu'eux ne pouvaient se voir. Il dirigeait la conversation sur les sujets qui leur tenaient le plus à cœur, il intervenait par saillies, il créait un climat d'humour. J'aimais la nature de son sourire, sa voix assourdie, la lumière spirituelle de ses yeux. Il agissait par son être, plus encore que par ses propos. Après une conversation plaisante, amicale, familière, je quittais Groet transfiguré, comme si j'abordais la vie avec un peu de son âme. Je débordais de reconnaissance, j'étais cousin avec tout ce que la terre portait, comme si la création était la création d'un Dieu plein d'humour, présent lui-même dans toutes les formes. Pour quelques jours, j'étais un frère.

GEORGES NAVEL.

CE QUI COUVE

Après le départ de l'oiseau qui se nourrit de charogne et d'amours surpris — *il nous épiait,* — je sue, front écarlate, grouillant.

De gouttes de sueur, d'odi, d'œufs ?

— Mieux : d'enfants.

Ils crèvent déjà les capes fœtales dans un mouvement de gyroscope (emprunté aux chenilles, lorsqu'elles abandonnent leur robe d'épine ouatée), émigrent et sortent par l'oreille, tels des débris de forêt; garçon et fille mêlés, poussant à grande vitesse. A une allure équatoriale.

Dès ses premiers pas, le garçon manifeste un amour exclusif pour la chasse aux étoiles. J'avais beau l'observer, toujours à l'affût d'un scintillement *scié,* lâchant ses amarres, — il ne dormait jamais.

Une nuit, je le surpris, nu (tout craquant de sécheresse), et découvris qu'il se baignait dans un rayon de lune afin d'étourdir sa douleur d'astre que tatouaient quatre étoiles, FRUIT D'UN COMMERCE NOCTURNE.

L'AVEU DES PETRIFICATIONS

Sous Loföten, les morts de l'île bleue fendue par l'été, glissent en montagne afin de prendre le frais à la racine des nuages.

Aucun obstacle durant la course — puisque tout s'écarte et se décompose LORS D'UN PASSAGE DE CONVOI.

Il a perdu sa route ; les chemins sont autant de plaines écartelées par des buissons de rochers. Dès que le soleil s'en mêle, ils épaillent leur carapace, une chapelure grésillante de mouches.

Toutes puissantes, les *bleues* s'allongent, libèrent un fantôme de caresse, attaquent les rochers et noyautent leur propre convoi : il barre le trot des morts.

Les pieds au large, tournés vers la plaque des fondrières ruinant leurs berges, ils déclenchent un premier éboulis, fort de ses cascades.

Dans une pluie de gravats, l'île craque, vidée de ses transhumants. Au frais, à cent lieues, les lépreux cernent de leur alliance une margelle fraîche.

INTERIEUR

J'ai quitté la cage (où quelques œufs mis au frais teintent leurs coques sous un grouillement de perce-oreilles et de tournesol) pour la jonque qui s'amarre en plein midi.

Dominé par la mer, le bruit du fleuve cède, s'engouffre dans les coquilles : elles encombrent le pont afin de saisir un son mixte.

Je les pénètre *à sa suite*. Un tumulte grandit (je suis gros), bourdonne, échauffe l'oreille.

Mis à l'étroit et forçant les cloisons, je ronge les spires du faîte, dépose un poisson d'argent, et franchis au retour les ondes enfermées depuis peu. Elles explosent en lâchant une époque de vent.

L'OUVRE-SOCLE

Vers l'embouchure du fleuve, quatre rats forent *à leur base* le torchis des cases, remontent vers la flèche du mât, puis se nichent contre la liane ventrale.

Ils sont accompagnés, durant l'ouvre-couture qui dure une nuit, par un agouti râpant du manioc en chantant — malgré les grumes barbelées.

Au matin, l'agouti est seul. Poursuivant l'ombre de ses moustaches, le museau grignote, flaire les poils qui balaient le sol, et, tel un style en panache sur le sciatérique, marquent l'heure.

ELLE VOIT SA FAIM.

Toujours, grignotant et déplaçant ses pesées, le museau s'attaque au socle qu'il perfore.

Désormais, l'heure prend jour sur une galerie châtrée.

RENÉ DE SOLIER.

HAMLET

INTRODUCTION

Alternativement, depuis deux siècles, nos traducteurs présentent sur la scène un Shakespeare pseudo-classique, à la fois édulcoré et bizarre, et un Shakespeare romantique, qui joint la platitude à l'emphase. Mais aux traductions classiques — généralement en prose — comme aux adaptations romantiques — généralement en vers — ont toujours échappé les résonances essentielles du génie shakespearien qui sont celles de l'incantation et de la poésie tragique car les traducteurs romantiques dénaturent la puissance et le lyrisme tragiques en leur substituant l'outrance ou une poésie de pacotille; quant aux traducteurs classiques, par une infidélité plus grande encore, ils substituent la sobriété et la mesure aux éclats et aux violences de leur modèle, ne laissant subsister du tragique que des bizarreries. Or, le tragique shakespearien ne consiste ni dans l'outrance, ni dans la bizarrerie, mais moins encore dans la mesure. Je le définirais volontiers au contraire une poésie de la démesure. Renoncer à traduire cette démesure et lui substituer au rebours la mesure, comme ont fait les meilleurs traducteurs d'*Othello* (G. Neveux) ou de *Hamlet* (Schwob puis Gide) — ou renoncer à transposer au moins un reflet de sa puissance lyrique — et lui substituer une réthorique creuse, comme ont fait les plus célèbres adaptateurs romantiques de *Hamlet* ou d'*Othello* (Vigny - Dumas, etc...) n'était-ce pas renoncer à traduire — sinon tout Shakespeare — du moins les grands drames shakespeariens. Renoncer à les traduire — ou accepter de les trahir.

D'où vient, demandera-t-on, que de grands écrivains : un Vigny, un Gide, aient échoué à adapter ou à traduire Shakespeare, poète tragique ? Je vois à cela une première raison : c'est que les Français, pour imiter une formule fameuse, n'ont pas la tête tragique. Le terme de « tragédie » que nous employons assez improprement pour désigner nos drames classiques, ne doit pas nous tromper là-dessus.

On chercherait en vain, dans Racine ou dans Corneille, ce qui crée l'émotion tragique et qu'on pourrait définir l'expression théâtrale des émotions les plus violentes et les plus élémentaires, presque des émotions « viscérales » : la colère, la peur, le remords, etc... grandies au delà de leurs résonances humaines par la magnificence poétique du langage et la somptuosité du spectacle.

Les « fureurs » ou les « imprécations » de notre théâtre classique ne constituent nullement l'équivalent de ces démesures; et nos « monologues », raisonneurs jusque dans les extrémités de la passion, ne ressemblent pas davantage aux monologues shakespeariens, dont le principal ressort est l'alternance et le contraste — illogiques mais naturels dans les émotions violentes, — entre un paroxysme, une « crise », et une dépression, un apaisement: c'est ainsi qu'à la colère par exemple succèdent la résignation, le désespoir ou la peur. Enfin le héros classique est raisonnable; au lieu que le héros shakespearien est déraisonnable et spontané. La folie est même le spectacle tragique par excellence. Peut-être n'a-t-on pas assez remarqué que les grands héros shakespeariens sont — non pas fous au pied de la lettre, encore qu'on ait très sérieusement débattu la question à propos de Hamlet — mais rendus fous: « comme fous » : *Lear* par la douleur, *Othello* par la jalousie, *Macbeth* et *Lady Macbeth* par le remords, *Richard II* et *Hamlet* par un caractère faible et hésitant. Nulle trace de ce lyrisme de la folie et de l'horreur sur notre théâtre : partout au contraire la mesure ou le sublime, la raison ou la grâce; des conflits intérieurs, non des éclats tragiques. On m'opposera Hugo et les romantiques. Mais Hugo ressemble à Shakespeare comme un mauvais acteur à un grand tragédien: il fait sonner les planches, enfle la voix, exagère uniformément les gestes et les accents les plus naturels. Les « forces de la nature » qu'il porte à la scène ne sont qu'une caricature des authentiques violences shakespeariennes; fausse mélancolie, attitudes mélodramatiques, etc. L'emphase et la réthorique remplacent le naturel et la force. Rien ne souligne mieux l'impuissance du génie français à créer l'émotion tragique.

A la créer — ou à la recréer. Et c'est précisément en considérant les difficultés que rencontre le traducteur à vouloir faire passer dans notre langue un reflet de la poésie tragique, qu'il m'a semblé comprendre que ce n'est pas seulement le « génie français » qui répugne à l'émotion tragique, mais que c'est la structure même de notre langue qui en reçoit si difficilement l'expression. Et ceci explique peut-être cela.

La langue anglaise est accentuée et volontiers synthétique. Par la nature même de ses sonorités: brèves, heurtées,

explosives et — tour à tour — rêveuses, apaisées, musicales, elle est d'abord merveilleusement propre soit à l'accumulation des violences, soit au passage tragique de la colère à l'apaisement. Ell est naturellement incantatoire dans la violence. Elle est de plus naturellement propre à recevoir ces métaphores elliptiques, illogiques, semblables à des « harmoniques » de l'expression naturelle et comme jaillies du fond de l'âme, qui explosent sans élaboration et sans développement, — elles-mêmes aussi proches du « cri » que de « l'image » — et qui forment le tissu de la poésie tragique.

Notre langue est au contraire unie et analytique. Elle exprime naturellement la grâce et la mesure, la noblesse ou la force d'âme. Elle exige des métaphores cohérentes, articulées, logiques. Traduites en français sans transposition, sans un changement de ton et de tempo pour ainsi dire, les violences shakespeariennes ne sont plus incantatoires, mais incongrues. Elles tendent infailliblement, par leur accumulation, à produire l'effet auquel Cocteau s'est amusé dans le début de la « Machine à écrire » « Idiot, cochon, crétin, saligaud, imbécile ! » Quant aux métaphores tragiques, ramassées, et faisant exploser en quelques mots, parfois en un seul mot ou en une seule image d'infinies résonances poétiques, — comme dans une seule note l'oreille exercée sait entendre toutes les harmoniques — elles ne sont plus en français que bizarres, gratuites et incohérentes. De là un premier type de traductions shakespeariennes, dont relèvent les traductions de Schowb et de Gide pour Hamlet, écrites dans une langue mesurée, « classique » mais curieusement semée d'incongruités et de bizarreries — à moins que les métaphores n'aient été édulcorées ou que pour leur permettre de « passer » en français, seules en aient été conservées les résonances musicales et gracieuses.

L'autre type de traduction: l'adaptation romantique, est peut-être moins satisfaisant encore. Mais du moins est-ce un essai de transposition dans notre langue — et conformément à son génie — des émotions tragiques. Le résultat est toutefois décevant parce que la violence explosive de l'original est remplacée par la rhétorique et par l'emphase — comme dans les drames romantiques — quant aux métaphores, bien que les « harmoniques » transposées soient parfois si différentes, elles ne sont pas traduites plus complètement et leurs résonances ne sont pas mieux épuisées que dans les traductions classiques. Tout se passe comme si nos écrivains ne pouvaient trouver dans la langue française d'autres ressources pour y transposer l'émotion tragique, hors l'emploi de la rhétorique et de l'amplification oratoire. Une telle transposition serait-elle impossible et n'était-ce pas inutilement prétendre que vouloir l'essayer encore après tant d'échecs illustres ?

J'avais depuis longtemps le désir de traduire « Hamlet », poème tragique, mais ces considérations m'auraient sans doute détourné d'un projet trop ambitieux si une circonstance fortuite ne m'avait mis sur la voie d'une méthode nouvelle de transposition.

Je rencontrai dans l'admirable préface de Hugo à la très médiocre traduction de François Victor, ces lignes qui me parurent révélatrices : « ...Shakespeare a un « sunt lacrymæ rerum ». Dans le « we have kissed away Kingdoms and provinces », l'indicible est dit : Cette gigantesque dépense d'avenir faite dans un lit, ces provinces s'en allant en baisers, ces royaumes possibles s'évanouissant sur les bouches jointes d'Antoine et de Cléopâtre, ces empires dissous en caresses... » Et le poète se demande comment traduire tout cela ? C'est alors qu'il m'apparut qu'il n'était pas possible de le traduire mieux qu'il n'avait fait et qu'il avait épuisé par cette accumulation de métaphores, sans les affaiblir, les diverses résonances impliquées dans l'unique métaphore shakespearienne. Je compris qu'on pouvait peut-être transposer la poésie tragique de Shakespeare à condition d'utiliser une méthode de traduction accumulative qui aurait pour effet de séparer et d'articuler conformément au génie plus logique de notre langue ce qui, dans les vers anglais, explose sans préparations. Il suffisait de substituer aux effets en quelque sorte verticaux (synthétiques) de l'anglais, des insistances pour ainsi dire horizontales (analytiques). Mais il fallait dès lors renoncer aux idées reçues en matière de traduction — dont le principe est qu'il existe toujours dans la langue du traducteur un mot qui correspond exactement à tel mot de la langue traduite. Je pensai au contraire qu'il fallait traduire un mot, une image, par autant de mots, et presque par autant d'images qu'il le faudrait pour épuiser toutes les résonances poétiques du texte. En d'autres termes, il ne fallait pas hésiter à être plus long que l'original. Je trouvai un peu plus loin, dans la préface de Hugo, à l'appui de ces pensées : « Quelquefois la traduction doit se dilater... Shakespeare ne veut pas être traduit comme Tacite. »

Restait toutefois à intégrer ces métaphores accumulatives dans une forme, un rythme, un mouvement susceptibles de les recevoir. Hugo qui ne disposait que du vers romantique, n'avait pu le faire. En sorte qu'il ne considérait nullement les images magnifiques qui lui servaient à « rendre » le « kissed away kingdoms » comme une « traduction ». Je pensai au contraire que Péguy — et surtout Claudel — avaient introduit dans notre langue des rythmes poétiques auxquels de telles images pouvaient parfaitement s'intégrer. C'est alors que je conçus le projet de transposer « Hamlet » en versets claudéliens : car je trouvai dans Claudel, d'une part, — comme dans Péguy — un mouvement accumulatif des métaphores — (souvent ternaire : « Voici... et voici...

et voici); et de plus une ampleur, une truculence, une richesse, qui me parurent convenir à l'expression tragique Les éclats et les écarts de langage n'y sont pas déplacés et revêtent de la grandeur. Les métaphores les plus hardies n'étonnent pas. Il est vrai qu'il faut préparer, développer, articuler, ce qui dans Shakespeare éclate. Il est vrai que les écarts de langage sont moins directs et plus oratoires. Bref, ni la logique, ni la réthorique ne perdent leurs droits · le mouvement de Shakespeare est altéré; il se fait plus lent et plus majestueux. Il y a changement de ton et de tempo. Mais la poésie tragique est transposée. C'est du moins ce qu'il m'a semblé. J'obtins par cette méthode un « Hamlet » un peu plus « noble » et un peu moins « naturel » que celui de Shakespeare — et bien entendu beaucoup plus long. J'estime toutefois que c'est là une trahison mineure, et une sorte de concession minima qu'il fallait faire aux exigences logiques et réthoriques de notre langue pour pouvoir y transposer l'émotion tragique en dépouillant l'expression de toute bizarrerie et de toute incongruité, mais en conservant autant que possible les résonances des métaphores originales, sans emphase — comme sans platitude.

On dira peut-être que le verset a l'inconvénient d'être moins « tendu » et moins rapide que le vers shakespearien — partant qu'il est moins dramatique. Mais c'est une opinion toute récente — et des plus contestables — qu'un dialogue doit être à la scène essentiellement sobre, serré, dépouillé, rapide. Cela est vrai de notre théâtre réaliste. non du théâtre poétique. Ni Shakespeare, ni Corneille, ni Claudel, ni Giraudoux ne sont remarquables par la brièveté de leurs « discours » ou de leurs « tirades ». Je dirais volontiers au contraire que le théâtre poétique exige une sorte de ralenti incantatoire et qu'en conséquence, il est préférable de ralentir encore le mouvement d'une tirade shakespearienne — au risque de l'allonger — comme le fait le verset Claudélien, plutôt que de précipiter le mouvement des célèbres monologues de « Hamlet » par exemple, sous couleur de les rendre plus dramatiques. Car c'est alors précisément qu'ils paraissent longs, parce que le souffle manque. L'art du traducteur s'apparente ici à celui de l'acteur dont les gestes lents et mesurés, souvent l'immobilité, parfois les silences, doivent être en harmonie avec l'incantation tragique. C'est à cette condition qu'une langue poétique peut passer la rampe.

Et si l'on estime que je n'ai pas réussi, je demande seulement qu'on n'en accuse pas la présente méthode de transposition, car je la crois réellement beaucoup plus fidèle à la « pensée » de Shakespeare que les méthodes de traduction plus littérales — mais plutôt un traducteur coupable d'avoir trop présumé de ses forces.

CHRISTIAN PONS.

HAMLET

Acte III, Scène III

Le Roi - Polonius

Polonius. — Monseigneur, il se rend chez sa mère ; je vais donc me cacher derrière la tapisserie pour entendre ce qui se dira. Je suis persuadé qu'elle va le tancer d'importance. Il sera bon toutefois — ce sont vos propres paroles, et vous avez parlé le langage de la sagesse — il sera bon qu'une tierce personne assiste sans se faire voir à leur entretien, car une mère a des trésors d'indulgence, c'est la loi de nature. Adieu sire. Je viendrai vous rendre visite avant votre coucher, et je vous dirai tout ce que j'aurai appris.

Le Roi. — Merci, mon cher Polonius, merci. (*Sort Polonius*).

Mon crime est en moi, Seigneur, comme une plaie ulcéreuse, comme une chose pourrie dont l'odeur ignoble monte jusqu'à vous.

Mon Dieu ! J'ai tué mon frère. Et le poids de la malédiction originelle pèse sur mes épaules.

Je voudrais prier, mais je ne peux pas. Malgré toute ma volonté tendue et ensemble tout mon désir.

Ma conscience coupable est plus puissante que mon désir de prière ; l'horreur de mon crime me retient.

Et je suis comme un homme immobile dans un carrefour parce qu'il ne sait plus quelle route prendre.

Mai quoi ? Quand cette main maudite serait gonflée du sang de mon frère comme une éponge !

Et rouge comme une étoffe cardinalice encore toute dégouttante de pourpre !

N'y a-t-il pas assez d'eau dans votre beau ciel, mon Dieu, dans ce ciel bon, ce ciel juste,

Pour lui rendre une blancheur de neige ?

Seigneur ! Je vous le demande, à quoi sert votre miséricorde,

Si elle ne peut pas regarder le crime en face ? Et le pouvoir de la prière n'est-il pas de redresser le pécheur qui tombe ?

Mais aussi de pardonner après la chute ? Ainsi ma faute sera effacée. Mon Dieu : n'est-il pas vrai ? Je vais pouvoir relever la tête !

Hélas ! mon cas est singulier. Voici que je ne sais même plus comment former une prière.

Car il ne me suffit pas de dire simplement : « Pardonnez-moi ce crime atroce. » Cela n'est pas possible, puisque j'ai encore en ma possession tous les objets de ma convoitise

Tout ce qui m'a fait commettre ce meurtre : ma couronne, la Reine, mes ambitions.

On ne peut pardonner à qui jouit paisiblement des fruits de son crime. Je sais bien que dans le train corrompu de ce monde, ici-bas,

La main dorée du criminel écarte trop souvent la justice ; le fruit même d'un vol ou d'un meurtre peut acheter le juge ou l'avocat

Mais il en va tout autrement là-haut ! Il n'y a plus, auprès de vous, mon Dieu, d'avocasseries ni de combinaisons

Nos actions sont exposées sous leur véritable jour et nous sommes confrontés avec le visage découvert de nos fautes comme des témoins irrécusables ; nous sommes bien obligés d'avouer.

Que puis-je faire, mon Dieu, et quel recours me reste-t-il encore ? Essaierai-je la puissance du repentir ? Je sais qu'elle est infinie

Mai que peut-elle, hélas ! sur une âme qui ne sait pas se repentir ?

Car il y a quelque chose de mauvais et de sombre en moi que je ne puis pas arracher de mon cœur. O cœur ténébreux comme la mort. Misérable état où me voilà réduit !

O mon âme enlisée ! A chaque effort que je fais pour la dégager de cette boue, s'enfonçant davantage !

A moi ! Anges de Dieu, venez me secourir ! Pliez, genoux rebelles, et vous, mon cœur tout cuirassé d'airain,

Faites-vous tendre comme la chair d'un enfant qui vient de naître.

Tout peut aller bien encore.

Peut-être.

(*Il s'agenouille dans le fond du théâtre*)

(*Entre Hamlet*)

Hamlet. — Voici le moment ou jamais: tandis qu'il est en prière.

Voici le moment d'agir. Je vais le frapper. Je l'expédie dans l'autre monde et me voilà vengé. Tout beau, ceci mérite réflexion.

Ainsi un scélérat a tué mon père; en échange de quoi, moi, son fils unique, j'expédie ledit scélérat dans l'autre monde

C'est-à-dire au ciel, tout bonnement.

Oh ! Oh ! Est-ce bien là une vengeance ? Non pas. On croirait plutôt que je le récompense de ses bons offices, on dirait ma foi que je lui paie des gages ! Il n'a pas tué mon père dans les mêmes conditions: il l'a surpris le ventre plein comme un bon vivant tout chargé de matière

Tout chargé du poids de ses péchés bien florissants comme un arbre au mois de mai croulant sous les fleurs

Et Dieu sait où en sont ses comptes là-haut ! Mais j'ai tout lieu de croire qu'ils sont difficiles à régler.

Serait-ce donc bien me venger ?

Que de frapper celui-là maintenant, tandis qu'il est en train de se purger l'âme ?

Tout préparé et juste à point, pour ainsi dire, pour le grand voyage ?

Non pas, grands Dieux !

Allons, rengainons ce fer. Il est destiné à voir bien d'autres horreurs. Je veux le tuer quand je le surprendrai ivre-mort, ou fou de colère, ou vautré dans les plaisirs de sa couche incestueuse

Ou encore au jeu, en train de blasphémer ; enfin dans quelque occupation, quelque passe-temps impie qui ne lui laisse pas la moindre chance de salut, la moindre odeur de sainteté.

C'est alors qu'il faudra le renverser d'un bon coup cul par dessus tête ; et qu'il aille donner des talons contre la voûte céleste

Et que son âme soit aussi noire que l'enfer

Où elle descendra

Çà, ma mère m'attend. Il faut partir. Quant à toi tu es un malade incurable et la présente ordonnance ne fait que prolonger tes jours. Tu es condamné. (*Il sort*).

Le Roi (*se relevant*). — Hélas ! mes paroles s'élèvent un peu, mais mes pensées ne quittent pas la terre. Et les paroles seules sans l'accompagnement de nos pensées

Ne peuvent pas monter jusqu'à Dieu. (*Il sort*).

Scène IV

L'appartement de la Reine

Entrent la Reine et Polonius

Polonius. — Il va venir sur-le-champ. N'hésitez pas à aller droit au but ; dites-lui qu'on ne peut plus

supporter ses incartades et que votre grâce a dû s'interposer pour le protéger contre la fureur royale. Je vais me cacher ici même. Je vous en prie. Traitez-le sans ménagement.

HAMLET (*derrière le théâtre*). — Holà ! Ma Mère ! Etes-vous là, ma mère ?

LA REINE. — Vous pouvez compter sur moi. Ne craignez rien. Retirez-vous car je l'entends venir. (*Polonius se cache derrière la tapisserie*).

(*Entre Hamlet*)

HAMLET. — Eh bien ! Qu'y a-t-il donc, ma mère ?

LA REINE. — Hamlet, tu as offensé ton père, tu l'as grandement offensé.

HAMLET. — Ma mère, vous avez vous-même offensé mon père, et vous l'avez grandement offensé.

LA REINE. — Allons donc, mon fils ! Voilà une réponse parfaitement insensée ! C'est le langage de la démence.

HAMLET. — Allez donc, ma mère, car voilà une accusation parfaitement injuste ! C'est le langage de la malignité.

LA REINE. — Or çà, mon fils !

HAMLET. — Oui ! Qu'y a-t-il donc, Madame ?

LA REINE. — Avez-vous oublié qui je suis ?

HAMLET. — Non pas. Par la sainte croix. En aucune manière.

Vous êtes la Reine — et l'épouse du frère de votre défunt mari

Vous êtes aussi ma mère, hélas !

LA REINE. — Puisque vous le prenez sur ce ton, vous trouverez bientôt à qui parler. Pour moi, souffrez que je me retire.

HAMLET. — Tout doux, Madame ! Asseyez-vous ! Vous ne bougerez pas d'ici

Vous ne partirez point que vous n'ayez vu au miroir que je vous tendrai, le plus intime et le plus intérieur de votre âme. Ha ! Ha !

LA REINE. — Que veux-tu faire ? Tu vas me tuer, Hamlet ? Au secours ! Holà ! Au secours !

POLONIUS (*caché*). — Holà ! Ho ! Au secours ! Au secours ! Au secours !

HAMLET (*dégainant*). — Or bien, qu'est-ce que cela ? Un rat derrière la tapisserie ! Je vais le tuer. Je gage un ducat que je vais le tuer. (*Il tire de son épée dans la tapisserie*).

POLONIUS (*caché*). — Ah ! Je meurs !

LA REINE. — Grands Dieux ! Qu'as-tu fait là ?

HAMLET. — Ma foi, je ne sais trop ! Est-ce que c'était le Roi ?

LA REINE. — Dieu ! Quel geste insensé et criminel !

HAMLET. — Un geste criminel, dites-vous ? — Oui, vous avez raison, ma bonne mère : un geste presque aussi criminel

Que de tuer un roi et d'épouser son frère, n'est-ce pas ?

LA REINE. — Que de tuer un roi ! Tu as dit : tuer un roi !

HAMLET. — Oui, Madame. Ce sont mes propres paroles. (*Il soulève la tapisserie et découvre Polonius*).

Tiens ! Le misérable imbécile ! — Adieu ! Pauvre intrus, pauvre sot ! Tu as payé cher ton audace !

Je t'avais pris pour ton maître, par ma foi. C'était sans doute ta destinée.

Voilà qui te démontre le danger de faire l'important et l'inconvénient de faire du zèle !

Cessez de vous tordre les mains et de vous agiter de la sorte, Madame ! Soyez calme ! Asseyez-vous !

Vous avez de bien autres sujets d'agitation

Laissez ces mains, vous dis-je ! C'est à votre cœur que j'en veux, moi. C'est votre cœur que je veux remuer et agiter,

Et faire vibrer encore et tordre comme une corde

Si l'habitude du mal ne l'a point trop endurci et fortifié contre le langage de la raison

S'il n'est pas devenu de pierre.

La Reine. — Et qu'ai-je donc fait selon toi qui te permette d'élever la voix en ma présence et de me tenir de tels propos ?

Hamlet. — Vous avez commis une action, Madame

Qui souille les grâces et la pourpre de votre belle chasteté.

Et fait de votre vertu même une hypocrisie ; ôtant les fleurs du front d'un innocent amour

Pour le flétrir du sceau de l'infamie

Car après ce que vous avez fait, ô ma mère, les serments du mariage ne sont non plus que des serments d'ivrogne

Les contrats les plus sacrés sont lettre morte, et notre sainte religion

N'est qu'une suite de mots dépourvus de sens, une sotte litanie, une imposture

Voyez ce ciel au-dessus de vous, Madame, aussi insensible et inébranlable qu'une voûte de pierre

Comme il s'assombrit cependant et en même temps s'empourpre ce soir. Regardez cet immense et lugubre visage.

On dirait un ciel de fin du monde —

Et on dirait, ma foi, que votre crime lui fait horreur.

LA REINE. — Mon Dieu ! Quel est donc ce crime, comme vous dites, qui s'annonce par votre bouche avec une telle grandiloquence ? Vous rugissez, vous tempêtez ; on pourrait se croire au théâtre.

HAMLET. — Vraiment ! regardez ces deux tableaux. Ce sont les portraits de deux frères.

Voyez quelles grâces sur ce visage-ci ! N'est-ce pas la chevelure d'Apollon, le front de Jupiter, l'œil de Mars. Ce regard fait pour commander et pour se faire craindre ?

Et dirait-on pas le corps du messager des Dieux, Mercure

Lorsqu'il touche du pied le flanc arrondi d'une colline comme un baiser contre le ciel ? Dirait-on pas que tous les Dieux, l'un après l'autre

Avaient marqué de leur sceau cette forme humaine pour faire don à l'univers d'un homme enfin dans sa perfection ?

Cet homme était votre mari, Madame. Mais voici celui qui est votre époux maintenant :

Tel un épi niellé dans un champ, dont le seul contact flétrit ce qui l'entoure, et ruine misérablement la plus belle tige à son côté. N'avez-vous donc point d'yeux pour voir, Madame ?

Comment avez-vous pu quitter cette haute cime où il vous avait été donné de venir respirer

Pour cette fange et ce marécage ? N'avez-vous point d'yeux pour voir ?

N'allez pas me parler de l'aveuglement de la passion, car à votre âge

Les folles ardeurs de la jeunesse se sont apaisées

Et ce sang à gros bouillons qui bat dans les artères, ces mille cymbales dorées en nous, ces feux multicolores d'un éternel jour de fête

On est plus calme, on est plus sage ; les désirs sont moins audacieux : ils obéissent aux arrêts de notre jugement

Or, quel jugement vous conseillerait d'abandonner ceci pour cela ? Je sais bien que vous n'avez pas perdu la raison

Car la folie n'a point de passions, elle n'a plus de sentiments.

Il faut cependant que votre raison ait été comme paralysée ; la folie même n'aurait pas commis une pareille erreur

A la démence asservi votre esprit eût conservé assez de discernement encore.

Pour apercevoir cette différence ici. Quel démon vous a donc ainsi aveuglée comme au jeu de colin-maillard ?

Où nos sens dispersés véritablement battent la campagne, chacun pour son propre compte

Les mains sans le secours des yeux, l'ouïe sans le secours de la vue ni des mains, et l'odorat, ma foi, cavalier seul

Car un seul de vos cinq sens à peu près normaux eût suffi ; que dis-je ? Une toute petite partie d'un seul de vos sens, même malade

Pour vous empêcher de vous tromper aussi grossièrement.

Où est le rouge de la honte sur votre front, Madame ? Ah ! Si les femmes de votre âge deviennent inflammables et ne savent plus résister aux embrasements de l'enfer

Que la vertu fonde comme cire, désormais, aux feux de la jeunesse ! Car quelle honte, mon Dieu, y aurait-il à céder aux assauts d'une irrésistible ardeur ?

Si nous voyons maintenant brûler des mêmes feux vos automnes et vos hivers

Et si votre raison au service de vos désirs se conduit comme une maquerelle !

LA REINE. — Tais-toi, Hamlet !

Tes paroles me font voir jusqu'au fond de mon âme ! On dirait que mes yeux regardent au dedans de moi

Et que j'aperçois d'horribles taches sombres qui ne pourront jamais être effacées.

HAMLET. — Oui bien ! Voilà ce que vous aurez gagné à vous complaire dans l'ignoble sueur de vos jeux lascifs sur une couche souillée. A vous vautrer dans le mélange de vos sales humeurs toutes chaudes et à en savourer le fumet !

A faire l'amour dans une bauge !

LA REINE. — Arrête ! Tes paroles s'enfoncent dans mes oreilles comme des poignards !

Tais-toi, je t'en prie ! Hamlet ! mon bon Hamlet !

HAMLET. — Voyez-vous cela ! Un meurtrier, un scélérat vous dis-je !

Un butor qui n'arrivait même pas à la cheville de votre premier seigneur et maître, le beau roi que voilà !

Un vil coupeur de bourses par dessus le marché, car il s'est emparé de ce royaume comme un voleur

Qui trouve le précieux diadème, la couronne royale, sur un écrin où on l'a déposée

Et qui la fourre dans sa poche. Ha ! Ha ! Ha ! Ha ! Ha !

LA REINE. — Cesse, je t'en supplie !

HAMLET. — Un César de carnaval !

(*Entre le spectre*)

A moi ! O vous nos gardiens dans le ciel !

Abritez-moi sous le vol de vos ailes !

Que me veut votre grâce ?

La Reine. — Hélas ! Il est bien fou !

Hamlet. — Ne venez-vous point reprocher à votre fils de perdre son temps dans de vaines fureurs,

Et de tarder à accomplir votre principal commandement ? Parlez !

Le Spectre. — N'oublie pas. Cette visitation en effet n'est que pour réveiller ta volonté qui s'endort.

Mais regarde: Ta mère semble atterrée. Il se livre un violent combat dans son âme: Il faut que tu interviennes

Car ces êtres faibles sont la proie de leur imagination trop puissante.

Parle-lui doucement, Hamlet !

Hamlet. — Qu'avez-vous, Madame ?

La Reine. — Hélas ! Qu'avez-vous, vous-même mon fils ?

Voici que vos yeux fixent le vide et que vous conversez avec l'immatériel

On voit paraître dans votre regard vos esprits égarés

Et comme des soldats réveillés par une alerte se redressent et se mettent sur leur séant

Vos cheveux sagement couchés tout à l'heure se hérissent et se dressent maintenant; on dirait des êtres vivants soudain ! Dieu ! Cela est horrible à voir !

Mon fils ! Mon bon Hamlet ! Au nom du ciel calmez-vous. Eteignez en vous ces flammes insensées qui vous dévorent. Etouffez ces feux de la démence !

Qu'est-ce que vous regardez ?

HAMLET. — Mais lui ! Parbleu ! Lui, Madame ! Voyez donc cette pâleur et ces yeux de flamme !

Cette vision et cette cause sacrée ensemble ! Il y a de quoi convertir des pierres !

Non ! Ne me regarde pas ! Je crains que ton regard ne m'emplisse le cœur d'une pitié si grande

Que la fermeté de ma résolution n'en soit ébranlée

Il ne faut pas que je faiblisse ; il ne faut pas que coulent les pleurs quand doit couler le sang.

LA REINE. — A qui dites-vous cela ?

HAMLET. — Ne voyez-vous rien là-bas ?

LA REINE. — Je ne vois rien. Je ne suis pourtant pas aveugle. Je vois parfaitement toutes choses visibles.

HAMLET. — Vous n'avez rien entendu non plus ?

LA REINE. — Non, rien : hors nos propres paroles.

HAMLET. — Mais regardez donc par là ! Voyez ! Le voici qui s'éloigne. C'est mon père. Ne reconnaissez-vous pas son vêtement ?

Regardez. Le voici qui sort par le portail à présent. (*Sort le spectre*).

LA REINE. — Ce n'est qu'une chimère forgée par votre esprit malade. Une hallucination engendrée par la démence.

Elle excelle à créer de ces images sans corps.

HAMLET. — La démence ! Non, Madame ! Mon pouls est aussi régulier que le vôtre, il bat fort sagement la mesure.

Nous sommes bons musiciens nous aussi, voyez et nous donnons de saine musique, bien mesurée, comme vous-même.

Non, ce n'est pas la folie qui m'a fait parler tantôt. Vous n'avez qu'à me mettre à l'épreuve

Voulez-vous que je vous répète tout ce que j'ai dit ? La folie ne pourrait pas le faire. Elle procède par bonds — d'une chose à l'autre. Elle n'a pas d'esprit de suite

Ma mère ! Pour l'amour de Dieu ! N'allez pas vous flatter de cette vaine pensée

Comme un baume ou un pansement sur un ulcère, mais le mal continue à ronger les chairs au dedans

Ce n'est pas la folie qui parle par ma bouche. C'est bien votre crime, n'en doutez pas !

Confessez-vous à Dieu, repentez-vous de vos fautes passées, et fuyez le péché à l'avenir.

Au lieu d'épandre ce fumier sur vos mauvaises herbes pour les rendre plus vigoureuses encore.

Et maintenant pardonnez-moi si je vous ai parlé le sévère langage de ma vertu

Oui : car en ce temps d'abondance et de grosses bedaines

Il convient que la vertu s'excuse auprès du vice lorsqu'elle fait quelque chose pour son bien

Demandant pardon de la liberté qu'elle prend ; avec force mines et révérences, comme une demoiselle de la Cour. Ha ! Ha ! Ha ! Ha !

La Reine. — Hamlet, mon cœur se brise.

Hamlet. — Eh bien ! Qu'il se brise et qu'il se déchire ! Qu'il soit coupé en deux ! Il y en a une bonne moitié pourrie.

Rejetez de vous les parties mauvaises, dépouillez la moitié morte

Et vivez désormais meilleure avec l'autre moitié

Avec un cœur abrégé, purifié.

Bonsoir ! Mais surtout n'allez pas rejoindre mon oncle sur sa couche !

Il faut imiter la vertu, lorsqu'on n'est point vertueuse naturellement. Songez à ce que peut sur notre âme ce monstre qui la dévore : la coutume

C'est le démon des habitudes, qui ruine en nous tout sentiment, et presque toute sensation.

Mais c'est un ange aussi cependant. Car la coutume revêt nos bonnes actions de vêtements pour ainsi dire fort reconnaissables,

Comme sont le froc d'un moine ou la livrée d'un laquais

Et qu'il n'est pas difficile d'emprunter

Essayez de vous abstenir ce soir. L'abstinence vous sera plus facile une autre fois ; plus facile une autre fois encore.

L'habitude est capable de changer en nous jusqu'à la fabrique de la nature

Et certes de chasser le diable, sa puissance est prodigieuse.

Allons ! Bonsoir encore ! Si jamais renaît en vous le désir de recevoir la bénédiction

C'est moi qui vous demanderai de me bénir, Madame !

Quant à lui ! (*il montre Polonius*), croyez que je me repens de mon geste. Mais Dieu l'aura voulu ainsi

Nous punissant en même temps l'un par l'autre. Il a fait de moi son bras et son instrument.

Je vais emporter son corps ; et je rendrai compte de sa mort. Ainsi donc, bonne nuit ! Oui, je suis cruel, mais c'est par devoir, parce que je suis bon et que je déteste le mal

Et ceci n'est que le commencement. Il y aura pire. Un mot encore, chère Madame.

La Reine. — Hélas ! Que vais-je faire, Hamlet ?

Hamlet. — Je vais vous le dire : vous ne ferez pas ce que je viens de vous recommander, j'étais bien naïf, par ma foi !

Vous allez vous laisser tenter une fois de plus par ce gros Claude. Ce roi bouffi va vous attirer sur sa couche

Il vous pincera la joue avec un petit air canaille ; il vous appellera : ma petite chatte

Et avec un ou deux baisers un peu audacieux ; quelques caresses sur votre nuque de ses vilaines pattes, de ses mains maudites

Il en verra la farce. Hop ! Il vous fera dévider votre rouleau ; il vous fera dire tout ce que vous savez : vous lui confierez que ma folie n'est qu'une ruse

Oui, vous allez vous confier à lui. Et vous avez raison. C'est si naturel

On n'est qu'une pauvre reine ; on est belle, avisée et sage

Comment n'irait-on pas confier ses préoccupations les plus secrètes et les plus chères

A ce gros chat-fourré, ce vieux hibou, cet énorme crapaud royal ?

Cela n'aurait pas le sens commun, n'est-ce pas ?

Ha ! Ha ! Ha ! — Ha ! Ha ! Non, Madame ! Foin du bon sens et de la discrétion. Au diable les secrets ! Point de cachotteries, vous dis-je ! Videz votre sac ! Allons ! Répétez tout comme une perruche ! Allez crier cette histoire sur les toits !

Seulement, prenez garde ! Si l'on tombe, on risque de se rompre les os.

LA REINE. — Hamlet ! Aussi vrai que nos paroles sont tissues de notre souffle : un peu d'air vibrant dans le gosier ou entre les lèvres

Le verbe, manifestation en nous de la vie

Sur la vie qui est en moi, je ne soufflerai pas un mot de ce que tu viens de me dire.

HAMLET. — Je dois partir pour l'Angleterre. Vous savez aussi cela n'est-ce pas ?

LA REINE. — Je l'avais oublié. Grands Dieux ! C'est vrai, la chose est décidée, hélas !

HAMLET. — Oui, il y a un pli cacheté que porteront mes deux bons amis, mes vieux compagnons d'étude : Guildenstern et Rosencrantz. Ils sont chargés de me mandater.

J'ai toute confiance en eux

Ce sont deux vipères de l'espèce la plus venimeuse. Ha ! Ha ! Ha ! Ils ont mission de déblayer le terrain sous mes pas et de me conduire avec de grands honneurs dans quelque traquenard.

Mais laissez faire, cela n'a pas d'importance. C'est cela qui est drôle au contraire. Je veux les faire sauter sur leur propre mine. Je trouverai bien le moyen de creuser d'un bon pied au-dessous d'eux

Et de les faire sauter avec leur propre pétard

Jusque dans la lune

Ha ! Ha ! Ha ! Ce sera ruse contre ruse sur le terrain. Il n'y a rien de plus amusant, vous dis-je !

Je m'excuse auprès de vous, Madame, mais ce vieux bonhomme (*il montre Polonius*) va m'obliger à plier bagages. Ha ! Ha ! Ce gros paquet d'entrailles !

Je le fourrerai dans la pièce à côté. Bonne nuit, Mère !

Peste ! Voici notre conseiller bien tranquille maintenant, bien secret, et bien grave.

Qui ne fut de son vivant qu'un sot, un grotesque, et un impénitent bavard.

Allons, Monsieur ! Il faut en finir avec vous ! Bonne nuit, mère !

(*Ils sortent séparément, Hamlet traînant Polonius*)

Traduit de l'anglais par Christian PONS.

DÉMESURE D'HAMLET

Hamlet apparaît comme le premier drame shakespearien pouvant prétendre à la fois à l'extrême individualité et à l'universalité. La lutte, ici, entre l'homme et son destin, l'homme et les pièges que lui tend le mal, l'homme et ses fantômes, ses tentations et ses contradictions, passe sur le plan élevé où elle peut prétendre représenter symboliquement l'homme tout court. A la faveur d'un fait divers anecdotique, axé sur le thème de la vengeance, Shakespeare écrit une tragédie démesurée. Démesurée, mais imparfaite, parce qu'elle part dans tous les sens, et que les efforts pour la réduire à l'unité, malgré le personnage central, resteront vains. Mais cette imperfection même est le signe d'un intérêt nouveau et approfondi, l'effet d'une conception du monde et de la nature de l'homme bouleversante, qui sans cesse dépasse le cadre où la simple technique dramatique voudrait la contenir. C'est que le drame se passe dans la conscience de Hamlet, et que toute l'agitation extérieure, tous les événements qui sont l'armature de la pièce, se réduisent à la représentation symbolique d'une agitation intérieure que nulle action ne résoudra, que nulle décision n'apaisera. Le thème profond, sous prétexte de vengeance, n'est rien d'autre que la nature même de l'homme confrontée avec les problèmes moraux et métaphysiques grâce auxquels elle se définit — l'amour, le temps, la mort, peut-être même le principe d'identité, le problème même de l'existence et de la qualité, pour ne pas dire de « l'être et du néant ». Le choc que reçoit Hamlet à la mort de son père et au remariage de sa mère déclenche l'assaut des questions pernicieuses à la paix de l'âme, et la révélation du fantôme déclenche

celui des réponses corrosives. Le monde change de couleur, la vie de signification, l'amour est dépouillé de sa spiritualité, la femme de son prestige, l'état de sa stabilité, la terre et le ciel de leurs séductions. C'est, par la soudaine irruption du mal, une réduction du monde à l'absurde, de la douceur à l'amertume, de la raison à la folie. Maladie contagieuse, qui s'étend de l'homme au royaume à la voûte céleste :

... « Il en va si péniblement avec mon caractère que cette belle sphère, la terre, me paraît un promontoire stérile ; ce dais si magnifique, l'air, voyez-vous, ce splendide firmament qui nous surplombe, ce toit majestueux incrusté de feux dorés, ne me paraît rien d'autre qu'un ignoble et pestilentiel assemblage de vapeurs. » (1)

Hamlet, passionnément, enquête sur l'ordre humain, social et cosmologique, parce qu'un événement s'est produit de nature à disloquer sa conscience et à ébrécher sa foi. Le choc reçu le pousse à l'impitoyable logique du doute, son hyper-sensibilité (il est atteint de « mélancolie ») sécrète désormais le dégoût et le mépris, son intelligence lucide opère une diabolique analyse des valeurs faussées par l'intrusion, dans le monde harmonieux au sein duquel il était lui-même naguère

... « l'espoir et la rose de ce bel état, le miroir de la mode, et le moule de l'élégance »... (2)

de l'impossible, de l'impensable — et le travail de démolition se poursuit avec un frémissement rageur qui n'épargne rien. Il est curieux de voir avec quelle application soutenue, dans ses nombreux monologues, l'esprit de Hamlet appuie sans cesse ses raisonnements sur des antithèses qui ne sont figures de rhétorique qu'en apparence. Il a toujours au fond de lui la nostalgie d'un ordre, d'une noblesse, d'une spiritualité que la raison aussitôt dément, et il se livre au jeu de massacre avec une joie sauvage, une méchanceté rusée, une insensibilité intellectuelle qui font de cette gymnastique prodigieuse de l'esprit un

(1) *Hamlet*, Acte II, Scène 2, v. 303.
(2) Ibid. Acte III, scène 1, v. 155.

argument de choix pour les partisans de la folie de Hamlet. Mais Hamlet n'est pas fou. Ce simulateur reste maître de sa simulation, et c'est son intelligence aiguë qui déconcerte. Intelligence aiguë du mal, haine du mal par conséquent, qui emprunte au mal ses armes pour le vaincre, qui n'a d'autre ressource que de faire le mal. La raison, subitement, se fait l'esclave de la passion, et l'homme souverain devient malfaisant. D'où, cette cruauté inouïe, ces blasphèmes, ces crimes. La scène avec Ophélie, celle, plus loin, avec Gertrude, sont de celles que l'on supporte difficilement.

Même les rudoiements et la frénésie d'Othello, qui vitupère et tue l'innocence, sont moins douloureux que les invectives dont Hamlet se complaît à souiller Ophélie. Le destin de Desdémone est moins cruel que celui d'Ophélie, car sa mort n'est qu'injustice contre laquelle la raison se révolte en lui opposant, précisément, la justice ; mais celui d'Ophélie est irrachetable, même par la raison, car le mal est souillure de l'âme, et cette innocence est pollution dans l'inconscience. Quant à la scène avec Gertrude, elle passe les limites de ce qui est possible au théâtre. Ici éclate la haine du sexe en termes jusqu'alors inentendus et qui ne trouvent d'équivalents que chez certains romanciers modernes, américains notamment. Insupportable, parce que le sarcasme nauséeux s'exerce contre sa mère, parce que la violence de l'imagination sensible attribue à l'être tabou par excellence les excès passifs de la bête, et l'hypocrite comportement de la femme perdue. Hamlet évoque avec une complaisance haineuse les relents des draps souillés, la sueur fétide d'un inceste qui est une « désécration », et il y faut l'intervention du fantôme pour le rappeler à plus de décence. Hamlet passe ici les bornes, et le chaos mouvant d'une pensée désagrégée semble retrouver, dans son horreur de la bestialité sexuelle, une ligne de résistance si cohérente qu'elle a fait dire à quelques critiques qu'il était un chaste offensé. Je ne le crois pas. La pierre de touche du personnage, c'est son identification consciente et rageuse à la double nature de l'homme, révélée par l'inconduite de sa mère (inconduite au regard de la norme morale non écrite, mais traditionnelle), et qui s'exprime dans ces généralités pour la première

fois, semble-t-il, perçues d'une façon aiguë, et intolérable, par une conscience personnelle :

... « Quel chef-d'œuvre que l'homme ! Comme noble est sa raison, infinies ses facultés ; dans son corps et ses mouvements, comme il est bien proportionné et admirable ; dans ses actions, comme il ressemble à un ange ; et par son intelligence, semblable à un dieu ! La merveille de l'univers, le parangon des animaux ! Et pourtant, en ce qui le concerne, qu'est-ce donc que cette quintessence de la poussière ? L'homme ne me réjouit pas ! » (3)

And yet to me... C'est la réaction personnelle, constamment introduite sous cette forme percutante particulière aux volte-face de Hamlet, comme si on enfonçait un fer rouge dans la plaie qui donne au personnage ce mordant, au conflit intérieur cette réalité insoutenable, qui font que Hamlet, sous les formes les plus diverses, hante la mémoire des hommes depuis sa création. Risiblement, on a fait de Hamlet un personnage romantique, comme si on pouvait le réduire à une attitude grandiloquente et sentimentale. Hamlet, au contraire, est anti-romantique par excellence ; sa clairvoyance et sa brutalité le jettent farouchement contre toute illusion ; son esprit négateur se refuse à tomber dans le piège des apparences idéalisées, et s'il joue de l'emphase, c'est comme à rebours, pour donner plus de prise au sarcasme, qui se retourne contre lui. Dans cette agitation désordonnée, toutefois, l'*expérience* humaine s'approfondit. Psychologiquement, Hamlet s'assagit et se résigne à mesure que la pièce avance, se résigne à penser que cette maladie mortelle dont il est atteint, et qui menace aussi dangereusement l'ordre politique (*il y a quelque chose de pourri...*) assure cependant la continuité de la vie, et la solidité de l'état. Pour lui, le tour est joué, et « le reste est silence » mais Fortimbras réalisera peut-être ce que Hamlet a manqué.

« L'expérience » de Hamlet, pour insatisfaisante qu'elle soit, conduit Shakespeare à des abîmes encore

(3) *Hamlet*, Acte II, scène 22, v. 309.

plus profonds, à des cavernes plus sombres. *Hamlet,* somme toute, se termine sur une note qui n'exclut pas l'optimisme. La mort inévitable du Prince de Danemark n'est qu'un incident douloureux au milieu de quelques autres, dans une aventure d'où se dégage une « philosophie » assez analogue à celle des drames historiques. La différence, c'est que le thème du désordre a envahi la conscience, et devient l'affaire personnelle du héros. Mais la poésie du doute et de l'invective est encore contenue dans des limites que les pièces qui suivent vont reculer. (4)

HENRI FLUCHÈRE.

(4) Extrait d'un ouvrage : *Shakespeare, dramaturge élisabéthain* à paraître aux éditions des « Cahiers du Sud ».

LA TENTATION

A LUCIEN BECKER

I

Heaume de chair, bien que souvent les pleurs
Viennent voiler ta molle meurtrière,
Et que ton souffle — en vain qui me libère —
De la mémoire ait effacé les fleurs

Sur cette vitre où ma main prisonnière
Ne cueille plus que cruelles lueurs,
Toi dont ma vie — et je meurs si tu meurs —
A tant de fois tenté de se défaire,

Je te préfère encore à cet exil
Qu'un monde épars me prépare, quand il
M'offre l'aman d'une grande pensée :

Ici du moins la mort, lente à mûrir,
Rouge soleil sur la mer exaucée,
Parle d'amour à qui sait la chérir.

II

Que vous importe, occupés de Saisir,
Si je méprise, attardé sur la pente,
Le cimier d'or qu'une tête démente
Au hasard coiffe et prétend à choisir ?

Qu'un diadème émergé du Nadir
Ceigne mon front, que sa clarté me mente !
Il est de chair, et de ma lèvre aimante
Jusqu'à la mort je saurai le sertir.

Il est de chair et, si mon espérance
Parfois défaille, il ne connaît d'absence
Et son seul poids me convainct d'exister,

Comme la neige exige de la source
Qu'elle mesure, au flanc roux de l'été,
Le lait du temps, qui rêve dans sa course.

III

O, solitude, ainsi je t'ai conquise,
Ma pierre noire, où tout un ciel attend
De moi sa délivrance, et l'éclatant
Retour, enfin, de l'étoile promise !

Seule ta plaie importe, qu'on attise ;
Je le savais, mémoire, et cependant,
J'ai tant de fois douté ! Mais, maintenant,
Le temps est mort : plus rien ne me divise !

— Oui, mort le temps ! mais cette mort nourrit
Une autre mort, et ma main qui l'écrit
Tressaille dans sa gaîne vieillissante ;

Une autre mort : celle de mon désir,
Aux grilles d'or de la toute-puissante
Vie !
— Allons, triste face, il faut choisir !

IV

Puisque à dessein l'astre noir s'écartèle,
Que le soleil entre dans ma maison !
Et qu'à frôler son ardente toison,
Cesse ma main de se savoir mortelle !

Au fond du puits scellé par ma prunelle,
Que le feu pur consume la raison
Qui fait un fruit se tromper de saison
Et de ma vie une absence éternelle !

Que me pénètre enfin cette rumeur
De l'eau qui passe et de l'air voyageur,
Que l'on oublie — et puis l'on meurt ensemble...

Et, bouche d'or aspirant mes lambeaux,
Fasse de moi, qu'elle éveille et qui tremble,
Un univers couronné de flambeaux !

V

Hélas, l'espoir, aussitôt dit, succombe,
Puisque l'épèle un cœur qu'il n'aime pas !
Un lourd panache, émergé des lieux bas,
Me décapite au faîte de la combe.

C'est mon destin : la vague qui retombe
Ensevelit jusqu'au bruit de mes pas ;
Le sang joyeux retourne à ses combats ;
Je reste seul : l'univers est ma tombe.

Jusqu'à la mort, te contempler, vieil œil
Qui jamais ne t'éclaire ! tant d'orgueil
Me sera-t-il pardonné ? Survivrai-je

A ce faux monde à mes pieds abîmé ?
Mon Dieu, délivrez-moi d'un privilège
Qui mieux me damne... et que j'ai tant aimé !

VI

Ainsi, toujours, la gloire le dispute
A l'évidence atroce, et le couchant,
Soir après soir retrouve, au bout du champ,
Le gisant noir qui songe et qui suppute...

En vain ces mots ! Vivre n'est que volute
Qu'un doigt dessine, et rien ne redescend
Des profondeurs du ciel incandescent
Que mon cœur prend à témoin de sa lutte.

Ah, laissez-moi, sans haine et sans amour,
M'abandonner dans la paume du jour,
Indifférent passager de la terre,

Et dites-vous qu'aux berges du chagrin
Je ne suis rien — qu'eau morte sans mystère
Dont le soleil règlera le destin.

Mai-Août 1946. JEAN ROUSSELOT.

POÉSIE OUVERTE
POÉSIE FERMÉE

I

On répète qu'il y a un divorce de la poésie et du public. Je ne m'en étonne guère, puisque les poètes, depuis près de cinquante ans, semblent se donner pour tâche de jouer avec les mots de la tribu, selon des règles dont ils ont seuls la clé. Au début du siècle, les plus sages d'entre eux, les plus bourgeois, les plus hautains, trouvaient dans l'étymologie des effets difficiles, prétendaient rajeunir les mots dans leur signification perdue... Les autres n'y voulaient faire entendre qu'une musique incommunicable. Mais depuis, ils ont tous déréglé leurs sens : ils s'adonnent à l' « originalité ». C'est une métaphysique, dans laquelle, heureusement, le lecteur n'est pas obligé d'entrer, et qui finit toujours par un effort stérile pour faire parler les mots autrement que dans le langage commun.

Le plus extraordinaire, c'est qu'on reproche au public de ne pas aimer la poésie, lui qui ne cherche dans tous les romans, qu'une occasion de faire fonctionner, pour la santé de son âme, les résonateurs poétiques. A qui la faute, si la poésie de fictions et de rapports, la seule qui l'intéresse et dont il ait besoin, n'est plus représentée, hormis quatre ou cinq grands poètes, que par des romanciers et des écrivains en prose ; si la poésie des poètes ne consiste plus qu'en métaphores ou en images, et si ces mythes lilliputiens, écrasés dans les mots, sont tellement engagés dans le charme du beau langage, que le plaisir d'en admirer

---

Ces pages sont extraites d'un ouvrage portant le même titre, à paraître aux Editions des *Cahiers du Sud*.

les trouvailles, y paralyse, chez le lecteur, l'éveil de l'imagination et la purgation mythique ?...

On aime tant la nouveauté qu'on veut aussi que ce problème soit neuf. Il se posait, pourtant, de la même façon, il y a trois cents ans. Les hommes sensibles qui considéraient alors l'épopée, la tragédie, la comédie comme les genres privilégiés du poétique, il fallait bien, pour se complaire à ces grandes machines, qu'ils estimassent plus la poésie ouverte que la poésie des mots. Jean Paulhan, dans un article paru récemment dans les « Temps Modernes », nous confie que Mme de Sévigné ne trouvait guère à goûter dans Esther que la perfection des rapports. Elle ne devait pas être la seule à penser aussi judicieusement. Dans Cinna, ou dans Polyeucte, dans Phèdre ou dans Britannicus, je demande si ce n'est pas la « perfection des rapports » qui excite, aujourd'hui, notre admiration, plus que la beauté intrinsèque des vers de Corneille ou, même, la musique de Racine. Pour ma part, je changerais volontiers toute leur versification pour l'art qui a présidé, dans ces grandes œuvres, à la disposition des parties mythiques dans un ordre si harmonieux et si bien concerté qu'il influe encore directement sur notre imagination souterraine. Quand on se rappelle que les écrivains du XVIIe siècle n'ont jamais fait mystère de leur goût pour le langage précis, commun, socialisé, et dont les mots exclussent toute acception insolite, qu'ils ont admis l'imitation allant jusqu'au plagiat, qu'ils ont emprunté jusqu'à des expressions « personnelles », comment croire qu'ils aient pu faire consister ce que nous appelons aujourd'hui la beauté poétique, en autre chose que dans la structure des fictions et dans leurs rapports. C'est dans les variations imposées à quelques thèmes, où l'homme « invariable » était toujours à réinventer, qu'ils situaient leur « originalité », peu saisissable d'ailleurs à l'échelle des mots. Le reste était affaire de « beau langage », c'est-à-dire : d'expression juste et adéquate, en quoi ils voyaient bien une beauté certaine, mais pas nécessairement *poétique*.

Au XVIIe siècle, le même public qui goûtait, sans grand effort, la poésie ouverte des tragiques, ne prisait pas plus la poésie fermée de son époque (encore que les mondains eussent donné dans la préciosité), que nos lecteurs modernes, la poésie trop savante qu'on leur propose tous les jours. Je crois même que la différence qui est entre la poésie ouverte et la poésie fermée était plus apparente au XVIIe siècle qu'aujourd'hui parce *qu'elle coïncidait avec la distinction qu'il faut faire*,

inévitablement, en esthétique, entre la fin et le moyen. On voyait clairement que le beau langage, dans la tragédie, par exemple, n'avait pour tâche que de soutenir des rapports *plus beaux que les mots*, tandis que, dans la poésie précieuse, il ne jouait plus que pour *s'inventer lui-même*. De nos jours, la confusion est définitive : la poésie précieuse (ou fermée) est devenue à la fois le « *beau langage* » *et son contraire*, puisque, d'une part, elle n'est plus l'expression adéquate de rien, sinon d'elle-même (*ce qui est heureux*) et que, d'autre part, au lieu *d'explorer l'imagination à la suite des mots*, elle demeure prisonnière de leurs miracles (ce qui l'est moins)...

Il faut donc s'y résigner : il y a un divorce *permanent* de la poésie ouverte et de la poésie fermée (beaucoup plus qu'un divorce de la poésie et du public). Toujours la poésie ouverte a répondu aux besoins profonds de l'esprit, toujours la poésie fermée, à ses inquiétudes les plus artificielles. Mais jusqu'au XIX^e^ siècle, comme la poésie ouverte retenait à son service le « beau langage », on a cru qu'elle se confondait avec la poésie fermée : il n'en était rien. C'est de nos jours qu'il faut *choisir*, ou plutôt : qu'il ne faut plus choisir. Car : il y a, maintenant, *style et poésie fermée à la fois*, ou bien : *rien du tout*.

Et l'on se débat dans une contradiction qui tient à cette double nature du langage : c'est le langage qui invente la beauté, c'est lui qui rappelle à nous notre propre imagination : *il est un moyen d'investigation*...

Mais les mythes, une fois découverts, exigent que leur efficacité s'affirme dans le beau langage, c'est-à-dire, dans un style transparent, n'ayant par lui-même aucune valeur poétique, et se laissant oublier après le passage du courant inspiré. Ici, *le langage est un moyen d'expression.*

Or, c'est le langage inventeur de mythes, le langage en « fusion » qui, depuis déjà longtemps, a été pris pour *fin* par les poètes précieux. Dès lors les mythes n'agissent plus au delà des mots, et ne sont même plus communicables en tant que légende du réel. L'esprit du lecteur ne s'accrochant plus qu'à la vaine surprise de l'écriture.

Il est évident que ce qu'exige le public — à voir son goût pour les romans — ce sont des mythes obscurs, complexes, et enveloppés autant qu'on voudra, mais traduits en langage ouvert : *une mythologie naturelle et sans style.*

II

Ce vieil instituteur était passionné par les expériences de langage et il se montrait d'une sensibilité extraordinaire à l'évidence poétique. Il lui arrivait souvent de me dire : « Les cloches sonnent ce matin », ou « La petite du menuisier est morte » ou telle autre phrase blanche, et puis, réfléchissant, d'ajouter : « N'est-ce point là toute la poésie ? ». Je ne pensais pas tout à fait comme lui, mais j'entrais toujours dans ses vues pour ne pas le peiner...

A quelque temps de là, je le revis : il m'avoua qu'il collectionnait les faits divers (« ce n'est pas nouveau », pensais-je), qu'il recueillait les contes populaires, les proverbes, les expressions qui naissent, parfois, sur les lèvres des paysans...

Et un jour, comme je le pressais de questions, me refusant à croire qu'il fût arrivé par le seul entraînement folklorique et l'usage de son patois, à cet état de mysticité qui lui permettait de trouver belles des phrases comme « La petite du menuisier est morte », « Hé bien ! me dit-il, je me perds dans la contemplation du langage »... Je le soupçonnais de boire un peu trop de son excellent vin, et d'entrer ainsi, par la grande porte, dans le délire poétique, mais ce n'était pas là sûrement l'essentiel de sa méthode. « Mettez-vous les mots dans un chapeau pour les en retirer ensuite au hasard ou si vous découpez le dictionnaire en zigzag ? » — Embrouillez-vous le sens des mots français en les mêlant à ceux qui figurent dans votre lexique languedocien ? Observez-vous le vol des oiseaux ? Vous inspirez-vous du réel en cherchant à nommer, par exemple, les signes du destin que le marc de café dépose dans une soucoupe, ou, sur le fond des sources séchées, l'ardeur du soleil ? Courez-vous les rues du village, en notant soigneusement les paroles dont on vous salue ? — « Je mets les mots en folie. Peu importe comment ». Et il ne voulut pas m'en dire plus...

« Seulement, continua-t-il le lendemain, sachez que je ne retiens de leurs révélations que les rapports qui pourraient exister dans les choses ». — « Comme je vous comprends », lui dis-je. — « Mais j'appelle réel, aussi, le fantastique, pourvu qu'il soit vraisemblable dans ses conventions de fantastique ». —

« C'est à peu près ce que soutenait Boileau... Je vous suis très bien jusque-là ». — « J'appelle encore réel l'irrationnel qui se manifeste à nous par une certaine émotion, et qui se déclare beauté ». — « Bien sûr, lui répondis-je encore. Quels magnifiques poèmes que les nôtres, même s'ils n'ont jamais été écrits ! ».

Le vieil instituteur alla chercher ses cahiers qu'il me tendit et que je me mis à lire à l'ombre de sa treille. Ils contenaient des proses d'une pureté inimaginable, d'une transparence de ciel, et qui ne portaient pas plus la marque du style personnel qu'un traité de géométrie. Et, pourtant, elles étaient sensibles. Je pensais à Fénelon. « Fénelon avait plus de style que moi. Trop de style encore, me répondit-il. Il faut que le langage s'efface absolument devant la pureté de ce qu'il nous cache. C'est ce qu'il nous cache qui est le style ! » — De fait, en relisant ces contes aveuglants, et non point naïfs, où les vertiges de notre « moi » mythique ne s'exprimaient que dans des rapports d'image à image, où les résonances du réel vibraient, comme des présages, dans l'esprit en liberté, je voyais bien que la connaissance des lois de l'imagination y tenait la place de l'art. Mais une question me brûlait les lèvres : « La folie dont vous me parliez ? ce délire de mots ? Votre langage est aussi reposé qu'un miroir liquide. Comment faites-vous, ajoutai-je, sachant qu'il aimait les Dieux, pour conjuguer ainsi Apollon et Dionysos ? ».

Il me répondit : « Le langage est folie — ou délire — dans son antre secret... Quand les mots s'inspirent d'eux-mêmes, se désorientent, ils remontent à leurs mythes, comme les étoiles, sans bouger, rejoignent sous nos yeux leurs demeures célestes : ils vont se confondre à ce dont ils émanent. Mais une fois qu'on a recueilli le mirage de leurs beautés, il ne faut retenir que celles qui résistent — qui résistent à quoi ? — A leur transposition dans le langage de tous, et même dans le style le plus précis des écrivains qui n'en veulent point avoir. Je traduis les choses de leur langue originelle »...

Nous en restâmes là... J'ai toujours pensé que cet homme était fou. Mais dans ses excès seulement: il « trouvait » en languedocien et n'écrivait qu'en français.

RENÉ NELLI.

ORIGINES LITTÉRAIRES DE L'EXISTENTIALISME

Je ne veux pas ici poser encore une fois la sempiternelle question : l'existentialisme est-il vraiment une philosophie ? Mettons tout le monde d'accord en le présentant comme une tendance qui a marqué une bonne part de la production littéraire de ces dernières années et surtout comme l'expression d'un désarroi propre à notre temps. Le snobisme et l'art de la publicité ne suffisent pas à l'expliquer ; car il est sans doute l'aboutissement nécessaire de toute l'évolution de ces soixante dernières années. L'historien des idées aura à suivre de près ce curieux enchaînement d'actions et de réactions qui nous amène à la présente étape. Contentons-nous d'indiquer ici les principaux repères.

Il faut remonter jusqu'à ce dégoût du naturalisme positiviste qui a saisi âprement la génération de 1880. Qu'on se rappelle la découverte de Rimbaud par Claudel, ou les *Cahiers d'André Walter* de Gide. Dans cette littérature fermée à toute échappée sur l'infini, les symbolistes avaient retrouvé le sens du mystère des choses; le monde était pour eux un ensemble de signes à déchiffrer, si l'on en voulait savoir la signification profonde. Mais cette poésie cultivée dans l'atmosphère raréfiée d'un idéalisme hermétique et pratiquée par le poète comme une ascèse (qu'on songe à Mallarmé) ne tarde pas à provoquer à son tour une réaction qui se dessine dès avant 1900 : on est vite fatigué de cette poésie cérébrale où le vers est distillé par de savantes décantations et incantations, et l'on exalte la vie sous toutes ses formes : cet appétit éclate dans les *Nourritures terrestres,* comme chez la Comtesse de Noailles, Verhaeren, Saint-Georges de Bouhelier, etc... Le culte de la sensation inspire des œuvres aussi variées que les *Eblouissements,* le *Temps perdu,* de Proust (en grande partie), les poèmes de Guillaume Apollinaire, ceux des « paroxystes », et se prolonge jusqu'aux écrivains plus proches de nous, Giono, Ramuz. C'est ce désir de vibrer à tous les rythmes de la

vie, cette euphorie de tous les sens qui vont amener les écrivains à l'abandon progressif de l'intellectualité : poètes et prosateurs chérissent de plus en plus la sensation rare et directe, la substance sensible du mot qui par sa densité et sa saveur réussit à en capter la magie.

Mais pour précieuse qu'elle soit, la sensation ne peut donner que ce qu'elle a : une ivresse dionysiaque à renouveler perpétuellement et qui alterne avec des périodes de non-exaltation, un divertissement qui laisse insatisfait. Elle nous disperse, nous émiette, et rien ne nous fait mieux qu'elle éprouver l'écoulement de la vie. L'homme, après cette recherche amoureuse, a le sentiment d'être dupé, de cette chasse il revient en fin de compte les mains vides de tout profit substantiel.

Ici se place l'expérience surréaliste. Le surréalisme a recueilli les deux héritages du symbolisme et de l'impressionisme littéraire. Comme le premier il prétend permettre à l'écrivain d'entrer en contact direct avec le réel et le moi profond, et c'est aux moyens du second qu'il fait appel pour obtenir ce résultat. Mais l'impression pure et simple ne lui suffit plus ; la vision onirique livre plus de secrets que l'imagerie du monde extérieur, elle achemine sans détour aux arcanes essentiels, c'est par elle que nous opérerons immédiatement une prise de possession autrement interdite. Le plaisir éprouvé ici est analogue à celui de la possession charnelle où les limites de l'individu sont abolies par la fusion des corps qui tâche de se doubler d'une fusion des âmes ; mais la chair ne peut se dépasser, prisonnière d'un plaisir intense et borné. De même le moi qui appréhende le monde dans son unité ne parvient qu'à une domination éphémère et cette accession à un point où temps et espace s'anéantissent est un instant de délices suivi de perdition.

Ici l'abdication de l'intellectualité est consommée : il y a retour à la vie élémentaire, à la donnée primitive. Cette passivité satisfait de vrais primitifs, ne disposant que de la connaissance analogique. Elle ne peut être réalisée chez nos contemporains que par un refus de toute connaissance analytique. Cette dernière, même quand l'autre s'efforce de l'écarter par une volonté continue, ne laisse pas d'apparaître, dans l'intervalle de ces états de grâce, et de signaler le caractère précaire de la connaissance assurée par sa rivale. Surtout elle prend sa revanche en portant un jugement sur les résultats de cette démarche et en nous révélant à nous-mêmes comme une « individualité-jetée-comme-ça », pour employer l'expression chère aux existentialistes. La *perception* directe de la vie obnubile et rejette à l'arrière-plan le *sens* de la vie. De là cette universelle saveur d'absurdité dans tout notre comportement. Au reste pour beaucoup

le surréalisme est encore plus une éthique qu'une esthétique ou qu'une doctrine littéraire. L'essentiel n'est pas d'exprimer par un document écrit l'expérience tentée, mais bien de la tenter. La vie est supérieure à la littérature qui n'en est que le reflet fortuit, le complément accessoire (le mouvement dada avait naguère renié toute littérature, le surréalisme qui en est issu représente donc la liquidation de cette anarchie tapageuse).

Il ne s'agit pas tellement d'écrire que de vivre poétiquement, c'est-à-dire de rester en communion avec l'âme du monde. Le dédoublement homme-auteur des âges classiques se trouve donc pratiquement supprimé : une véritable hypostase se produit, où l'auteur est de plus en plus absorbé par l'homme, et contrairement à ce qu'on pourrait croire, l'art ou plutôt le témoignage écrit « se déshumanise », en ce qu'il perd de vue l'individu moyen, non initié à ces pratiques, non seulement l'animal social, à qui se sont intéressés le naturalisme et tant de romanciers depuis, mais l'être passionnel avec ses joies et ses douleurs qui jettent une si vive clarté sur son destin. Ces plongées dans la *ténébreuse unité,* qu'il s'agisse de la béatitude inerte des uns ou de la contemplation tendue des autres, sont suivies de désastreux retours à la surface, d'un fatal dégoût pour la vulgarité quotidienne et les basses conditions sociales dont nous ne pouvons nous libérer.

Quant aux cérébraux (Mallarmé, Valéry), ils arrivent au même point terminus par d'autres étapes. Ils se détournent de la vie impure pour se livrer à de minutieuses algèbres du discours et, au delà, écrire le poème ou même le Mot qui ferait équation avec le monde et exclurait toute contingence et tout hasard. Ces dilettante de l'intellect sont en réalité des martyres ; épris d'unité, d'absence, de non-être, ils éprouvent la vanité de leur jeu et, l'esprit penché sur son propre vide, font la dure expérience du néant. Quelle notion en surnagera autre que de l'absurde ?

Toutes les avenues tracées depuis la dernière génération nous acheminaient donc à cet étrange carrefour de la déréliction.

La raison profonde en est que depuis le symbolisme la chose littéraire dépasse infiniment une simple vocation d'écrivain (et c'est là le trait dominant de notre époque) ; elle devient une aventure personnelle, la quête d'une destinée. Chaque écrivain, de Claudel à Gide, de Proust à Apollinaire et à Max Jacob, de Valéry à Sartre et à Malraux, soutient sa lutte avec l'Ange, nous en dit les péripéties, en enregistre les défaites ou les victoires. Tout comme le chrétien, l'écrivain de notre temps travaille à son salut ; l'un par le dogme et les acceptations qu'il impose, l'autre par la conquête de « l'authenticité » (rares d'ailleurs sont

ceux qui, comme Claudel, réalisent leur authenticité par le dogme). Après Kierkegaard et Heidegger, Sartre a mis le mot à la mode. Cette postulation n'est pas d'hier en vérité; elle remonte à Mallarmé, à Baudelaire, à Gérard de Nerval, pour ne pas parler de Stendhal. Authenticité, c'est-à-dire vie orientée selon la connaissance de notre moi réel, opposé à toutes les gangues et impuretés que la tradition, l'habitude, le préjugé, le carcan social ont mêlées à notre vrai métal, selon la connaissance de nos plus essentielles conditions individuelles, de ce qui est par suite notre raison profonde d'exister, de ce qui fait de nous un être unique, irremplaçable, nécessaire à l'harmonie du monde. Mais par là même, postulation mystique. Ce besoin d'atteindre l'éternel (l'éternel que nous portons en nous) et de dépasser l'accidentel, c'est ce que je me permettrais d'appeler l'*auto-mysticisme*. Le bon sens populaire représente d'ordinaire le mysticisme comme une élévation, un élan hors de soi: le sujet s'anéantit devant un objet qui le transcende. Mais ici le sujet tend à se perdre en un objet qu'il contient, ou plutôt qui n'est autre que lui-même. Et ce moi authentique, enfin capté, risque fort de n'être plus une réalité subjective; il n'est en définitive (selon la très juste expression de R. de Renéville) que le « lieu de présence d'un autre » qui est l'âme humaine collective. Ce microcosme recèle un macrocosme, tout comme l'infiniment petit de Pascal contient l'infiniment grand. D'où le silence de certains poètes (Rimbaud, Mallarmé) qui révèle la crainte de se perdre dans un tout anonyme, en voulant se trouver, et qui est donc une forme de l'instinct de conservation.

Quels que soient les moyens mis en œuvre, surréalistes ou cérébraux, l'authenticité reste un leurre. Aux raisons que nous venons d'exposer, il faut ajouter celles-ci. L'authenticité ne peut-être pleinement réalisée que par la connaissance et par l'acte créateur. Et ces deux ambitions, majeures dans l'histoire de la pensée et de la poésie contemporaines, sont également déçues.

La tentation de la connaissance qui avait provoqué les excès que l'on sait dans l'esprit d'analyse n'a pas cessé de se développer aujourd'hui. La grande affaire est de se connaître. Depuis Socrate et Montaigne, jamais le γνωθι σεαμτον n'a été tout à la fois un principe et un goût si communs. Mais entré dans cette voie, l'esprit amoureux d'absolu n'a plus ni frein ni repère. « Etre soi, nous dit Valéry à propos de Stendhal, n'est-ce pas être vrai jusqu'au faux ? » Et encore · « Le vouloir-être-sincère-avec-soi est un principe inévitable de falsification. » Surtout pour l'écrivain, sous le coup de permanents dangers: les mirages insidieux, le double parti-pris, plus ou moins conscient, de s'embellir par vanité ou de s'enlaidir par préméditation, enfin ce mystérieux travail de soi sur soi déterminé par celui de l'œuvre

sur l'homme et réciproquement, qui faisait dire à Montaigne : « Je n'ai pas plus fait mon livre que mon livre ne m'a fait. » Si bien que ce souci de vérité intrépide devient franchement suspect à Valéry (« Depuis qu'on a inventé la sincérité comme valeur d'échange littéraire, il n'est de tare, d'anomalie, de réserve qui ne soit devenue chose de prix : un aveu vaut une idée ») et plus encore à Malraux qui le condamne en termes vifs : « Ce n'est pas à gratter sans fin l'individu qu'on finit par rencontrer l'homme.. L'homme n'est pas ce qu'il cache : il est ce qu'il fait... L'homme n'est pas ses secrets. »

Cette passion de l'authenticité absolue aboutit finalement à une relative « facticité ». Nous étonnerons-nous alors de voir s'élever en réaction ce dépit douloureux qu'est l'existentialisme ?

Quant au refuge de la création, il est tout aussi inexistant. L'écrivain démiurge est un créateur de mythes, et par suite un illusionniste qui se fait volontairement illusion. Certes, il est des analogies indéniables entre la conscience individuelle et la conscience universelle, mais la création de la première n'aboutit pas à un univers sensible comme celle de la seconde. Rois d'un royaume idéal, le poète et le philosophe n'ont pas le privilège de pétrir la matière, et à plus forte raison de la tirer du néant pour la façonner en une profusion de formes et de corps. Le cosmos qu'ils créent est plus authentique, plus vrai à leurs propres yeux que celui qui les entoure : il n'a pas toutefois de valeur universelle, indiscutable, et somme toute grossière. La matière garde son inaliénable prestige. D'où le malaise, presque toujours inavoué, de nos apprentis démiurges : ils se meuvent dans leurs fantasmagories, ils peuvent certes les projeter hors d'eux, mais non les imposer à tous. Ils s'éprouvent comme les traducteurs d'apparences en essences, inaptes à donner l'être à ces apparences en vain dénigrées. Cette infirmité congénitale explique à son tour le silence des poètes dont nous parlions tout à l'heure. Sentiment d'avoir épuisé toutes les ressources accessibles du verbe, a-t-on dit. Sans doute, mais surtout aveu d'impuissance et de fatigue d'un démiurge mineur, prisonnier de ses créations et las de ses singeries. Notre plasmateur, en mal d'univers à créer, gonfle des bulles de savon et conçoit de la rancœur contre sa condition d'homme qui le condamne à d'aussi incomplètes libérations, à d'aussi inefficientes parodies.

Ajoutons enfin l'influence de la guerre. Ce conflit a marqué nos sensibilités et nos consciences de traces plus graves que le précédent. La somme des horreurs, l'ébranlement nerveux qui en est résulté ne sauraient se comparer à ceux de 1914-1918 : des champs de bataille aux camps d'ex-

termination et aux meurtres par bombardement des populations civiles, corps torturés ou massacres collectifs, chacun a fait l'expérience de la faim et de l'épouvante. Cette lutte, quel qu'en soit le côté héroïque, a été d'abord une lutte pour la vie, depuis le résistant qui tue pour ne pas disparaître jusqu'au bourgeois terré dans sa cave. L'universelle souffrance de la chair (pour ne rien dire des souffrances morales) a exaspéré la saveur de l'existence, en a accusé aussi la fragilité. Cette apocalypse absurde et barbare a enfin jeté le discrédit sur une civilisation qui ne crée que pour détruire, qui dans une crise furieuse saccage les plaisirs faciles dont elle se gorgeait. Tragique et grotesque spectacle, aperçu à la lueur des mitrailles, que celui d'une humanité ivre-morte de ses découvertes, titubant dans ses machines, exaltée par son dérisoire destin.

En définitive, le malaise contemporain s'explique en grande partie par un ajustement mal fait entre idéologie et réalisme, et dans le cas particulier qui nous occupe le désarroi a ses origines dans un conflit larvé entre un besoin de lucidité intense et un désir d'abandon à la vie élémentaire. Le mysticisme envahissant n'a pas recouvert les assises rationalistes que nous ont léguées l'atavisme et l'éducation ; il reste plaqué sur un fond de rationalisme tenace. Nous créons des dieux auxquels nous ne croyons plus, nous suscitons des mythes dont nous savons à l'avance qu'ils sont frelatés.

L'existentialisme ? Un sentiment d'angoisse chez un jouisseur vieilli, corps et âme, qui a fait abus des paradis artificiels et qui n'a pas le courage de se suicider.

ALEXANDRE MICHA.

LITTÉRATURE FÉMININE ITALIENNE

Cette dure année 1945, qui a été tout de même marquée par la libération, après une guerre odieuse et folle, a eu à enregistrer, en Italie, dans le domaine littéraire, un deuil bien grave : la perte d'Ada Negri, la plus grande poétesse que la littérature italienne ait connu depuis les classiques « gentildonne » du quinzième siècle, Vittoria Colonna, Gaspara Stampa, Veronica Gambara. Morte à l'âge respectable de 75 ans, au faîte de la gloire (on avait fait, pour elle, l'exception de lui ouvrir les portes d'un institut constitutionnellement misogyne comme l'Académie), Ada Negri a tracé pendant un demi-siècle — de son premier livre, *Fatalité* (1892) jusqu'au livre posthume, *Fons amoris* (1946) — la trajectoire d'une ascension constante qui lui a valu, à quelques dissonances près, l'admiration de tous les milieux littéraires, même des plus avancés.

Issue du peuple, ayant eu une enfance misérable au bord de l'humide rizière lombarde, en une époque où aucune réforme sociale n'avait encore amélioré le sort du travailleur, la jeune femme, devenue petite maîtresse d'école dans un village, se fait l'interprète passionnée et douloureuse des humbles et des malheureux. Son recueil obtient, par ses accents âpres et cinglants, un très gros succès, et le socialisme italien, naissant justement à la fin du siècle, croit découvrir en elle, tout bonnement, son aède. Mais au point de vue littéraire, ces vers, qui ne sont pas exempts de réthorique et d'emphase, ne sortent pas de ces schémas de poésie assez médiocre, dépourvue de véritable originalité et de lyrisme, qui foisonnait alors en Italie, à l'ombre du vieux chêne Carducci et du jeune laurier-rose d'Annunzio. Ada Negri elle-même, d'ailleurs, a

par la suite renié ce début pourtant si fortuné, de même que ses quatre recueils suivants, de 1895 à 1914, dans lesquels, délaissant la poésie sociale, elle se tourne vers son cœur et nous donne, avec des accents parfois émouvants, la poésie de la maternité.

Ce n'est que vers 1919, dans *Le livre de Mara*, que commence l'évolution et l'ascension artistique de ce poète. Sous le coup de massue d'une violente douleur — la mort de l'homme qu'elle aimait de l'unique amour de sa vie — Ada Negri, non seulement trouve en elle ces cris profondément humains qui sont de la poésie de tous les temps, mais se forge un instrument d'expression tout à fait nouveau, souple et nuancé, admirablement servi par un vers spacieux qu'on pourrait dire entre Whitman et Claudel. Elle recueille d'emblée le consentement des milieux littéraires de la « rive gauche », et les revues de l'*avant-gardisme*, ce mouvement poétique qui alors battait son plein (1916-1920), proclament Ada Negri « des leurs », ne tarissent pas d'éloges. Il est indéniable, en effet, que rarement on avait entendu, dans la poésie italienne, une souffrance pareille, exprimée avec tant d'acuité et de discrétion à la fois. Qu'on veuille bien lire ce « Renoncement », traduit par E. Bestaux :

Tais-toi, fais-toi toute petite, enveloppe de voiles ton visage,

va-t-en et ne regarde pas le géranium sur ma fenêtre, ni le liseron [de la grille.

Ferme tes sens à la chaleur du soleil qui appelle le sang à fleur [des veines,

ferme ton cœur à l'haleine des champs qui mûrissent la glèbe,

comme le sein l'enfant.

Et si, au tournant d'un buisson, tu te heurtes à quelque couple [d'amoureux,

pâles et lents de bonheur, recueillis l'un dans l'autre comme à [confesse,

Oh ! recule vite, cache-toi dans le premier buisson d'épines,

disparais sous la terre pour ne pas les voir, pour ne pas te [ressouvenir

qu'hier encore tu étais femme et que tu te perdais, riant et pleurant, dans le magnifique embrassement de ton Epoux.

C'est, a-t-on dit, presque un chant de la Bible, la lamentation désolée de La Vierge de Sion pleurant la mort du bien-aimé. « Oui, ajoute Alfred Mortier, par le ton peut-être, par la simplicité, par l'effusion lyrique ; mais pour moi, c'est, depuis le cantique de Marguerite Burnat-Provins, un des plus beaux chants d'amoureuse qu'il m'ait été donné de lire ». Parfois, le ton est plus résigné : l'évocation de l'Aimé devient calme, se nuance d'idylle à peine voilé de mélancolie :

Lorsque je t'aurai rejoint, sur la rive du fleuve de lumière,

et que tu me demanderas ce que j'ai fait tant d'années sans toi,

je te répondrai : J'ai continué l'entretien.

Tu me souriras avec douceur de tout le rire de tes dents blanches

et ceindras mes épaules de ton geste sûr de despote.

Et le long des prés de violettes qui ne fleurissent que pour les [morts,

nous continuerons l'entretien.

Ce calme, cette résignation s'affirment dans le recueil suivant, *Les chants de l'Ile*, paru six ans après en 1925. L' « île », c'est Capri, l'oasis de rocher solaire, affleurant d'une mer impitoyablement bleue et qui imprègne l'âme du poète de ses lumières éblouissantes. Eau, caillou, rosier, euphorbe, cactus, tout est prétexte pour dire, à travers la comparaison ou la méditation, l'état d'âme de la femme, tantôt apaisée, tantôt encore douloureuse. Cette nature de Capri est, certes, un envoûtement ; regardez ses pavots :

Dans l'herbe saignent les pavots : les recueillir tous m'est impos- [sible.

Et ceux que j'ai cueillis, en mourant s'amoncellent sur mon cœur.

Mais j'en arrache cent, et cent renaissent, et toute l'île ruisselle [de pourpre.

Qui l'a blessée d'un couteau, qui l'a blessée d'amour ?!

Mais la douceur de l'île est impuissante à effacer le souvenir ; il suffit d'un rien pour évoquer l'image de l'irremplaçable Disparu. Une porte close, un entortillement d'églantiers, un géranium « qui pétille dans tous ses tisons ardents » : sur ce fond, un simple *si* — « si cette porte s'ouvrait... » — et voici créé le climat pour l'idylle impossible avec l'Ombre :

Je glisserais vers toi, contre toi, comme vers le géranium de braise
les contorsions du cactus ;

je barricaderais la porte, avec mon amour changé en églantier,

...pour ne pas te laisser partir.

De ton Ombre je saurais, enfin, si c'est vrai que tu as dit mon nom

en mourant : oh ! tu ne peux pas ne pas avoir dit mon nom.

Dans *Vespéral* (1931), le livre de la femme au crépuscule — Ada Negri atteint, à ce moment, à la soixantaine — tout ce qu'il pouvait y avoir de trouble dans ses recueils précédents s'est décanté, toute flamme est tombée en cendre ; là où le sang bouillonnait fouetté par une sensualité qui ne se cachait pas, il bat, à présent, avec un rythme plus lent. Mais, avec le regret de la jeunesse évanouie à jamais, cette certitude que la vie n'a qu'une saison ne réussit pas à s'habituer entièrement à l'idée de la mort. Ada Negri est bien celle qui n'est pas guérie du mal inquiet de la jeunesse, celle qui aussitôt février venu, s'en va le long des fossés à la recherche de violettes. La vie, cette vie pourtant amère, elle l'aime encore passionnément :

Elle est belle, pourtant, ô mon âme, la vie :
ne fût-ce que pour ces jours où les feuilles
s'amusent à qui première sur la branche
viendra pointer ; regarde : elles sont tendres
et transparentes, tellement, qu'à les voir
s'ouvrent les ailes. Comment peux-tu du monde
tant de choses savoir, et ne savoir
comment font les feuillettes pour reverdir
sous leur écorce, pour se montrer, nouvelles,
et rire au bon soleil qui les appelle ?
Qu'importe la longueur de ton chemin,
la perte de la plus chère espérance,
la trahison de qui tu crus fidèle,
s'il t'est toujours donné de savourer
pareille joie ? Tu sais qu'au juste temps

elle viendra, certaine : l'an ne fut point

sans alternance de saisons, jamais

ne fut sans sa feuillée le jeune avril.

Voilà « Pensée d'Avril », dans la traduction de Gabriel Berquet. On sent trembler dans cette solitaire une pudique mais immense soif d'amour, un tragique besoin de dévouement-protection : l' « amour maternel » lui-même, qui avait donné au poète nombre de ses vers les plus sincères, lui cause à présent une désillusion, par cet éloignement fatal du fils qui se crée son monde à lui. C'est à ce moment de triste solitude qu'Ada Negri se tourne anxieuse vers l'idée de Dieu, comprenant que Lui seulement pourra lui donner la force de considérer sans angoisse l'image du trépas. Ce n'est pas encore la Foi solide, mais une sorte de pressentiment de Dieu, qui s'affirmera, certitude absolue, dans *Le Don* (1936).

Ce livre marque la dernière étape de l'évolution spirituelle et artistique du poète. Si, au point de vue technique, le recueil est encore dans la lignée de *Vespéral* — de plus en plus orienté vers la prosodie traditionnelle, vers le bel endécasyllabe italien de Dante et de Leopardi — il développe par contre des motifs qui, auparavant, n'avaient été qu'ébauchés : tel, cette résignation à l'idée de la mort, qui est déjà si chrétienne, et qui distingue d'une façon si frappante Ada Negri de la païenne Comtesse de Noailles, révoltée impuissante à la pensée de devoir quitter les douceurs de ce monde. Après tant d'égarements, après tant de souffrances, la pécheresse rencontre la lumière suprême et, dans le poème « Après », conformément au dogme le plus strict, ce ne sera qu'en Dieu et par Dieu que, moyennant le pardon, elle renaîtra.

... Prie,

esprit en peine : souffre ! Ah ! rien qu'un point,

peut être, ta souffrance ; mais dans le temps de Dieu,

il vaudra pour des siècles et des millénaires.

Un point — et par le pardon tu auras la Lumière.

Ame pardonnée, dans cette éternelle Lumière

tu renaîtras dans ton Seigneur :

tu seras Lui, et il sera toi.

Celle qui implorait d'être la « servante » d'un homme en est arrivée à se sentir la « servante » de Dieu ; celle à qui la solitude pesait tellement — même la solitude maternelle — a trouvé Celui qui remplit cette solitude, ce silence. Le recueil posthume d'Ada Negri, *Fons amoris*, n'ajoute rien à son portrait intellectuel et lyrique : il nous apporte néanmoins la gerbe extrême — et par-là même, émouvante — de ce grand talent de femme poète, dont le nom restera sans doute parmi les plus hauts du Parnasse féminin mondial : de Marceline Desbordes-Valmore à Elisabeth Browning, d'Emily Dickinson à Anna de Noailles, de Ricarda Huch à Juana Ibarbourou.

•

Une grande poétesse est morte. Une grande poétesse vient-elle de naître ? Certes, Mme Fernanda Regalia Fassy, qui déjà pour ses recueils de début *Mélancolie sur des cils noirs* et *Ma serre secrète* (1941) avait été saluée comme une des promesses les plus sûres du Parnasse féminin italien, a montré, en 1946, par sa *Fleur pensive* et montre, (en 1947) par le recueil *Age de la vendange* — qui a remporté le prix de poésie le plus important en Italie, *Premio San Pellegrino* — un visage poétique d'une pureté étonnante. Des lettrés et des critiques tels que Betti, Falco, Palmieri, ont pu la comparer, par l'intensité de ses élans et la concentration de son art, tout en raccourcis, à Sapho et aux Grecs.

Elle avait exprimé, auparavant, des frémissements passionnés, toute la gamme de l'amour : joies, voluptés, tristesses, déchirements, nostalgies, jalousies, colères et jusqu'à certains refoulements sur lesquels un amateur de psychanalyse pourrait se pencher avec délice. Le charme de Mme Regalia Fassy résidait justement en ceci : que, dans un thème vieux comme la croûte du globe, mâché et remâché, elle pouvait se mouvoir avec un sens d'enchantement, avec l'émerveillement de celui qui découvre un monde nouveau : d'où, la fraîcheur de ses motifs, l'originalité de ses trouvailles, une hardiesse aussi, allant jusqu'à la candeur. Je tâche de traduire un poème de *Ma serre secrète* : « Si... » :

Si j'ouvre mes bras à l'espace
et hume le désir,
un long frisson arpège dans mes reins,
car je sens que tes lèvres
me refont une fraîche robe de baisers.

Si je vais m'allonger sur ce pré parfumé
maintenant que l'avril attendrit son herbage,
une souffrance d'amante en moi pénètre :
je refoule mon cri qui ne voudrait que toi.

Si je caresse cette rose,
c'est, se glissant exquisement entre mes doigts,
du velours et du souvenir.
Alors j'en mords les délicats pétales.

Et puis, anxieusement je cherche une autre fleur
qui m'offre de nouveau ta bouche absente.

Dans les poèmes actuels — ceux qui composent *Fleur pensive*, et *Age de la vendange*, ceux qui ont été publiés dans les revues, notamment dans *Misura* — les qualités de profondeur et de ferveur persistent, car la poésie ne s'épanouit jamais, pour M^me^ Regalia Fassy, si son humus n'en est pas le cœur. Tout en elle est instinct, spontanéité ; le pouls de sa poésie ne connaît ni intermittences, ni glaces, il est toujours chaleur, battement, élan : de souffrance si ce n'est pas de volupté. Seulement, ces notes de mélancolie et de douleur, dont ses cordes ont d'ailleurs toujours vibré (ne l'a-t-on pas appelée, justement, « la poétesse de l'amour et de la douleur » ?), sont devenues, aujourd'hui, plus insistantes et plus désolées, sinon plus déchirantes. Le reflet sinistre de la guerre qui a meurtri le Pays n'est sans doute pas étranger à cet accroîssement d'un malaise enraciné par naturel penchant dans le tréfonds du poète. Il s'agit parfois d'un attendrissement sur elle-même, à la pensée du jour où, le grand amour épuisé, ce sera la solitude du crépuscule.

Si ta voix dans l'ardeur tout à coup s'affaiblit,
si je m'en aperçois, ce sera pour mon cœur
la vie qui se tourne vers le soir.
Elle viendra, cette heure, enveloppant de voiles
de nuit ce cœur désert.
Ah l'Ange qui est en toi, voudra-t-il
offrir encore en guise de tendresse
l'étoile à ma mélancolie ?
Lorsque l'amour, enfant rassasié de son jeu
convoité, dans tes yeux apparaîtra distrait,
retiens, retiens au moins dans tes si chères mains
le nœud du souvenir :
extrême hommage à cette pauvre solitaire
qui s'acheminera désormais vers le soir.

Nous songeons à cette élégie de la tendre Ida Faubert, « Quand tu pourras oublier... », imbue de la tristesse d'un présent analogue. Mais il y a, chez l'Italienne, une prescience de la mort que nous ne rencontrons nulle part chez l'Haïtienne. Mme Regalia Fassy en arrive à franchement invoquer la « Libératrice » qui va enfin dépouiller son être de toute souffrance humaine. L'image de la Mort — la « Taciturne » — a, chez ce poète, une insistance qui peut sembler absurde, voire surnaturelle, et qui teinte ses compositions d'un voile sombre.

Tu projètes dans la lumière ton froissement d'ombre
et t'éloignes,
mais au rapide passage
tu recueilles tes élus
sous l'ampleur de ton manteau noir.

Tu passes, un souffle glacial se répand,
l'espace en frissonne,
chaque haleine est en suspens,
l'air lui-même paraît immobile d'attente.

Souveraine du temps, il n'est que juste
que, chacun à son tour,
tu rappelles tes sujets à ta loi
après la courte halte
à la chaleur de la vie.
Tout au long de la route des tombeaux
cette cohorte douloureuse
revient à toi qui es
la pâle fixité de l'univers.

La traduction (ce « clair de lune empaillé », au dire de Heine) ne peut rendre que la dixième partie du charme d'un poète comme celui-ci, dont la beauté ressort de la coïncidence parfaite entre pensée et musique, entre l'image poétique et le rythme dans lequel cette image s'insère. Si quelqu'un de mes lecteurs est familier de la langue italienne, je voudrais lui soumettre, dans le texte original, deux ou trois de ces endécasyllabes qu'on dirait à graver dans le marbre, tant ils sont concis et définitifs, et qui se gravent en tout cas, indélébiles, dans la mémoire :

Ieri fui spazio, ovunque ti cercavo...
O tu che premio sei al mio dolore...
Amaro è tutto poi che ha fine in gelo...

De tels vers classent un poète, car la rigueur est assurément la recette de tout art qui se veut durable.

LIONELLO FIUMI.

LE MÉDECIN PRODIGIEUX

Il y a certes, dans la connaissance réfléchie des médications naturelles, trop de décevante clarté pour que l'homme — orgueilleux roseau — ne cède pas aux tentations de l'obscur. La pompe des formules, une posologie minutieuse, des contingences d'heure et d'état, nous rattachent encore aux beaux jours de la pharmacie occulte. A peine paradoxal, dirons-nous, d'avancer ici que l'apparente complexité de nos modernes remèdes est, en fait, l'héritage des simples. Tout comme le bateleur exagère par la tenture et le tambour le monstre qu'il va livrer à nos regards, le préparateur semble accroître le pouvoir de ses drogues par une sorte de liturgie. Non sans humour, ces messieurs de quelques Facultés ont convenu de baptiser d'un noble nom ce discours avant la grimace ; ces multicolores certitudes dont ils enrobent le faillible produit, ils les appellent « littérature ».

La canonisation d'Albert le Grand, en 1652, dissipe mal cette auréole sulfureuse des commerces douteux de l'homme avec les forces qui le mènent. En accueillant le saint

des cornues et grimoires, l'Eglise, du même coup, s'acquiert le bénéfice des mystérieuses pratiques si hautement respectées du peuple. Saluons, sans sourire, un des plus curieux moments de cette politique d'annexion bienveillante qui nous vaudra plus tard la science chrétienne, et, de nos jours, venus d'outre-Atlantique, ces films conciliants où piquantes filles et chanteurs de charme confèrent à l'eucharistie je ne sais quel prestige de sunlight.

Que mes bons pères me pardonnent si je les soupçonne d'avoir eux-mêmes contribué à la diffusion de ces volumes de petit format, prudents abrégés du « Grand Albert » classique. De 1400 à 1600, on ne saurait dénombrer les éditions de cet « Alberti Parvii Lucii Libellus de Mirabilibus Naturae Arcanis » que bons colporteurs et libraires disaient plus simplement « Petit Albert ». La qualité de ces ouvrages varie avec les différents publics auxquels ils étaient destinés. On peut aller ainsi des « Cent secrets de l'Oncle Antoine » au « Parfait médecin du foyer » sans jamais perdre ce fil noir qui fait encore préférer aux paysans la toile de l'aragne à l'hémostatique et l'urine à l'ammoniaque. Chimie authentique, physique vraie, ignorance et supercherie se partagent la plupart des secrets du « Petit Albert ». La nature y est toujours présente, mais masquée. Ce loup, que portera longtemps l'humanité au bal des souffrances, un pharmacien de Nancy devait

le remettre à l'honneur. Vertus de la parole répétée, complicité des astres, vérité de l'absurde, il n'est guère de jours où la sévère médecine ne nous en insinue les possibilités efficaces. Ainsi, dans sa tombe, le vieux pape doit-il sourire de ses détracteurs insensiblement engagés aujourd'hui dans ce domaine inconnu qu'il avait pris sur lui de sanctifier.

Dites-moi, je vous prie, ce que font ces graves personnages prescrivant à leurs malades l'audition de certaines musiques, l'ambiance de couleurs choisies ou balançant une perle au bout d'un fil de soie ? De la magie ? Allons donc ! Leur diplôme et la plaque de cuivre commandent le respect. Ils rééditent — et souvent avec moins d'adresse — le petit volume de huit centimètres sur douze dont je viens de parcourir, passablement rongées aux vers, les deux cent cinquante-deux pages.

La page de titre manque ; mais le brochage, les caractères et les cuivres l'adornant le situent vers la fin du XVIe siècle. C'est donc un livre rare, puisque des chroniques nous rapportent qu'un exemplaire trouvait acquéreur jusqu'à mille florins !

Je laisse aux malfaiteurs le soin de se confectionner une « Main de Gloire » avec la senestre d'un pendu, coupée avant le jour, et surmontée d'une petite chandelle de cire humaine. Nul doute que cet appareil ne

provoque l'ouverture immédiate de toutes portes, chaînes ou verrous, et la quasi-pétrification des imprudents qui regarderont la flamme...

L'or se fait rare ; aussi ne vous dirai-je point le processus de fabrication d'un anneau d'invisibilité...

Ces recettes, qui ont valu le bûcher à plusieurs, pourraient encore offrir la guillotine à quelques-uns.

Demeurons au pays du Tendre et ne retenons de tant d'étrangeté que les adjuvants et complices de l'Amour.

Quel médecin m'en voudrait de confondre son art avec les démarches d'un amoureux tout ensemble ennemi de son corps et soucieux d'en faire à l'objet de sa flamme un don robuste et raffiné ?

Alchimie, alcôve ; magie, maîtresse : enchantements. Un même mot couronne les travaux du sage et les triomphes du lit. Je cède la plume à mon rédacteur inconnu qui donne le « bon à tirer » de son « Trésor des Merveilleux Secrets » dans une imprimerie aux senteurs de bonne cuisine ; à cet homme que je veux croire frileux dans sa robe fourrée, soucieux de ses belles mains, pénétré des merveilles de l'univers, dévot et gourmand, rêvant — son travail fini — à une représentation des mondes créés et dont la forme exacte serait Eve.

TOURSKY.

DISCOURS
ET ENCHANTEMENTS AMOUREUX

Tirés du *"PETIT ALBERT"* ou *"TRÉSOR des MERVEILLEUX SECRETS"*

(Transcription du XVIe Siècle)

Le véritable curieux qui désire profiter dans les secrets les plus rares et les plus cachés de la nature doit, avec épanchement de cœur, ouvrir les yeux de son entendement sur ce que je lui ai ramassé avec beaucoup de soin et d'exactitude dans ce petit volume.

Il peut bien être appelé un Trésor Universel puisque dans sa petitesse il renferme des merveilles capables de faire plaisir à tout le genre humain. Le noble comme le roturier ; le négociant de ville comme le laboureur de la campagne ; l'homme de guerre comme le pacifique ; le damoiseau comme la jouvencelle ; la femme grosse comme la pucelle ; et surtout le bon conducteur de famille prendront tous en gré ce que mes propres expériences ont éprouvé à leur avantage, et pour satisfaire leurs plus vives inclinations et leurs plus empressés désirs.

Il est bon d'avertir mes lecteurs que, tout surprenants que puissent paraître les secrets que je leur propose, ils n'excèdent point les forces occultes de la nature ; c'est-à-dire, de tous les êtres créés qui sont épars dans ce vaste univers, soit dans les eaux, dans les airs, sur la terre et dans les cieux.

C'est ainsi qu'il est écrit que le sage dominera les astres par sa prudence, de même doit-on être persuadé que les astres, par leurs aimables influences, profiteront au sage qui sera instruit de leur ascendant. Or, il est besoin de savoir que par l'ascendant des astres, on doit entendre leurs favorables dispositions entre elles ; comme sont leurs aspects ou regards, leurs entrées et demeures dans les signes célestes. Par le mot astres, on entend communément les planètes qui ont leur jour propre dans le cours de la semaine ; le soleil pour le dimanche, la lune pour le lundi, Mars pour le mardi, Mercure pour le mercredi, Jupiter pour le jeudi, Vénus pour le vendredi et Saturne pour le samedi.

Ceux qui n'ont point étudié dans les sciences sublimes de la philosophie et de l'astrologie pourront, ou consulter les astrologues, ou se servir d'un bon almanach quand ils voudront mettre en pratique quelque secret qui dépend des aspects ou conjonctions des astres, afin que l'exactitude qu'ils apporteront dans l'opération qu'ils feront rende l'issue bonne, utile et favorable.

Que l'on n'attribue point à magie ou diablerie, si dans quelques-uns des merveilleux secrets que je donnerai, on se sert de certaines paroles ou figures; car elles ont leur vertu et efficacité indépendamment de la magie, et les anciens sages hébreux s'en sont servis avec beaucoup de religion. L'histoire et la chronique de France nous apprennent que Charlemagne reçut d'un pape un petit livre qui n'était composé que de figures et de paroles mystérieuses, dont ce Prince se servit fort heureusement dans une infinité d'occasions, et ce petit livre a pour titre « Enchiridium Leonis Papae ». Les merveilles que ce petit livre a produites en faveur de ceux qui s'en sont servis l'ont rendu recommandable en dépit de ceux qui l'ont voulu décrier comme superstitieux.

Enfin, j'avertis mes lecteurs qu'ils ne trouveront rien de commun et de trivial dans ce mien petit ouvrage ; c'est comme un extrait et un élixir de ce que la nature perfectionnée et aidée de l'art a de plus merveilleux dans ses vertus occultes ; je ne me laisse point séduire à la vanité en les produisant comme de moi-même et de mon estoc ; j'avoue ingénuement que

je les ai tirés des écrits des plus fameux philosophes qui ont pénétré avec une admirable application tout ce que la nature a de plus curieux et de plus caché ; il est vrai que je ne les propose pas ici avec témérité, puisqu'il n'y en a presque pas un dont je n'ai eu le plaisir de faire l'expérience par moi-même.

•

DE L'AMOUR RECIPROQUE DE L'HOMME ET DE LA FEMME

Comme il n'y a rien de plus naturel à l'homme d'aimer et de se faire aimer, je commencerai l'ouverture de mon petit trésor par les secrets qui conduisent à cette fin. Et sans m'amuser à invoquer Vénus et Cupidon qui sont les deux divinités dominantes sur cette noble passion de l'homme, je dirai que dame Nature, qui fait toutes choses pour l'homme, produit tous les jours grand nombre de créatures qui lui deviennent favorables dans les succès de ses amours.

I

L'on trouve assez souvent au front du poulain de la cavale un morceau de chair, dont je donne ici la figure : car si l'on peut avoir ce morceau de chair que les anciens ont appelé « Hippomanes », on le fera sécher dans un pot de terre neuf vernissé dans un four, quand le pain en est tiré, et en le portant sur soi, et le faisant toucher à la personne dont on voudra être aimé, on réussira ; si l'on peut avoir la commodité d'en faire avaler seulement la grosseur de deux pois dans quelque liqueur, confiture ou ragoût, l'effet sera encore infaillible. Et comme le vendredi est le jour consacré à Vénus qui préside aux mystères de l'amour, il sera bon de faire l'expérience ce jour-là.

II

Tirez de votre sang un vendredi du printemps ; mettez-le à sécher au four dans un petit pot, comme est dit ci-dessus, avec les deux couillons d'un lièvre

et le foie d'une colombe : reduisez le tout en poudre fine, et en faites avaler à la personne sur qui vous aurez quelque dessein, environ la quantité d'une demi-dragme ; et si l'effet ne suit pas à la première fois, réitérez jusqu'à trois fois, et vous serez aimé.

III

Vivez chastement au moins cinq ou six jours, et le septième, qui sera le vendredi, si faire se peut, mélangez et buvez des aliments de nature chaude qui vous excitent à l'amour; et quand vous vous sentirez dans cet état, tâchez d'avoir une conversation familière avec l'objet de votre amour, et faites en sorte qu'elle vous puisse regarder fixement, vous et elle, seulement l'espace d'un « ave maria »: car les rayons visuels se rencontrant mutuellement seront de si puissants véhicules de l'amour, qu'ils pénètreront jusqu'au cœur, et la plus grande fierté et la plus grande insensibilité ne pourront leur résister. Il est assez difficile de réduire une fille, qui a de la pudeur, à regarder fixement un jeune homme durant quelque espace de temps ; mais on la pourra obliger à cela, en lui disant, en badinant, qu'on a appris un secret de deviner par les yeux si l'on doit être bientôt marié, si l'on vivra longtemps, si l'on sera heureux dans son mariage, ou quelque autre chose semblable qui flatte la curiosité de la personne, et qui la fasse résoudre à regarder fixement.

IV

Ayez une bague d'or garnie d'un petit diamant, qui n'ait point été portée depuis qu'elle est sortie des mains de l'ouvrier, enveloppez-la d'un petit morceau d'étoffe de soie, et la portez durant neuf jours et neuf nuits, entre chemise et chair à l'opposition de votre cœur. Le neuvième jour avant soleil levé, vous graverez avec un poinçon neuf en dedans de la bague, ce mot : SCHEVA. Puis tâcherez par quelque moyen d'avoir trois cheveux de la personne dont vous voulez être aimé, et vous les accouplerez avec trois des vôtres, en disant : « O corps, puisses-tu m'aimer, et que ton dessein réussisse aussi ardemment que le mien, par la vertu efficace de Scheva » ; il faudra nouer ces cheveux en lacs d'amour, en sorte que la

bague soit à peu près enlacée dans le mileu du lac ; et l'ayant enveloppée dans l'étoffe de soie, vous la porterez derechef sur votre cœur six autres jours, et le septième jour vous dégagerez la bague du lac d'amour, et ferez en sorte de la faire recevoir à la personne aimée; toute cette opération se doit faire avant le soleil levé et à jeun.

V

Il y a des secrets que l'on appelle chez les sages cabalistes, pomme d'amour, et il se pratique en cette manière. Vous irez un vendredi matin avant soleil levé dans un verger fruitier et cueillerez sur un arbre la plus belle pomme que vous pourrez ; puis vous écrirez avec votre sang sur un petit morceau de papier blanc votre nom et surnom, et en une autre ligne suivante le nom et le surnom de la personne dont vous voulez être aimé, et vous tâcherez d'avoir trois de ses cheveux, que vous joindrez avec trois des vôtres qui vous serviront à lier le petit billet que vous aurez écrit avec un autre sur lequel il n'y aura que le mot de SCHEVA, aussi écrit de votre sang ; puis vous fendrez la pomme en deux, vous en ôterez les pépins, et en leur place vous y mettrez vos billets liés des cheveux, et avec deux petites brochettes pointues de branche de myrte vert, vous rejoindrez proprement les deux moitiés de pomme et la ferez sécher au four, en sorte qu'elle devienne dure et sans humidité comme les pommes sèches de Carême ; vous l'envelopperez ensuite dans des feuilles de laurier et de myrte, et tâcherez de la mettre sous le chevet du lit où couche la personne aimée sans qu'elle s'en aperçoive et, en peu de temps, elle vous donnera des marques de son amour.

VI

Il ne suffit pas à l'homme de se faire aimer de la femme passagèrement et pour une fois seulement; il faut que cela continue et que l'amour soit indissoluble, et par ainsi il a besoin d'avoir des secrets pour engager la femme à ne point changer ou diminuer son amour. Vous prendrez donc à ce sujet la moelle que vous trouverez dans le pied gauche d'un loup, vous en ferez une espèce de pommade avec de

l'ambre gris et de la poudre de Cypre, vous porterez sur vous cette pommade, et vous la ferez flairer de temps en temps à la femme, qui vous aimera de plus en plus.

VII

Comme il se pourrait faire que la femme se dégoûterait de l'homme s'il n'était robuste dans l'action de Vénus, il doit se précautionner non seulement par les bons aliments mais encore par des secrets que les anciens et modernes rechercheurs de merveilles de la nature ont éprouvés. Il faut disent-ils, composer un baume de la cendre de Stellion, d'huile de mille-pertuis et de civette et en oindre le grand doigt de pied du pied gauche et les reins une heure avant que d'entrer au combat : et l'on en sortira avec honneur et satisfaction de sa partie.

●

POUR FAIRE VOIR AUX FILLES OU VEUVES DURANT LA NUIT LE MARI QU'ELLES DOIVENT EPOUSER

Il faut qu'elles ayent une petite branche de l'arbre qu'on appelle peuplier, qu'elles la lient d'un ruban de fil blanc avec leurs bas de chausses ; et après l'avoir mis sous le chevet du lit, où elles doivent dormir la nuit, elles se frotteront les tempes avec un peu de sang d'un oiseau que l'on nomme huppe, et diront en se couchant l'oraison suivante à l'intention de ce qu'elles veulent savoir :

Oraison

« Kyrios clementissime, qui Abraham servo tuo dedisti uxorem Saram et filio ejus obedientissimo, per admirabile signum indicasti Rebeccam uxorem; indica mihi ancillae tuae quem sim nuptura virum, per ministerium tuorum spirituum Balideth, Assaibi, Abumalith. Amen. »

CHRONIQUES

FEUILLET DES SAISONS

L'ETE

Une grande fille brune et saine, vivante et forte comme celles que peignait Cossa le Padouan, nous montre l'été. C'est-à-dire qu'elle nous désigne ses bras, sa gorge, ses pieds nus. Le paysage immobile étend autour d'elle une lourdeur de foins et de lumière. Le soleil s'étale, comme un lézard tranquille, sur les herbes, sur les chemins, les chiens recherchent l'ombre étroite des murs et l'on entend piailler des volailles lointaines. Il est passé ce moment où la saison a pris des couleurs violentes, heurtées, se livrant un bruyant combat dans une joie barbare, du jaune, du rouge, du vert, de l'ocre, un bariolage brutal de totems océaniens : nous sommes au jour, à l'heure presque, où elle substitue à cette exaltation la force unique, et grave, du vert et du brun. A tout mouvement est sa mesure, à toute forme est suspendu son poids. Lentement les deux couleurs s'enlaçent et portent jusqu'à l'horizon leur suprême densité. Les choses me commandent un respect, une plénitude qu'elles n'avaient pas jusqu'ici.

Et pourtant, c'est la haute fille saine que je regarde. C'est en elle que je trouve l'été. L'été de l'homme, mon été de fête fervente, celui qu'elle montre et que je cherche.

Après l'émoi de la poursuite, quand Daphné se fut changée en laurier, et que le dieu léger se fut éloigné dans la colline, tout retourna au calme de midi de l'été. Cependant, ce laurier-là n'était pas le même que les autres. Son écorce était plus lisse, plus tiède, le tronc moins gris, presque incarné ; ses branches avaient comme des

inflexions de tendresse, et ses feuilles un nimbe de chevelure odorante. Ce laurier était une sorte d'offrande. Dans son rayonnement nouveau, il offrait, à travers son apparence verte, la forme souveraine de la femme. Il appelait, de tout son feuillage, la parure du désir, le halo supérieur de l'amour.

Ce laurier existe toujours, je veux dire que c'est encore la femme qui tient, dans la forme de ses bras, de ses épaules, la clef véritable du monde. Comme les dieux sont morts, elle renverse tout ce jeu de métamorphose à son profit.

Je me souviens m'être trouvé une fois en face d'un paysage excessivement simple, mais qui me frappa d'une façon immédiate par je ne savais quoi qui dépassait à l'évidence la seule ordonnance naturelle de ses éléments. Ce n'était qu'une prairie, d'assez vaste dimension, bordée d'un côté par la courbure d'un ruisseau ombragé de grands platanes et de l'autre par un chemin, l'ensemble se resserrant doucement pour aller se perdre dans de vagues taillis, à la limite du regard. Quelque chose donnait à ce pré, à ses contours, une *existence* particulière, en faisait une sorte de présence cohérente. Je la mesurais au besoin de mes yeux, à leur joie, d'en suivre les formes et de les suivre encore, de s'attarder à l'une sans perdre la délectation de toutes. Quelques chose appelait le souvenir d'une proportion connue, nouait et révélait en même temps une énigme physique si proche que mes mains la touchaient. Et soudain je retrouvai, je vis, la cambrure du dos que j'aimais, l'attache des bras, la ligne des épaules que j'aimais. Non pas dans un rapport intellectuel, dans une image intellectuelle, mais dans leurs plus exactes et leurs plus rigoureuses proportions, dans leur *réalité,* dans le contact concret de ce corps. Ainsi tes reins, c'était la terre même, la terre tiède, et ta poitrine la soulevait, et tes hanches la modelaient plus belle encore, plus fertile. Il était visible que l'ombre des taillis, c'était la naissance de tes cheveux que j'aime, et que toutes tes formes étaient réellement devant moi. Depuis lors, je sais que les vagues viennent à tes flancs et que, pour moi, tu es le monde, avec les astres au-dessus de ta tête.

Voilà pourquoi je regarde la haute fille brune. Tout s'arrête soudain, tout est suspendu à sa féminité. On dirait que va sonner le premier coup de midi la cloche grave de quelque immense horloge. C'est l'été, cette fête de moissonneurs, ce cortège immobile de lumière et de sèves. Il est clair que son ordre un peu opaque, que son équilibre chaud c'est la femme qui le rend sensible: Daphné avant que les doigts du dieu ne la touchent, mais porteuse déjà de toutes les marques du paysage et de toutes les formes

du visible. Je la regarde, debout, avec sa bouche mouillée, avec la force des herbes et des plantes sur ses bras où je retrouve merveilleusement les graminées des prairies. Dressée dans le ciel, ses paupières pesantes retiennent lentement les heures du jour. Ses jambes s'appuient sur la terre et sur la mer. Sa main serre des épis, des ombelles et répand les graines jaunes et noires de la fécondité. Et je m'étonne encore que sa domination vraie ce soit cette similitude avec la structure matérielle, cette identité d'elle-même avec l'univers. Vienne un insecte la frôler, passe un pollen mystérieux, et elle deviendra rigoureusement montagne, ou fleur, ou rivière, ou ce grand pré bordé de platanes élevés. J'attends du soleil cette métamorphose, le soleil qui donne à l'homme sa ferveur et que nous devrions toujours porter sur la tête, comme les dieux de l'Egypte.

Et tout à l'heure, à l'heure où vient à l'horizon de l'été une très longue ligne émeraude, nous élèverons à cette facile saison une belle statue de pierre qui aura toutes les formes de la femme, quelque idole portant aux épaules les marques solennelles de la beauté.

PIERRE GUERRE.

MYSTERES DE PARIS

LES MYSTERES DE LA GARE DE LYON

La Gare de Lyon, à Paris, est la plus étrange et la plus curieuse des gares que je connaisse. Sans parler de son insolite tour de l'horloge à deux cadrans, plantée en porte-à-faux et comme par erreur sur l'aile droite, la disposition même des bâtiments et des salles en fait un admirable piège à aventure et met l'accent sur cette disponibilité enivrante qui s'offre, dans toute gare, à qui veut se donner la peine de l'y chercher. Ici, les voyageurs, dans la lumière grise qui les mine, prennent vraiment l'apparence et l'allure de bêtes traquées. Le désordre incompréhensible présidant à la répartition des bureaux, des guichets, des issues, le tracé en zig-zag de la salle des pas-perdus, la confusion apparemment préméditée des tableaux d'horaires, tout concourt à jeter l'incertitude et l'angoisse légère de l'attente dans l'esprit de l'homme qui s'y égare. Il n'est pas jusqu'aux employés qui ne semblent s'être faits les complices de cette entreprise de dépaysement en commun, et dont les réponses, toujours plus ou moins évasives, plus ou moins narquoises, ne confirment très insidieusement la troublante objectivité de ces lieux.

Pour ma part, je ne me suis jamais rendu là sans impatience, et l'émotion, toute de convention sans doute, qui me gagne à la seule représentation de quais, de trains et de départs, y fut toujours plus trouble, plus équivoque, comme l'image tremblant au fond d'un miroir de buée. Le battement de cœur s'y amplifie d'une résonance de crypte; les pas qu'on y fait engagent un avenir définitif; les visages qu'on y rencontre ont le pli triste du destin entre leurs sourcils froncés. Je reconnais bien là un de ces lieux qui, de place en place et comme distribués au hasard, très mystérieusement nous concernent.

De loin, avec sa tour en échafaud et ses cadrans visibles à d'étranges distances, tel un œil espion, la Gare de Lyon m'a procuré toujours un malaise impénétrable à l'ana-

lyse. Il me semble que, de partout, je pouvais encore la voir. En approchant, et découvrant l'aspect débonnaire qu'elle présente à première vue, je m'étonne de sentir s'accroître la ravissante inquiétude qui m'a entraîné par ici et qui promet monts et merveilles. Mais quel moyen de nier que, par sa seule présence, cette gare change l'atmosphère, transforme les gens et les choses, répand dans l'air un jour nouveau ? Quelle raison donner de cette vacillante ivresse qui me paraît étreindre ici les formes les plus simples de la vie ? Et comment m'expliquer l'intérêt qu'excitent en moi les voyageurs que j'en vois, à toute heure du jour et de la nuit, sortir comme d'un songe et se diriger à pas qui me paraissent singulièrement mécanisés, vers ce que je suis tenté d'appeler, par opposition, la vie normale ?...

Le quartier qui avoisine cette gare est, lui aussi, bien spécifique, si peu « quartier de gare », si différent de tout ce qu'on a pu faire dans ce genre ! — et je pense aux ignobles caravansérails cernant de boue et de fumées vieillissantes les gares du Nord et de l'Est, par exemple ! Dans son travesti bourgeois et inoffensif, tout le quartier présente cet air *plein de réserve* qui, très précisément, annonce de surprenantes réserves de force et d'ardeur. Tout y poursuit, dans le calme fictif, un rêve lancinant, avare et chaud comme des entrailles au soleil, tout souligne le paradoxe d'une petite vie que des ferments travaillent. Il n'est que de voir les hôtels discrets qu'on découvre un peu partout entre deux boutiques modestes, les restaurants qu'envahit à midi un petit peuple d'employés silencieux, les pensions de famille aux rideaux proprets côtoyant l'hôtel de passe où il n'y a jamais de scandale et dans lequel clients et filles d'amour circulent avec la plus invraisemblable correction ! Ici, pas de palaces tapageurs, de cafés excentriques, de bazars obscènes. Tout est simple, quotidien, soumis aux règles d'une bonhomie souriante, réduit aux limites de l'honnête mesure. Les prostituées elles-mêmes, qu'on n'y rencontre qu'à de certaines heures, ont quelque chose de familial, de reposant, et se montrent, dans leurs recherches, moins agressives, moins pressantes. Les plus huppées de ces filles se retrouvent, le soir, à l'heure de l'apéritif, dans l'un des deux ou trois cafés pour hommes respectables qui font face à la gare. *Aux Deux Cadrans*, notamment, où végète, à cette heure ardente, une faune éclectique et légèrement bruyante, composée à peu près exclusivement de joueurs de courses, bookmakers, petits propriétaires d'écuries dont les chevaux courent plus ou moins honnêtement à Vincennes, commis en vins, agents intermédiaires et placiers, petits requins d'une finance sans grandeur qui, loin de la Bourse et de ses maîtres, trafiquent à l'ombre de la loi, buvant l'absinthe et fumant le cigare, s'interrompant parfois de discuter ou de « taper le carton » pour presser d'une

main indulgente de propriétaire le genou, ganté de soie ou de nylon, de leur « amie » attitrée...

Ce petit monde, d'une nullité patente et qui, dans son adhésion au réalisme le plus net, n'offre même pas le pittoresque du cloaque, trouvait pourtant moyen de me plaire, certain hiver d'autrefois. J'aimais la rumeur de marché dont ils s'entouraient, leur façon d'entrer et de s'asseoir en familiers qui, partout, sont à leur place, et jusqu'à cette médiocrité intellectuelle et morale qui les tenait quitte de toute inquiétude ou de toute passion. Faut-il croire, au surplus, que rien, dans ce quartier bizarre, ne saurait me choquer en aucune sorte, et que les manifestations les plus incongrues, les plus désobligeantes, y prennent figure d'aimables façons ?... Fermée sur son secret comme un château de roman noir, la Gare de Lyon est encore là pour excuser et justifier ce qui gravite dans son ombre.

Quant à moi, je trouve à cette gare l'air d'un observateur à vrai dire moins malveillant qu'énigmatique. Par dessus tant d'événements et de métamorphoses, il semble que, ne m'ayant jamais perdu de vue, elle n'ait jamais cessé de me faire signe. Et, sans doute, à ce signe ai-je plus ou moins obéi puisqu'on pouvait m'y voir, plus souvent qu'à mon tour, rôder et marauder, comme attiré par quelque sortilège. Dans ces salles hétéroclites, autour des bâtiments noircis, au bas de la grande cour en pente comme un toit, j'attendais, dois-je l'avouer, je ne sais quelle féerique apparition, je ne sais quelle invite très équivoque, là, tout à coup, surgissant d'entre les pavés comme la fleur merveilleusement noire de mon ennui mal consolé. Ce qui me retenait, alors, ce n'était point tant les cris anxieux des usagers, les sifflements des trains, les fumées chuchotantes ou la fureur du charroi plein d'insolence qui rend impraticables certaines rues derrière la gare, que le silence extraordinaire dont chaque voyageur, chaque passante me paraissaient toujours enveloppés, et que j'interprêtais comme une marque de faveur... Cette merveille évidente, ce sphinx dont les yeux vivants m'eussent définitivement fasciné, je ne l'ai jamais rencontré, faut-il le dire, en ces heures incertaines où l'attente prenait l'aspect du désœuvrement. Mais, démon ou fée, miracle ou catastrophe, amour ou désespoir, les hommes ne sont en peine que du visage de leur destinée. Et comment n'avouerais-je pas qu'à cet égard, les fantômes et les vivants de cette gare théâtrale m'ont été d'une complaisance toute particulière ! C'est ici que le hasard m'a donné ses rendez-vous les plus caractéristiques; sous ce coin de ciel que se partagent les fumées du départ et les nuages de l'angoisse, les circonstances m'ont ramené plus souvent que partout ailleurs. J'y suis devenu, sans même le savoir, la proie docile des coïncidences...

La Poésie est une façon de voir qui met le hasard

dans le jeu de l'homme. Plateforme du mystère, porte idéalement sombre ouverte sur le *Sud* flamboyant et consolateur, la Gare de Lyon maintient debout, en plein cœur de Paris, la statue couverte de roses vivantes, de roses tournantes, de roses nues, de l'Aventure. Cette Aventure, mère de l'Homme, qui reste inséparable, en son accomplissement, de l'énivrante et fatale liberté.

LUC DECAUNES.

LE TEMOIN POETIQUE

UN LYRISME SANS COMPLAISANCE

La grande presse littéraire, quand elle déplore avec une sincérité plus ou moins feinte l'indifférence qui au lendemain de l'éphémère période de succès qu'ils connurent au cours des années terribles, entoure à nouveau les poètes, témoigne d'une incompréhension pour le moins égale à celle dont elle fit preuve quand elle leur apporta tapageusement son concours.

On conçoit la désillusion de trop de chroniqueurs, en retard de vingt ans si ce n'est plus sur les mouvements d'avant-garde, qui crurent de 40 à 45 à une sorte de renouveau classique. Force leur est de convenir aujourd'hui que seules des raisons d'opportunité présidèrent aux démarches de ce qu'ils s'empressèrent un peu vite d'appeler la « Nouvelle Poésie ». Il s'agissait uniquement dans l'esprit des poètes, quand ils avaient recours à l'éloquence, au développement des images, au langage clair, en définitive à tous les artifices susceptibles de leur attirer un auditoire plus vaste, de concessions toutes temporaires et analogues à celles que peuvent consentir les partis politiques. La critique s'expose à ne rien entendre aux œuvres actuelles si elle persiste à confondre les exigences tactiques de la défense de la Poésie qui pendant cinq années s'est confondue, et peut à tout instant se confondre à nouveau, avec la défense des valeurs humaines, et éventuellement des valeurs françaises, et les nécessités toujours impérieuses du progrès de la Poésie ou par la Poésie. C'est donc faire preuve d'ignorance ou de mauvaise foi que de s'étonner de voir les meilleurs de nos poètes poursuivre une révolution dont Lautréamont et Rimbaud furent les pionniers.

Qu'il n'y ait d'ailleurs aucune contradiction entre les exigences de la Poésie de recherche et celles de la Poésie militante, on le voit nettement si l'on examine avec la sérénité désormais possible la production dite de guerre ou de Résistance. On constate que même parmi les jeunes poètes servis naguère et actuellement desservis par les louanges dithyrambiques de leurs commentateurs les concessions au goût du public furent plus apparentes que profondes et qu'il

demeure dans certaines œuvres, par exemple celle d'un Pierre Emmanuel ou d'un Aragon, suffisamment d'éléments valables pour leur reconnaître une valeur propre et étrangère désormais au témoignage qu'elles apportèrent.

Un fait plus significatif encore nous est révélé par l'unité parfaite de l'œuvre d'Eluard qui se résume dans le titre même d'une de ses plaquettes de combat *Poésie et Vérité.* Tristan Tzara est demeuré dans le maquis du Lot le précurseur poétique d'il y a trente ans. L'événement, encore qu'il n'y soit jamais fait qu'allusion, est ressenti dans toutes les œuvres de Michaux dont les fantasmagories personnelles sont synchrones au bouleversement du monde, dont les monstres de cauchemar ont pris un visage trop réel. Et que dire enfin de la haute leçon d'un René Char qui a plus témoigné que quiconque par ses actes et qui n'a jamais consenti la moindre concession à la littérature ?

Quand on affecte de croire que la Poésie d'avant-garde risque de perdre le contact avec le public et de manquer par là à sa tâche sociale, on dénonce certes un danger possible, mais les poètes en ont conscience et s'emploient à l'éviter. Au lieu de se faire propagandistes, certains d'entre eux s'efforcent de dépasser le lyrisme personnel en se livrant à des expériences de rhétorique qui n'ont plus que de vagues relations avec les exercices purement psychologiques de la génération précédente. Les spécialistes savent déjà tout le prix qu'il convient d'attacher aux recherches de Queneau et surtout à celles de Francis Ponge, auteur de ce *Parti-pris* des choses qui constitue sans doute le premier exemple d'un lyrisme matérialiste et trace vraisemblablement les voies à une nouvelle avant-garde, à une école, disons faute de mieux, « objectivante », dont les esprits conservateurs risquent de penser qu'elle constitue un jeu inhumain et dont les militants révolutionnaires se défient également parce que si elle paraît conforme à la philosophie marxiste elle adopte en fait le postulat dangereux d'une révolution déjà accomplie. Sur le plan purement littéraire qui est ici le nôtre, le phénomène essentiel de ces dernières années est sans aucun doute cet effort de synthèse par lequel des esprits comme Michaux ou Ponge tendent à dépasser la contradiction Esthétique Morale, à concilier la tradition Mallarmé et la tradition Rimbaud, à recréer par des vertus qui ne sont plus seulement des vertus données, des vertus de vertige mais des vertus volontaires, des vertus de style, l'unité perdue de notre Poésie. Et que s'ils parviennent à retailler ce manteau sans couture, ce manteau royal qui confère à chacun le don de vivre la vie dans sa plénitude et de voir l'univers en sa splendeur, soyons sûrs que nos poètes n'auront de cesse qu'ils n'en aient revêtu les hommes, leurs frères, enfin délivrés et promis à la même royauté.

Le jour certes n'est pas venu où les poètes pour se défendre du reproche qu'on leur fait communément d'être difficiles, pourront loyalement et sans arrière-pensée revendiquer les droits à l'hermétisme que nul ne songerait à dénier à des chercheurs de laboratoires, mais est-ce une raison pour vouloir perpétuellement vouer à des tâches de propagande des hommes qui ne sont pas forcément à même de les assumer et dont la contribution sociale, alors même qu'ils se flatteraient d'obéir à des exigences purement personnelles, est autrement importante puisqu'elle aboutit en fin de compte à rendre la vie plus belle, plus ardente qu'elle ne sera jamais sous l'ordre temporel le plus parfait qui se puisse concevoir ? Si la tâche de tous les hommes purs de cette génération est d'assurer en même temps la liberté et la justice, le devoir des poètes, qui en tant que citoyens ou « intellectuels » ne sauraient sans déchoir déserter, est aussi de rappeler à leurs camarades de combat que la beauté également est perpétuellement à sauver.

Il n'est pas vrai, on l'a bien vu par l'exemple civique des poètes de ce temps, que la Poésie, même et surtout entièrement libre de préoccupations autres que les siennes propres, soit forcément évasion et divertissement. Indifférente aux objections d'un puritanisme soi-disant révolutionnaire comme à celles du dilettantisme bourgeois la Poésie représente en cette période de l'histoire le droit à la connaissance et le droit au plaisir.

Connaissance *et* plaisir, la Poésie est cela et qui dissocie ces éléments constitutifs, qui met, comme les philosophes l'accent sur le premier terme, qu'ils le tiennent pour légitime ou usurpé par le poète, ou, comme les critiques esthéticiens sur le deuxième terme, trahit les intentions du poète et tue dans le germe le rayonnement de l'œuvre.

Je crains fort qu'une mésaventure de cet ordre ne survienne à Lucien Becker ou plutôt à son dernier recueil *Rien à vivre* (Gallimard) tant sa poésie risque de susciter des commentaires plus ou moins existentialistes et comme cette poésie-là est une poésie très émouvante, très belle encore que d'une beauté qui n'a rien de spectaculaire, et somme toute fort simple, je tiens par avance à m'inscrire en faux contre toutes les interprétations philosophiques que l'on ne manquera pas d'en donner, à moins peut-être qu'un Bachelard ne soit tenté par la chose auquel cas on ne pourrait que s'en féliciter.

Encore une fois je ne suis pas hostile aux commentaires philosophiques sur les poètes, on voit bien que j'ai fait exception en faveur de Bachelard comme je l'aurais fait avec plus de réserves d'ailleurs pour un Bataille ou un Blanchot, mais pour un René Nelli qui étant poète voit le phénomène de l'intérieur, combien de critiques trahissent

aujourd'hui les poètes en dégageant avec trop d'habileté une idéologie de leurs œuvres mais en faisant aussi du même coup croire au public que cette idéologie a présidé à l'élaboration du poème et que le poète en a eu conscience. A lire la plupart de nos revues, on serait tenté d'aboutir à la conclusion absurde que le lyrisme moderne est d'essence didactique !

Dans la mesure où il est permis de faire crédit aux prières d'insérer, il est évident que Lucien Becker se refuse également à la recherche intellectuelle et à la création esthétique : « *La poésie,* écrit-il, *n'a rien à voir avec le chant et la musique. Un poète est simplement un être qui a le sens aigu de tout ce qu'une existence humaine peut comporter de poignant, de tragique, de résolument invivable.* » Voilà qui pourrait prêter à d'infinies contestations et je ne suis pas on s'en doute, entièrement d'accord mais il se trouve que la définition ci-dessus du poète, si elle comporte un *simplement* vertigineux à mon sens, correspond tout à fait à l'œuvre de Lucien Becker. Il en est peu en effet qui se situe aussi radicalement en marge, c'est l'œuvre d'un isolé car Becker a jusqu'à ces derniers mois, toujours vécu d'abord dans sa Lorraine natale, puis en Provence, et il se trouve, c'est là le miracle de cette poésie, qu'elle répond parfaitement aux préoccupations les plus sophistiquées de nos cénacles.

Cette vraie poésie « qui se moque » de la poésie présente un tel caractère de nécessité, de journal où un homme a inscrit au jour le jour non des poèmes mais des notes, des « états » de sa pensée que toute l'œuvre de Becker des premières plaquettes, *L'Homme quotidien* par exemple (paru aux « Cahiers du Sud » en 38) à *Rien à vivre* en passant par *Le Monde sans joie,* constitue un bloc et que l'on confond les divers poèmes qui la constituent. Il est pratiquement impossible d'identifier à coup sûr un poème ou un passage. Il peut y en avoir de plus ou moins réussis, de plus ou moins éclatants mais ils possèdent tous également cette unité de ton qui est le signe le moins équivoque d'une absolue sincérité. Le lyrisme de Becker n'est point fait pour ceux qui attendent de la poésie des effets de surprise ou de virtuosité verbale. Car la grandeur de Becker réside dans une sorte de gaucherie.

Il y a des poètes sauvés, ou qui se croient tels, et qui volent en quelque sorte. Becker, lui, est un poète de la terre, un poète sur la terre et dont la dialectique du désespoir a la démarche lasse et pénible de qui marche sur une terre instable, meuble ou boueuse, celle de son pays monotone et gris, celle de son univers mental qui a les mêmes couleurs. Le vers, d'ordinaire de 13, 14 et 15 syllabes, la densité des strophes et pour tout dire cette forme de sonnet qui n'est pas un sonnet conviennent admirablement à la pensée de Becker.

Je m'aperçois que tout ce que j'écris là de *Rien à vivre* pourrait être tenu pour un désaveu du recueil et il est évident que c'en serait un s'il s'agissait de tout autre poète moins authentique que Becker alors qu'avec lui il en va tout autrement et que sa poésie est fascinante précisément parce qu'elle n'a rien de plaisant et surtout ne fait rien pour plaire. Si elle possède quelque beauté elle s'en dégage comme par hasard, à l'égal de la pauvre lumière qui peut baigner un monde autrement voué à la grisaille :

La mort couche à la même place que toi dans le lit
et le drap est lourd comme s'il était de plâtre
Le silence abat les maisons, abat les couloirs :
les portes sont là pour laisser passer les siècles.

Prends ce verre qui retient le jour sur ses bords.
Lève-le bien haut dans la nuit qui s'approche.
On n'y voit plus que la charnière d'un regard :
C'est tout ce qu'il reste de la clarté du monde.

Poésie terrestre, ai-je dit, mieux que cela, une véritable poésie minérale et tellurique hantée par la mort et la fosse ouverte, par la peur et le désir de la terre, et qui alors même qu'elle exalte la lumière ou l'amour assimile la femme à la nuit jusqu'à écrire en parlant du jour dissipant l'ombre :

Il la cherche non pour la combattre
mais pour se mêler à son corps de femme
à cette sorte de douceur qui fait d'elle
une plante qui a pour racine toute la terre

Alors même qu'il loue le désir il le voit « englué dans sa chair comme une forêt l'est en pleine terre » et les images les plus pures qu'il offre des femmes objets de l'amour sont toutes d'ordre végétal :

Dans leur jonchée de lingerie, de pulpe et de sexe
les femmes passent, éternelles comme des moissons
. . . .
Personne ne sait si son corps est une plante
Que la terre a faite pour donner un nom au désir

Les images contradictoires qui sont en jeu dans la vie et l'œuvre du poète en font un des plus purs exemples du lyrisme actuel en matière de rhétorique inconsciente. Je crois bien qu'on lui doit, dans un autre recueil, cette antithèse typique « un feu déjà gris » qui définit à merveille l'espèce de lumière qui règne dans ce livre de l'homme prisonnier essayant de triompher de la solitude ; de l'impression qu'il a d'errer perpétuellement le long d'interminables couloirs :

...je cherche dans les femmes
ce qui me fait me retourner quand elles passent
avec un regard qui s'ouvre jusqu'au bout du jour
. . . .
car tous les plafonds sont bas sur cette terre
où il n'y a de haut que le front qui les soutient
Il fait de plus en plus clair à mesure qu'on s'approche
Des lits où les femmes ne sont nues que belles

Il y aurait beaucoup à dire sur l'érotisme de Becker qui par ses exigences évoque celui de D. H. Lawrence et n'a rien à voir avec la facilité sexuelle, ce « prurit intellectuel » que stigmatisait l'auteur de *Pansies*. Pour Becker le désir est illuminant au sens absolu du terme et il est curieux de voir combien cette conception rejoint au fond la conception populaire puisqu'il existe une admirable expression d'argot, « faire reluire une femme », qui définit avec une vérité proprement poétique toute une philosophie du plaisir sexuel.

Il y aurait également des réserves à faire sur certains jugements que Becker porte sur la femme et qui heurtent singulièrement une mentalité méditerranéenne. Par exemple :

Il faut aimer la femme comme un objet
qui n'a de valeur que par la forme ou l'apparence.
Elle n'a que sa peau pour faire l'amour
de la même façon que le ciel n'a que l'eau
où descendre pour devenir terre parmi les flaques.

C'est un mouvement inverse de celui des troubadours et aussi anti-idéaliste que possible et que si l'on y voit quelque cynisme c'est peut-être bien parce que le cynisme est de règle pour tout poète qui s'efforce de ne pas verser dans l'élégie, dans le commentaire sentimental, qui entend n'exprimer que l'élémentaire. Il serait vain également de laisser croire que Becker, encore qu'il s'en défende, échappe à toute inquiétude métaphysique. S'il attend la lumière de la chair, il a cet aveu non équivoque :

Dans le monde il n'y a pas assez de clarté
pour faire vivre éternellement un seul homme

Une telle constatation est le fait d'une parfaite loyauté intellectuelle. Elle montre une fois de plus que les poètes, c'est d'ailleurs ce qui les rend plus vrais que les philosophes, ne savent pas ou plutôt ne veulent pas systématiser leur pensée.

Becker s'avère en fait poète dans la mesure où il dépasse les contradictions de sa propre expérience et s'il est évident qu'il ne découvre pas en tant qu'homme les voies

de la lumière, s'il doute de l'amour alors même qu'il exalte la chair, il est non moins évident que certains des poèmes de *Rien à vivre* ruissellent littéralement de lumière « comme si » la solution était enfin trouvée. *Amour, crassier où le vent s'allume...* Il semble bien que la joie inspire les dernières pages du recueil où s'ébauche un chant à une femme à la fois réelle et idéale et s'il est vrai que sa poésie est de celles où

Entre chaque mot il y a place pour la mort

le bonheur, si illusoire, si éphémère soit-il, y respire *la fraîcheur de l'air sur les lèvres.* Tout se passe comme si le vent avait exorcisé Becker de l'envoûtement que font peser sur lui les puissances telluriques.

Rien à vivre me paraît devoir être tenu pour un des livres essentiels de ces dernières années et sans doute en raison même des défauts apparents qu'on ne manquera pas de lui reprocher. Il ne faut pas oublier que le lyrisme français jusques à et y compris le plus haut de tous, celui d'Eluard, doit ses prestiges les plus sûrs, les plus efficients, à une sorte d'escamotage de ses procédés proprement esthétiques et abuse singulièrement de l'ellipse. Becker sait au contraire développer poétiquement sa pensée sans pour autant verser dans le discours, il nous propose l'exemple pour le moins insolite et paradoxal d'une poésie qui poursuit des démarches instinctives et s'avère capable de les argumenter. Il atteint ainsi à un parfait équilibre de l'intelligence et de la sensibilité.

On mesure à lire Becker combien une Poésie dramatique et d'aventure, de quête intellectuelle, qui dégage et déploie les données de l'expérience quotidienne selon le rythme de son propre mouvement créateur diffère de la poésie dite intellectuelle qui verse dans le didactisme, qui ne découvre rien et qui en définitive n'est qu'ornementale puisqu'elle se contente de parer d'images des idées ou des concepts que le poète n'a point découverts du fait de ses démarches personnelles et par la vertu de l'imagination. On voit également combien elle diffère aussi du pseudo lyrisme de l'inconscient qui n'a pas fini d'exercer ses ravages et qui entretient encore les pires confusions idéologiques. Une œuvre comme *Rien à vivre* est un exemple achevé de méditation poétique si loyalement menée qu'elle se refuse aux jeux faciles et même à tout prestige formel et que l'auteur ne fait jamais preuve de la moindre complaisance, du moindre étalage de ses dons. La chose est assez rare pour valoir d'être signalée. Il me plaît en vérité que ce grand livre d'amour soit un livre sévère.

LÉON-GABRIEL GROS.

MARGINALES

LE TIR AUX PIGEONS

par René Blech (1)

On entre d'abord dans le fourmillement. Ce ne sont qu'éclairs descriptifs, valses d'atomes mentaux. Puis on s'aperçoit qu'on est passé de l'autre côté. Nous voici à l'intérieur de la conscience. René Blech vous a une manière si résolue de traiter les pensées comme des choses, de substituer, sans crier gare, à la lumière du soleil la lumière de « ce qui se passe sous le crâne », qu'à le lire on a envie de croire plus que jamais, sinon au renouvellement du roman d'analyse, du moins à l'efficacité de l'art matérialiste.

Blech excelle dans les monologues intérieurs d'un nouveau genre. Caché dans l'ombre d'une vieille armoire normande, Léon surprend la Comtesse d'Argentan occupée à comprimer ses varices; et aussitôt le déroulement de ses images sans pensée ou de ses pensées sans image — tout l'automatisme psychique — remplit l'escalier du château comme l'odeur de poisson qui monte de sa charrette (car Léon est marchand de poissons). De même, pendant que, fort anxieux, il attend la réponse de Raoul d'Argentan qui hésite encore à lui fournir une grange où entreposer les armes de la Réaction, le fasciste Marcel Trouvé secrète et laisse monter sa pensée empoisonnée, dans le silence de la chambre, comme une seiche, son encre. Le rêve éveillé, le cinéma des associations mentales, l'invisible humain, peuple le roman de ses larves « indépendantes ». La faculté maîtresse de Blech c'est de toujours prendre le subjectif — réalisé, visualisé — *comme toile de fond*.

Je suis de ceux qui souhaitent encore que le roman soit centré sur quelque chose. Celui de René Blech a un centre secondaire qui est, sans aucun doute, l'assassinat de l'usurier Belmesnil, et un centre principal qui est le « tir aux pigeons ». C'est donc un roman savamment structuré où l'art est, par la force des choses, et au bon sens du mot, « superstitieux ». Il ne tire, en effet, son existence que des rapports qui s'établissent entre les personnages et leurs

(1) La Bibliothèque française.

actes, entre les actes et leur décor. Des coïncidences et des symboles. *Pas nécessairement idéalistes*. Il n'y a pas de hasards dans le réel. Ce n'est point par hasard que ce tir aux pigeons, où se rassemble l'aristocratie du crû (condescendant d'ailleurs à se mêler à la bourgeoisie) couvre aussi, dans les alentours, le meurtre d'un syndicaliste et la préméditation d'un crime contre le peuple...

Léon, c'est le peuple. Il a deux consciences juxtaposées: la sienne, et puis l'autre, plus obscure, qui est celle de sa classe. C'est un homme vigoureux, mais un amoureux timide. La vraie vocation de son courage est de veiller à ce qu'on n'étouffe pas le peuple. Autour de lui: des aristocrates — quelquefois sympathiques, après tout — et des bourgeois. Toutes les variétés de bourgeois: ceux qui adhèrent aux ligues et ceux qui tiennent sentimentalement à la Démocratie (l'oscillation des classes moyennes). L'amour, là-dedans, se débrouille comme il peut. Et si les préoccupations sociales n'empêchaient pas René Blech de laisser s'élargir l'homme individuel... Mais non. L'amour est fonction du social. Il le révèle. Mme d'Argentan a pour amant l'homme de main du fascisme. Adrienne veut s'évader du populaire (elle trouve Léon mal habillé) et elle n'aime que Raoul, l'aristocrate. La Vatine, hobereau déteint, ne consent à faire l'amour qu'avec une petite ouvrière *dont il puisse tenir la conscience pour négligeable*... Léon, lui, incarne l'amour dans les contradictions. Les contradictions du capitalisme étant aussi celles de l'amour.

Le *Tir aux pigeons* est avant tout un roman social. Il se situe aux environs du « 6 février ». Les foutues rénovations nationales opérées par Hitler et Mussolini ont tourné la tête aux hommes d'ordre. Les industriels s'alarment. Les Hobereaux ? Les uns sont retenus par un certain sens du National, les autres sont déterminés plus impérieusement à défendre leurs intérêts. Des deux frères d'Argentan, l'un subventionne les ligues, l'autre, celui qui ne s'occupe que de « ses fermes et de ses bois », est vaguement socialiste utopique. Mais le rustique ne résiste pas mieux que l'industriel à sa « matière sociale ». Il cèdera, lui aussi, à la tentation réactionnaire.

On ne peut être fasciste sans être provocateur... Il s'agit de mettre le feu aux meules des paysans pour les exciter contre les ouvriers que l'on rendra responsables de ces incendies. Seule une action populaire spontanée, en fait organisée par Léon — qui est, ici, conscience collective, fera échouer la manœuvre...

Je pense que Blech s'est beaucoup inspiré de ce qu'il a vu. Et que le schéma des événements dont il se fait l'écho, représente somme toute, la vérité historique. Et pourtant

la fin de son roman me semble moins puissamment dessinée que la première partie. D'où vient que Léon est beaucoup moins capable de monologuer intérieurement sur l'urgence de l'action révolutionnaire défensive que Gabrielle, par exemple, de projeter autour d'elle le cinéma mental qu'elle « devient », quand elle apprend que son vieil amant est ruiné ? Sans doute, de ce qu'il est extrêmement difficile d'incarner la conscience collective dans le film des pensers individuels... Marcel Trouvé, le fasciste, est un sadique. Soit. J'accorde qu'il entre beaucoup de sadisme dans le fascisme. Mais je crois qu'il aurait fallu choisir : ou de peindre le fascisme en fonction du sadisme, ou de dégager les mythes du fascisme dans l'homme fasciste pur et simple. On dira que la conscience sociale ne se traduit profondément — à l'échelle des individus — que par un comportement qui semble, à première vue, n'avoir rien de commun avec le social. Pourquoi Blech ne s'est-il pas attaché davantage à enter l'attitude sociale de son personnage principal : Léon, sur son comportement amoureux, haineux, ou vindicatif ?...

Je ne sais si le *Tir aux pigeons* est bien ou mal écrit. Les amateurs auront toutes les peines du monde à y découper des poèmes en prose « d'une exquise perfection ». Pour ma part, j'aime mieux ça. Il y a, dans ce roman, la grande vérité des lois physiques et humaines, et la grande poésie des Rapports. Et aussi ce symbolisme immédiat par quoi l'imagination imite le contre-coup des causes et des effets. Ce « style », qui n'est que la transposition des rapports de vérité en fictions « nécessaires », remplace avantageusement les minuties de l'art.

RENÉ NELLI.

GLANES ET GLOSES

UN NOUVEAU PROPHETE

Toute la poésie après Baudelaire
a voulu la création isouienne.

ISIDORE ISOU (1).

Si je transcris ici quelques propositions isouiennes, c'est autant pour le plaisir qu'elles m'ont procuré que pour la part de vérité qu'elles renferment (comme tous les textes à allure prophétique).

A partir de Baudelaire, tous les poètes n'ont été que des degrés vers Isou.

...Et la poésie contemporaine, figée dans l'avenir s'appellera Isidore Isou ou elle n'aura plus de nom.

Avec Isidore Isou commence ce qu'aucun poète n'a commencé ! La revanche de la poésie sur la musique !

La musique sera détruite.

Il ne faut jamais sourire d'un prophète. D'autant moins que si Isidore Isou, qui est aussi un théoricien, s'empêtre pendant plus de trois cents pages dans un appareil didactique d'une extrême lourdeur, bien qu'ingénu (et où abondent cependant les remarques judicieuses), il trouve subitement quelques accents dont le pathétique assourdi fait penser au « Ayez pitié de moi » d'Apollinaire. « *A tous les grands poètes qui, après Baudelaire, ont crié contre les mots, Isou demande pardon.*

Il prie d'être excusé d'avoir réalisé leur rêve...

Barbare et plein de poussière, parce qu'il venait de loin, il est entré dans leur poésie, tête ouverte, sachant faire une chose sacrée jusqu'à la profanation.

Excusez-le. »

---

(1) *Introduction à une nouvelle poésie et à une nouvelle musique*, par Isidore ISOU (Gallimard).

A bien des égards, l'aventure que la poésie moderne poursuit depuis un siècle, ressemble fort à une entreprise de démolitions.

Refus systématique de la pensée logique, puis de la syntaxe organisée, pour aboutir au langage automatique et là où les mots en liberté « font l'amour ». Parallèlement, rejet des lois traditionnelles de la strophe et du vers, rupture des anciens cadres verbaux, prosodiques et métriques, création du vers libre, abolition de la ponctuation, tout le processus, de Baudelaire au surréalisme, à travers Rimbaud, Apollinaire et Dada, a été suffisamment analysé pour qu'on n'insiste pas. Il était évident qu'à partir du moment où les poètes ont revendiqué la liberté pour leur langage, celui-ci tendrait à se désintégrer. Une période d'auto-destruction commençait. Elle eût été parfaitement néfaste si un certain ordre organique n'avait pas été en même temps conquis — autrement dit si l'objet poétique n'avait pas été créé — et si, d'autre part, la révolution du langage n'avait pas fait de la poésie une morale. Mais elle doit s'accomplir jusqu'à son achèvement total.

Une fois la borne franchie

Ponsard ne voit plus de limites.

C'est à ce titre qu'on a parfaitement raison quand on déclare, avec un peu de pompe, « qu'à partir de Baudelaire tous les poètes n'ont été que des degrés vers Isou. » Le fait isidorisou est une nécessité historique et doit être considéré comme tel. Que les poèmes lettristes, pour l'instant, se révèlent comme un balbutiement incohérent et sans aucun intérêt, il s'agit de tout autre chose : de l'aboutissement inévitable du phénomène de désintégration du langage auquel on assiste depuis que la libération poétique a commencé.

Si Nerval et Baudelaire ont été les premiers à purifier la poésie, Isidore Isou termine leur travail en faisant le vide. Il y a, dans le lettrisme, un côté Marx Brothers, par son application à réaliser jusqu'à l'absurde un travail qui trouve dans un accomplissement *total,* sa seule négation possible.

Il est vrai qu'en partant, comme il le fait, de Breton, Isidore Isou ne pouvait pas trouver une autre voie que celle qu'il a prise. Mais nous savons que depuis plusieurs années, l'obstacle des « mots en liberté » a été tourné et qu'Eluard, Ponge, Char, Guillevic sont entrain de fonder un langage objectif. En fait, la question que s'est posée le lettrisme ne se posait plus. Sa voie n'est probablement qu'une petite sente qui se perd dans des taillis indéchiffrables. La grande voie poétique ne passe plus par là.

Isou annonce des temps nouveaux. Je pense que le porche didactique qu'il annexe à sa parole essentielle n'est là que pour en faciliter l'accès. Les cris des prophètes, en général, se laissent mal entendre. Cependant, on pénètre quelquefois Isidore Isou.

Ohmonvieuxmondieucontieusensieu
Lessetenculé !
CONCOOOORDE
estsudnorde !

Encore une fois, il serait facile d'ironiser, mais ce n'est pas là mon but. D'autant plus que si les textes isouiens ont toute l'*apparence* de la plus parfaite ineptie, si on peut reconnaître qu'ils sont une fin de série et non le commencement de quelque chose, il est impossible, pour l'instant, d'en dire davantage.

JEAN TORTEL.

LE THÉATRE

LE MATCH FRANCE-AMERIQUE

La Course des Rois, de Thierry-Maulnier, au Vieux-Colombier; *L'Immaculée,* de Philippe Hériat, à la Comédie des Champs-Elysées; *La Route au Tabac,* d'après Erskine Caldwell, au Théâtre de la Renaissance; *La Ménagerie de Verre,* de Tennessee Williams, au Vieux-Colombier.

Un plan du Paris théâtral depuis 1944 montrerait probablement différentes zones d'amicale et pacifique occupation: le secteur russe est très intermittent et très restreint et (est-ce encore une question de populations déplacées ?) il ne paraît pas attirer les foules; le secteur anglais cette année s'est situé principalement dans la région du boulevard: mais Shakespeare a tenu très fermement au Théâtre Marigny; il y a des occupations passagères scandinaves (une bonne reprise de *Mlle Julie,* de Strindberg, au Théâtre de Rochefort, met en valeur un jeune comédien, M. Tony Taffin), voire italiennes (Pirandello) ou irlandaises. Enfin, constante, étendue, méthodique, il y a l'occupation américaine. Comme dans ce Paris que l'on a pu appeler la « capitale du théâtre étranger », il reste malgré tout quelques scènes pour les auteurs français, on assiste à une sorte de match : à la critique de marquer les points ou les essais.

Du côté français, deux auteurs déjà connus, l'un comme critique, l'autre comme romancier, ont fait leurs débuts au théâtre cette saison: débuts brillants, mais dans les deux cas très traditionnels. On joue le jeu sans tricherie en utilisant les formes déjà connues. Pour *La Course des Rois,* de M. Thierry-Maulnier, c'est la tragédie. Dans une récente chronique de l'*Arche,* l'auteur s'est expliqué sur la conception de la tragédie à propos de la dernière pièce de M. Salacrou. Il a insisté sur la nécessité de maintenir dans le rite tragique une distance infranchissable entre le spectateur et les acteurs, en particulier par l'éloignement dans le temps, et sur la nécessité de la poésie dans ce genre de théâtre.

Fidèle à ces idées, dans sa propre pièce, il a situé l'action à une époque très reculée: un échafaudage nous signifie tout de suite que les palais mycéniens sont encore en construction. Le roi Oenomaos ne donnera sa fille Hippodamie qu'au prétendant qui pourra le battre à la course, et comme il se sert de chevaux divins et d'un cocher bâtard des dieux, il a jusqu'ici mis à mort tous les jeunes gens qui se sont présentés. Du dernier, Pélops, Hippodamie s'éprend enfin. La course aura lieu une fois de plus, course de vitesse entre la passion incestueuse du roi pour sa fille et l'intention parricide qui apparaît à Hippodamie comme la seule voie pour se délivrer et s'unir à son amant. Le roi meurt, grâce à la complicité du cocher qui lui aussi aime la princesse. Et, n'était la sombre prophétie des crimes qui souilleront la race des pélopides, les deux jeunes gens seraient heureux. Cette action, exposée un peu longuement au premier acte, est presque un modèle d'action tragique, et M. Thierry Maulnier l'a conduite avec une science consommée, jouant de l'opposition des caractères, et obtenant de ce seul jeu un constant progrès dramatique. Point d'éléments extérieurs, point d'incidents amenés par surprise: quelques âmes sont en présence et de leur seul affrontement naît une image de la destinée. On sait que l'on peut faire confiance à l'auteur quant à l'intelligence et quant au goût: rien ici qui soit sot, rien qui soit bas. On peut donc dire qu'une telle œuvre honore notre saison théâtrale. Ce qui manque pour que le succès soit complet, c'est peut-être la satisfaction du second besoin de l'univers tragique, le besoin poétique. On connaît la conception de la poésie de l'auteur: on sait que c'est une poésie qui ne tord point le cou à l'éloquence, mais en tire quelques-uns de ses effets, que c'est une poésie de discours qui vise à un équilibre difficile entre la rhétorique et la sobriété. C'est bien une langue de cette sorte que M. Thierry Maulnier a cherchée dans sa pièce, une langue qui corresponde à celle des grands tragiques français. Mais en passant du vers à la prose, la langue tragique se dégrade; il reste une rhétorique déshabillée de la musique et qui, dans cet état, ne peut pas pleinement nous satisfaire: au contraire, elle accuse la faiblesse de certaines parties de l'univers humain qui est celui de M. Maulnier. La présentation était faite avec beaucoup de soin et de goût dans un beau décor de M. Raymond Faure et dans une mise en scène de M. Emile Dars. D'une interprétation inégale on retiendra surtout quelques jeunes comédiens, comme M. Bernard Noël, bien meilleur ici que dans la déplorable présentation du *Britannicus* de Racine qui avait occupé la même scène un peu auparavant, ou comme M. Jean Vinci.

Chez M. Philippe Hériat, le recours aux formes traditionnelles se dissimule un instant. Sa pièce, *L'Immaculée*, commence en effet par une véritable conférence sur la par-

thénogénèse. La jeune femme, ennemie des hommes, et point « prisonnière » pour cela, passe de la théorie à la pratique entre le premier et le second acte, et nous la retrouvons vingt ans plus tard, mère d'une fille qui ne doit rien à quelqu'un d'autre qu'elle. Les trois actes qui suivent exposeront le conflit de ces deux êtres, une mère trop exclusive, une jeune fille qui découvre la douceur d'une bouche, d'une épaule de jeune homme. Conflit d'une valeur humaine très générale, que le mystère scientifique de la naissance de la jeune fille peut rendre plus aigu, mais parfois aussi quelque peu arbitraire. M. Philippe Hériat l'a développé avec beaucoup de vigueur et avec un métier théâtral dans la tradition de Bernstein ou de Bourdet. On ne songe pas à le lui reprocher d'ailleurs, car son œuvre nous apporte la satisfaction de l'ouvrage bien faite ; c'est une opération de rajeunissement, à la manière du docteur Voronoff, qu'il pratique avec beaucoup de succès sur des formes théâtrales déjà vieillies. Il a été parfaitement servi par M. Louis Arbessier, dans le rôle du savant conférencier qui se transforme ensuite en confident de sa cliente, et surtout par ses deux interprètes féminines, Mme Sylvie et Mme Claude Géniat, l'une et l'autre admirables dans des rôles qu'elles ont joué très exactement dans le style « théâtral » qui convenait.

Du côté américain, nous avons reçu l'un des plus longs succès de Broadway, cette *Route au Tabac,* tirée par M. Kirkland du roman de Caldwell, et présentée dans une traduction de ce trust vivant de la traduction théâtrale américaine qu'est M. Marcel Duhamel. Le roman, on le sait, est une sorte de modèle d'ironie noire, tragique et burlesque à la fois. Ce sont ces caractères que la pièce prétend conserver. Et il m'a semblé qu'elle y réussissait fort mal. A vrai dire, on cherche la pièce. Au lever du rideau, la famille meurt de faim ; elle n'est ni mieux nourrie, ni morte, à la fin. C'est-à-dire qu'il n'y a ici ni progression dramatique, ni même action. Nous assistons à une succession de sketches, douloureux ou comiques. La plupart ennuient ; ceux dont l'érotisme est fortement accentué scandalisent les bonnes gens et réveillent l'attention de tout le monde. Mais ce n'est guère suffisant : une sorte de fatalité géographique veut que les œuvres qui tentent une médiocre résurrection du réalisme, comme celle-ci après *Morts sans Sépultures*. de M. Sartre, soient représentées dans ce quartier dépassé lui aussi, à deux pas du boulevard du Crime. A bien y regarder, c'est en effet un drame de l'époque du théâtre libre que nous retrouvons sous des guenilles américaines. Comme la pièce a connu un très long succès aux Etats-Unis, il faut bien admettre que la présentation parisienne est peut-être responsable de notre déception : la mise en scène de M. Darcante a paru assez flottante, l'interprétation de M.

Pierre Asso néglige sans doute l'aspect de noblesse patriarcale du personnage principal, celle de Mme Helena Manson consternerait les spectateurs les plus indulgents des mélos les plus traditionnels. On sait que n'étant guère remarquable sur celle de la Renaissance, Mme Martine Carol a dû chercher le succès sur une autre « Seine »... M. Mouloudji, en revanche, est excellent.

On sera plus indulgent pour la *Ménagerie de Verre*, de M. Tennesse Williams. C'est une histoire fragile comme les animaux de verre filé qui inspirent le titre; elle est enveloppée de commentaires assez sommaires sur des problèmes importants: la jeunesse américaine des années 30, le retentissement des grands conflits européens, etc. Et l'artifice d'un récitant permet de grouper les scènes et d'effectuer une sorte de retour en arrière, au mépris de la chronologie, selon une recette désormais bien connue. Ce sont de subtils jeux de lumière qui nous guident dans notre voyage selon la dimension du temps. Je ne sais si ces originalités de construction emporteront l'adhésion; elles créent l'atmosphère en tout cas pour la très simple et très touchante histoire de la jeune fille au cœur sensible, légèrement infirme, que sa mère, expansive comme une méridionale (des Etats-Unis), voudrait bien marier mais que le visiteur laissera au terme d'une soirée ratée... M. T. Williams (et l'inévitable M. Duhamel) ont très adroitement cherché à baigner de la poésie du souvenir cette aventure banale. On s'y laisse prendre, on sourit, et pour un peu, on pleurerait. Il faut d'ailleurs aller voir ce spectacle, parce que l'interprétation touche à la perfection. Les quatre acteurs sont excellents, et d'abord Mme Jeanne Marken, pleine de bonne humeur, de vitalité, et laissant filtrer avec un art consommé le drame qui se cache sous ces apparences. Mlle Hélène Vita est touchante comme elle l'était dans sa première création parisienne, celle de *Notre Petite Ville,* et de même M. Claude Maritz, à la fois acteur et récitant. M. Daniel Ivernel n'a qu'un longue scène et il a fort bien réussi avec un corps français, avec des moyens français, à nous donner l'équivalent des grands garçons d'Amérique: c'est un tour de force.

Faut-il conclure ? Aucun de ces spectacles (sauf peut-être la *Route au Tabac*), n'est tout à fait dénué d'intérêt. Aucun ne marque un « but » indiscutable pour le théâtre. Quant aux méthodes, sous une apparente nouveauté, celles des Américains ne sont peut-être pas beaucoup plus originales que celles des auteurs français. Mais le match continue: au moment où j'achève cette chronique, on signale un nouvel essai de l'équipe américaine avec *Nuits Noires*, de Steinbeck, et un nouvel essai de l'équipe française avec le spectacle Jean Genêt-Jean Giraudoux de M. Louis Jouvet...

ROBERT KANTERS.

LES LIVRES

LE ROMAN

LE JARDIN D'HYACINTHE, par Henri Bosco (*Gallimard*).

Le monde rêvé par Bosco est, à la fois, très lointain et très proche. Quand je dis : rêvé, je prends ce mot dans son sens le plus précis, car *Le Jardin d'Hyacinthe* relève souvent de la littérature onirique. Mais, et c'est là ce qui fait l'originalité et la *valeur* de tout l'œuvre de Bosco, nulle part ailleurs rêve et réalité, mythe et nature, passé et présent ne sont si étroitement liés. Ce dont parle en définitive l'auteur, c'est de ce qui tient au plus profond de l'homme, et qui dépasse l'homme pour rejoindre l'espèce. Ses personnages essentiels ne sont pas Cyprien, Méjan ou Arnaviel ; ce sont les quatre éléments : l'eau, le feu, l'air, la terre. La terre surtout, la terre travaillée par d'énormes forces noires, la terre mystérieuse et hostile que l'amour seul arrive à féconder, à restituer à l'homme.

On se souvient de l'*Ane Culotte,* et de l'étrange figure d'Hyacinthe, cette enfant sans origine qui fascinait Constantin Gloriot et qui disparaissait à la fin du livre. On se souvient du jardin de Fleuriade, ce paradis terrestre jailli du rocher à l'invocation de Cyprien. Nous retrouvons, au début du nouveau livre, l'exacte correspondance de ce jardin : ce sont les Borisols, où finissent leur vie les vieux Guériton. C'est là qu'une nuit de Noël les Bohémiens abandonnent une enfant : Félicienne, qui va être élevée tantôt chez les Guériton, tantôt chez Méjan, dans ce mas où la servante Sidonie tient toujours prêts deux lits pour les inconnus qu'elle passe sa vie à attendre. Félicienne, c'est Hyacinthe, Hyacinthe sans âme et sans mémoire, indifférente et sauvage, qui mène là une vie végétative, et, de temps en temps, s'enfuit. Chaque fois on la retrouve, errante, sans qu'on puisse savoir d'où elle vient. Jusqu'au jour où Méjan, parti dans la montagne avant l'aube, la découvre, entourée de bêtes, dans un ravin surnaturellement boisé, vivant la même magie que jadis Cyprien à la Fleuriade. Cyprien n'a cessé de rôder autour du mas de Méjan ; c'est lui qui a abandonné Hyacinthe, après une tentative d'envoûtement qui n'aboutit pas complètement. Un dernier fragment du journal de Cyprien nous raconte

ces étranges nuits où le mage détruit la mémoire d'Hyacinthe, et cherche à lui façonner une âme neuve, « une mémoire sans mystère, chargée d'innocentes figures, où les images de la vie, la fleur, le son, le contact d'une feuille, l'ombre d'une bête sur l'eau, la fraîcheur des framboises nouvelles, tiendront lieu de pensée ». Il y échoue, comme il échoue à faire sortir de terre une nouvelle Fleuriade. Mais Hyacinthe n'a plus d'âme. C'est Constantin Gloriot, réapparu à la fin du livre, qui, par son amour, la lui restituera. Et les Borisols, d'où l'eau s'était retirée, et qui étaient retournés à la sécheresse, fleurissent de nouveau, et l'eau y coule.

Gardons-nous de réduire *le jardin d'Hyacinthe* à l'anecdote, aux personnages. Ceux-ci sont hiératiques, hors du temps : une servante, un berger, des paysans, figures de crèche, parfois raides jusqu'au conventionnel. Parce qu'ils ne font qu'interpréter des signes, et ne sont eux-mêmes que signes. Il faudrait parler longuement de l'univers de Bosco, où les éléments, les objets, les arbres et les bêtes vivent d'une vie mystérieuse, et de toute part se répondent. « Dès qu'on regardait un objet, il paraissait vous faire un signe. Sa position prenait un sens ; on en déchiffrait mal la signification, mais on le devinait orienté ». — Et encore : « Là nous savons, étant seuls, tirer du mouvement léger d'une tuile craquant sous la chaleur, ou d'un souffle dans les feuilles, des paroles obscures. Ainsi nous lions des discours, insensés pour les autres hommes, mais pour nous, significatifs, avec tout un monde chargé de mystérieuses passions, dont les doléances, les joies et les aspirations diffuses n'ont, pour langage naturel, que le bruit et le murmure ».

Par là, Bosco rejoint l'essentiel. Ce monde magique des correspondances, il est, parmi les contemporains, le seul avec Joe Bousquet à l'avoir exploré, et à nous le restituer dans son authentique plénitude. J'admets, encore un coup, qu'il s'agit là d'un monde inactuel, ou plutôt intemporel. Mais chacun de nous peut en faire l'expérience : une forêt matinale, le silence nocturne d'une chambre, un paysage de neige ou un feu que l'on regarde longuement brûler dans une cheminée campagnarde, ce monde vous saute à la gorge, et, pour quelques minutes ou quelques heures, il est plus réel, plus plein que l'autre, celui des hommes quotidiens. Et il nous laisse au cœur, quand nous l'avons une fois éprouvé, une incurable nostalgie.

Cette même nostalgie, Bosco la réveille chez son lecteur. Et nulle part mieux que dans *le jardin d'Hyacinthe*. Est-ce parce que l'écriture en est plus serrée que celle de ses précédents ouvrages ? Dure, scintillante, comme une belle pierre de ses montagnes familières. Certaines pages sont des morceaux d'anthologie : je pense à ce bref tableau du printemps, qui ouvre un chapitre, et, plus loin, à l'admirable description de lever de jour où les arbres, les bêtes, l'eau et le soleil tissent la plus étonnante tapisserie qui se puisse concevoir.

Ainsi, grâce à cette perfection du style, le monde magique devient un monde classique. Là est le principal mérite de Bosco, son mérite d'*écrivain*.

JEAN LARTIGUE.

IDENTITE, par Jo Sinclair (*Edit. de Flore*).

Ce roman américain paru en 1946 aux U. S. A. sous le titre « Wasteland », mérite à plusieurs titres d'être signalé.

D'abord le fait que ce livre a obtenu en 1946 le prix Harper du roman, que lancé ainsi comme « best-seller » il s'est vendu à des millions d'exemplaires et qu'auparavant l'auteur, Miss Jo Sinclair était inconnue du public comme de la critique, confère à « Wasteland » — terre aride — une place remarquée dans la production littéraire américaine. Mais cela n'est que le côté commercial, pourrait-on dire, de ce livre.

Il convient de parler non seulement du sujet, de la technique de l'auteur, de l'armature psychologique délibérément exposée, mais aussi des conclusions qui s'en dégagent, conclusions sociologiques et même philosophiques.

Le sujet est assez mince. Un jeune juif américain éprouve la disgrâce de se sentir comme un corps étranger au sein de la société. Il souffre d'un complexe d'infériorité dû, semble-t-il, à l'attitude de chacun des membres de sa nombreuse famille : un père avare et loqueteux, une mère effacée, servante douloureuse de tous, une sœur serveuse dans une boîte de nuit, des neveux glissant vers le ratage, un frère vaincu par la crise. Seule une autre sœur, une intellectuelle, émerge comme un point lumineux au milieu de cette société familiale resserrée sur elle-même, à la fois prisonnière et ennemie de ses traditions. Et tout le roman, c'est la tentative de Jake Braunewitz, dit Jake Brown, de surmonter ce gâchis domestique et de se persuader qu'il est devenu un homme comme tout le monde, un citoyen américain moyen. Notez qu'il n'y a aucune résistance sérieuse du monde extérieur, et que tout le conflit est dû aux relations que le héros entretient avec son milieu familial, car socialement, il a le pied à l'étrier comme reporter-photographe d'un journal. Il est déjà accepté, mais lui ne se sent pas accepté. Il est son seul juge et son seul bourreau. Sa lente libération, objet du livre, il la doit à la confession que d'une semaine à l'autre, il fait dans le cabinet d'un médecin psychanalyste.

Et c'est par le moyen de cette confession que nous abordons la technique de Jo Sinclair. Le récit est unilinéaire, en apparence tout au moins, et l'utilisation de la méthode psychanalytique — ici scientifiquement contestable sur plus d'un point — permet à l'auteur un découpage qui n'est pas sans analogie avec la méthode employée par le réalisateur du film *Citizen Kane* : coups de projecteurs dans le passé, mais toujours en fonction du héros central et pour répondre à son besoin passionné d'explication et de justification. Chaque séquence nouvelle dans « Wasteland » est précédée ou suivie d'une note en jargon psychanalytique, rédigée par le médecin consultant. Le procédé n'est pas sans efficacité, mais il s'use vite et déjà à la fin du livre, il apparaît comme un poncif.

Quant à l'armature psychologique, il est difficile d'en admettre toujours la solidité. Au début, complexe d'Œdipe, haine du

père qui asservit et humilie la mère, ensuite symbolisme de la castration, la sœur Déborah, volant au sein de la famille la place du frère. Mais tout cela tourne court et il n'y a plus qu'orgueil mutilé et crainte de l'opinion publique, d'une opinion publique qui d'ailleurs ne se manifeste pas. Tout cet étalage de psychanalyse vulgarisée n'aide guère à comprendre les motifs qui font que Jake Brown, franchissant les terres arides de l'autodestruction, arrive à conquérir la maîtrise de lui-même et la sérénité. Il y a là-dedans mélange de *paraître* et de morale utilitariste assez équivoque. Le médecin, à la fin du traitement écrit : « Il éprouvait le désir d'être l'Américain moyen, l'homme-comme-tous-les-autres, tout prêt à donner de sa personne pourvu qu'il lui en soit tenu compte ». Et le point culminant du récit, c'est lorsque Jake Brown donne un demi-litre de son sang (l'action se passe en 1942-43), à la Croix-Rouge avant de s'engager dans les forces armées.

Mais, le mérite de Jo Sinclair est ailleurs. C'est de définir avec infiniment d'habileté la position mentale de ses personnages par leur comportement. Pour l'auteur, la conscience n'existe pas, telle que la conçoit la psychologie traditionnelle. Et les tendances exprimées, intellectualisées ou non, ne sont que les épiphénomènes de l'action, une action au demeurant limitée au train-train de chaque jour. C'est ce qui permet de dire que les conclusions qui se dégagent d'un tel roman — indépendamment du slogan d'unification des composantes de la société américaine qui a certainement influencé le jugement du Jury Harper — sont nettement positivistes. Le fait que le héros est juif n'est pas à retenir, l'auteur prend soin à faire admettre ce point. Il aurait pu s'agir aussi bien d'un italo-américain, d'un slave, d'un mongol, d'un noir, bref, de tout sujet appartenant à un noyau social non encore totalement assimilé (personnellement, je conteste la valeur d'une telle assimilation dans le cadre des données de ce roman). C'est pour cette raison que ce roman est bien l'un des plus matérialistes qui ait jamais été publié et son matérialisme même, témoigne de la confusion des idées aux U. S. A. Aussi, n'est-ce pas sans sourire que l'on peut lire dans l'avertissement de l'éditeur : « *Identité* s'inscrit d'autant plus fortement contre la thèse matérialiste de la fatalité qu'il ne nie rien des obscures puissances dont notre âme est le champ clos ». Il est vrai que nous vivons à une époque où l'escroquerie au vocabulaire des abstractions est monnaie courante.

A. BLANC-DUFOUR.

●

LE HERISSON, par PAUL ARNOLD (*Les Hespérides*).

Nous n'avons pas souvent l'occasion de trouver en moins de 200 pages, sans bousculade ni négligence, toute une vie et tout un monde, toutes les inquiétudes et les désirs, et les recherches et les déceptions, et les inconsciences et les révélations d'une jeune âme qui écoute plus « aux cœurs » qu'aux portes, qui demande à ses entours, à la vie même, des raisons de vivre et

n'en trouve guère que de désespérer. Il faut d'abord saluer dans ce bref roman un art très français de sobriété, d'équilibre, de densité : dans les dimensions d'une nouvelle qui serait trop longue, Paul Arnold a su condenser un roman qu'il était plus facile, sans y rien ajouter, de diluer en 600 pages. De la brièveté sans sécheresse, de la facilité sans abandon, de la rigueur sans monotonie ; une logique qui reste toujours sensible ; une science qui n'exclut pas la poésie.

L'histoire est tout ensemble simple et complexe. Un enfant de huit ans, sensible comme beaucoup d'autres, est heurté et meurtri par ses premières expériences : un grand-père déclassé ; une mère plus déclassée encore par son mariage avec un homme médiocre et vulgaire ; des scènes de famille qu'il ne comprend pas assez et devine trop ; des fuites vers des âmes simples qui ont la pureté populaire mais les tares de la misère ; des consolations trop fugitives avec les choses (quartiers de potasse ; attirail de relieur) ; un mur infranchissable vers Dieu, dressé par une famille pieuse ; des sens qui, à peine éveillés, sont exaspérés ou émoussés. Et puis d'affreuses révélations : un dérisoire voleur de vin ; une servante enceinte de son patron et qui, délaissée, se tue ; une jeune tuberculeuse qui se laisse séduire et abandonner ; des enfants méchants et qui se croient justiciers ; et, pour finir, un geste de meurtrier qui n'est qu'une innocente réaction devant le mal et dont l'effet dépasse démesurément les intentions. Un tel résumé ne peut donner une idée de la vie ardente et rythmée qui circule au long de ce court récit : un monde qui éveille la pitié, et qui pourtant est impitoyable ; un monde devant qui une jeune sensibilité ne peut que se mettre en boule comme le hérisson.

Un psychiâtre vous confirmera que ces « chocs » successifs sont scientifiquement observés, que les rapports de l'inconscient et du conscient sont véridiquement établis (certains passages en italique semblent établir une vérité seconde). Un lecteur sans prétention trouvera ici une connaissance hypersensible de la vie.

Tout cela écrit en un style stendhalien, direct, qui se laisse oublier, mais qui n'oublie jamais d'être parfaitement correct.

ANDRÉ CHARMEL.

●

COMME SI C'ETAIT FINI, par Léon Arega (*Gallimard*).

LE CAPORAL EPINGLE, par Jacques Perret (*Gallimard*).

Deux récits de prisonniers de guerre, après et avant beaucoup d'autres. Dans la plupart de ces journaux de captivité, romancés ou non, plus ou moins ordonnancés par rapport à la chronologie des événements, on décèle l'expression d'un complexe de justification. Ni Arega, ni Perret n'échappent à cette hantise du plaidoyer sous-jacent et Perret, avec infiniment d'adresse et beaucoup de pirouettes, y consacre une bonne part de ses réflexions.

Arega, étudiant juif polonais, vivant à Paris, s'engage et, versé dans un régiment de marche de volontaires étrangers, combat sur la Somme. Il va de stalag en stalag, tente plusieurs fois l'évasion, la réussit enfin, et revient en France où les bureaux l'accueillent presque comme un gêneur.

Jacques Perret, fait prisonnier dans l'Est, connaît les stalags et les kommandos de la banlieue berlinoise, tente aussi l'évasion plusieurs fois, et la réussit vers le milieu de 1942.

Et cependant, combien ces deux récits s'opposent. On peut être amusé par les aventures picaresques du caporal épinglé. On doit lui reconnaître un fameux talent d'ironiste et un sens aigu du détail pittoresque et malgré tout, le récit de Perret reste décevant. Est-ce excès de pudeur ou bien sécheresse ? N'est-ce pas plutôt incapacité de saisir l'ampleur du drame dont il est l'acteur minuscule et malchanceux ? Il y a chez Perret un mélange très petit bourgeois d'anarchisme et de conformisme social qui bloque tout élan du cœur. Arega tomberait plutôt dans l'excès contraire, mais il sait toujours trouver le mot juste, éviter l'inflation des sentiments. Le récit de son voyage en chemin de fer dans le Tyrol jusqu'à la frontière suisse, morceau publié dans *Les Temps Modernes* est d'une rare perfection littéraire.

Deux témoignages de valeur sur une expérience commune à deux types humains profondément différents.

A. B. D.

POESIE

ICI COMMENCE LE DESERT..., par TOURSKY (*Robert Laffont*).

On a trop souvent représenté la poésie de Toursky comme une suite d'éphémérides, on a trop souvent insisté sur son caractère « quotidien » : la rue, la dartre mauve des lumières, la chambre d'hôtel et les journaux du soir, éléments de dissociation plutôt que de cristallisation poétique et qui, en tout cas, se laissent trop facilement intégrer à un impressionisme dépassé ; on a trop confondu le décor dans lequel Toursky se meut (assez complaisamment, il est vrai), avec sa parole véritable, pour qu'il ne soit pas nécessaire de dégager celle-ci de ses apparences et pour ne pas insister sur le fait que sa poésie est avant tout une morale.

A dire vrai, ces apparences étaient si séduisantes, dans *Les Armes Prohibées,* le visage de son poème y était si brutal et si jeune, que le jeu auquel ce bel assassin se laissait lui-même prendre, devenait sa raison d'être. Mais dans *Connais ta Liberté,* déjà le masque avait des rides. La parade des *Journaux du soir* dissimulait mal le terrible isolement auquel Toursky, sans doute par un suprême effort d'auto-défense, donnait parfois l'impression de se complaire.

Ici, la solitude est simplement constatée. Elle n'en est que plus évidente, étant devenue une présence et le corps même d'une parole qui se refuse peu à peu à tout ornement. Ici commence le désert... Toursky accepte la charge du silence que provoque cette constatation. Il ne se débat plus (ou plutôt, il ne *veut* plus se débattre). Il a les yeux ouverts. Aussi sa parole se précise-t-elle en même temps qu'elle se simplifie et se dépouille. Et sa morale apparaît ce qu'elle est, je veux dire un ascétisme.

Ici, rien ne pousse
et du blé de cendre
on fait un pain gris
à chasser la faim.

Constatant l'irrémédiable solitude, Toursky ne saurait moins faire que de construire la sienne.

Tout
est moins fort que nous.
Un désert nous défend
contre la vie.

C'est à partir de ce moment que le drame se renoue, car rien ne défend contre la vie et — Toursky le sait aussi bien que nous — la solitude est impossible.

Ici commence le désert
où l'objet dévore sur ombre,
où le cœur pour aimer encore
mange le pain de son amour.

De sorte qu'une telle poésie, en même temps qu'elle ouvre la porte sur le vide (l'image de l'appartement vide et des objets qui *ne parlaient de rien,* hante le poète avec une telle précision qu'elle en devient presque insoutenable), aboutit finalement à un appel qui a quelque chose d'angoissé, un appel quasi désespéré de ne pas trouver de réponse immédiate. Et il est évident qu'il ne peut pas la trouver. Toursky, prisonnier de lui-même, ne franchit pas le cercle qu'il a tracé autour de lui. Le désert n'est qu'un trait volontaire.

Pour mieux vous contempler, retournez au désert, disait La Fontaine. Mais en réalité, Toursky redoute de trop se contempler. La solitude envisagée par La Fontaine était celle d'un sage. C'était une solitude heureuse. La Fontaine n'avait pas été touché par ce qu'on a appelé « l'expérience du gouffre ». Tandis que Toursky est un homme de 1947. Il est lié à son temps dans lequel il doit s'insérer, s'il veut vivre. Il n'y peut rien.

Il n'en reste pas moins qu'il a placé son livre sous l'égide de La Fontaine. De se référer précisément à ce dernier plutôt qu'à tout autre, montre au moins avec quelle sûreté le poète sait discerner les valeurs essentielles du langage et dans quelle voie sa parole saura s'engager.

JEAN TORTEL.

LES ESSAIS

AMOUR ET VIOLENCE *(Desclée de Brouwer).*

Nous saluons avec joie la nouvelle manifestation des *Etudes Carmélitaines,* après plusieurs années de silence. Si « Amour et violence » est un sujet éternel, on peut dire néanmoins que son importance n'est pas égale à toute époque, et qu'à l'heure présente il est d'une étonnante actualité. Nous applaudissons d'autant plus ce choix qu'il est susceptible d'attirer aussi bien des philosophes que des psychiâtres, des poètes, des religieux et des artistes. Ce sont précisément des écrivains aussi divers qui ont répondu à l'appel de cette intéressante publication.

Sans mésestimer les articles de Thibon sur « La Guerre et l'Amour », du Docteur Lhermitte sur les instincts, de Lanza del Vasto, sur Nietzsche, de Jacques Madaule, sur Dostoïewsky, de René Huyghe, sur l'amour et l'agressivité dans l'art, il est indéniable que ce sont les délégués des ordres monastiques qui ont fourni à ce numéro des « Etudes » l'apport le plus important; et, parmi eux, les Carmes Déchaux, car le père Garrigou Lagrange ne me paraît pas avoir entamé l'essentiel du sujet.

Le problème du dynamisme de l'amour, de l'âme sainte, est traité par le père Lucien Marie, de Saint-Joseph. Ce dynamisme serait en quelque sorte le débordement extérieur d'une intense vie intérieure. Bergson n'a-t-il pas écrit : « Les vrais mystiques s'ouvrent simplement au flot qui les envahit. Sûrs d'eux-mêmes parce qu'ils sentent en eux quelque chose de meilleur qu'eux, ils se révèlent grands hommes d'action, à la surprise de ceux pour qui le mysticisme n'est que vision, transport, extase; le besoin de répandre autour d'eux ce qu'ils ont reçu, ils le ressentent comme un élan d'amour ».

Le père Philippe qui eut, si je ne me trompe, sa place à l'Assemblée Constituante aussitôt après la libération, prend dans le débat résolument parti pour l'amour contre la violence. Son étude, qui est la plus longue de l'ouvrage, intitulée « Dieu de colère ou Dieu d'Amour » se terminera par la conclusion la plus nette : « Dieu de colère ? Non, Dieu d'Amour ». « Celui qui chercherait dans les pages suivantes », dit-il en commençant, « une thèse originale et neuve serait tout simplement déçu ». En effet, nous n'y trouvons pas, tout au moins au point de vue des idées fondamentales, de thèse neuve ou originale, mais à coup sûr, une démonstration serrée et implacable dans son développement, subtile dans ses parenthèses et réconfortante dans ses effets. « Depuis trois siècles », écrit-il, notre climat chrétien est saturé de rigorisme et d'agressivité, sous le signe du jansénisme, et cela porte les fidèles d'abord au découragement, puis à l'indifférence d'un libéralisme fade et pervers ». Le jansénisme est d'ailleurs pour lui

un bouc émissaire qu'il charge un peu facilement, de même que l'influence qu'il subit du thomisme m'a légèrement surpris. Je crois qu'à propos de certaines querelles, par exemple celle de la responsabilité prénatale, il est permis de ne pas le suivre malgré la caution de Cajetan et des Carmes de Salamanque, sans rompre avec l'orthodoxie, et l'opinion de Saint Augustin vaut bien celle de Saint-Thomas. Quoi qu'il en soit, pour parvenir à sa conclusion du Dieu d'amour, le père Philippe a rencontré des obstacles de taille (le péché originel, les souffrances du Christ, le principe « hors l'Eglise pas de salut », l'Enfer). Et je dois dire en toute sincérité qu'il les a franchis sans aucune réserve. Pages consolantes, certes, et qui rappellent la phrase magnifique de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus : « Dieu n'a pas besoin de nos œuvres, mais uniquement de notre amour ».

Et l'ouvrage s'achève sur un passionnant document de l'Histoire : le conflit Doria-Gratien, par le père Hippolyte de la Sainte-Famille. Ce véhément plaidoyer en faveur du père Gratien est l'occasion de présenter au lecteur, de façon saisissante en dépit d'un style souvent de mauvais goût, le climat de l'Espagne au XVI[e] siècle. Certes, le débat Doria-Gratien n'est pas fermé, bien qu'il soit difficile à ceux qui aiment Jean-de-la-Croix et Thérèse d'Avila de défendre Doria, mais ces cent pages lui apportent une riche contribution sur un ton d'ailleurs beaucoup plus proche de la violence de Doria que de l'amour de Gratien. Il est vrai que l'auteur est, je crois, Espagnol ; cela explique bien des choses. Il nous raconte des détails vraiment inouïs sur ce monstrueux père Doria, qui promettait trois mois de messes pour obtenir un faux témoignage !

J'ai volontairement interverti l'ordre des articles afin de terminer par l'examen de celui du Docteur Parcheminey qui a le mieux retenu mon intérêt. Le Docteur Parcheminey a traité la captivante question de l'ambivalence avec une autorité qui laisse le critique sans voix. Connaissant Freud aussi bien que Bleuler, Ribot, Janet, Odier, Fechner, Young, Pichon, Von Monakow, Mac Dougall, Goldstein, Piaget, Heidegger, Baudoin, De Greeff, il nous offre une étude magistrale qui révèle de la part de son auteur une culture très profonde. Je regrette seulement qu'il ait été amené à utiliser parfois un vocabulaire scientifique dont la signification précise échappe au lecteur. Ceci, bien entendu, est un reproche mérité non par le savant docteur, mais par le lecteur dont les connaissances sont réduites, catégorie à laquelle j'appartiens.

A. PHILOPAL.

●

TRAITE DU BEAU ROLE, par JEAN LAMBERT (*Gallimard*).

A la fin de l'adolescence, à ce passage très difficile qui sépare à jamais de la multitude des autres les êtres rares qui auront mérité de sauver le miracle de leur enfance, se pose une infinité de questions toutes *nouvelles*.

C'est un temps encore mystérieux, mais d'un autre mystère, où il nous faut prendre conscience de notre existence parmi

les gens, de la réalité nécessaire et incroyable de ces gens. Nous devrons vivre avec eux, comme eux peut-être, et nous savons pourtant que nous ne pourrons jamais leur ressembler... Et nous voulons nous mêler de choisir...

Ceux qui ont lu l'*Art de la Fugue* savent que Jean Lambert est de ceux, rares, qui ne se sont pas laisés défaire des trésors de leur enfance. Et les inquiétudes de cette fin de l'adolescence, ses interrogations, ses inexorables mises en demeure, et la solitude terrible qui leur est liée (pire qu'à toute autre époque de la vie), Jean Lambert tente dans son *Traité du Beau Rôle* de décrire ce qu'il en a su.

On peut déjà pressentir l'intérêt du livre. Il faut en remarquer l'intelligence d'analyse. Cette intelligence eût pu toutefois être mêlée à plus de Poésie. On déplore bientôt, même si on l'admire, un ton de moraliste produisant une froideur que le thème sans doute n'impliquait pas. Cette rigueur rend davantage sensible un désordre assez fréquent et dont l'auteur convient dès les premières pages, mais qui rappelle, en l'absence de Poésie, le mystère que je disais. Par endroits, une note évocatrice fait penser qu'elle eût pu et dû être émouvante...

Et c'est là le regret que laisse le *Traité du Beau Rôle* : que, malgré l'intérêt du sujet et de l'étude qui en est faite, malgré une forme directe et accomplie, on ne puisse y trouver la *sympathie* que le sujet même faisait désirer, et préférable de toute manière à l'indifférence qui trop souvent transparaît. Mais il faut lire ce petit livre pour ce qu'il apporte de clairvoyante et sûre connaissance d'une phase fort mal connue et très importante de l'aventure humaine, et pour ce qu'il montre de sagesse dans une époque où la sagesse ne va plus sans courage.

JEAN-MARIE COUISSINIER.

●

GERARD DE NERVAL ET LES DOCTRINES ESOTERIQUES, par JEAN RICHER (*Le Griffon d'Or*).

Le principe est que les écrivains ne gagnent pas à voir les sources de leur inspiration dévoilées. C'est une sorte de travail de rapetissement qui ne fait avancer ni dans l'œuvre de l'auteur, ni dans le phénomène de la création littéraire. Ainsi, M. Le Breton, dans deux articles de *Fontaine,* disséqua impitoyablement Nerval. La chose n'avait pas d'intérêt. Par contre, le livre de Jean Richer est intéressant. Parce qu'il ne se livre pas, vers par vers, phrase par phrase, à cette entreprise de sape. Nous y touchons l'infimité de Nerval avec les ésotéristes Kircher, Court de Gebelin, Vattier, Terrasson et surtout Martinès de Pasqually, sans que le poète en sorte abimé. C'était sans doute l'écueil le plus redoutable de cette étude qui contient par ailleurs le texte d'une lettre inédite de Nerval, alors hospitalisé à la clinique du Docteur Blanche, au directeur des Beaux-Arts, et une planche hors-texte tirée de l'Oedipus Aegyptiacus, de Kircher, qui est d'une grande excitation à l'esprit.

PIERRE GUERRE.

PRINTED IN FRANCE

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. PÉRIODIQUES

MUSIQUE ET LITTERATURE

•

L'attribution des Grands Prix de Musique et de Littérature de l'Association Arts, Lettres et Sciences de Provence, s'est faite récemment devant un grand concours de monde. C'est rassurant. Le souci croissant du pain quotidien et l'hystérie des temps actuels n'ont donc pas encore privé de leurs fervents les rares endroits où notre Cité honore les œuvres de l'esprit.

Le choix des lauréats explique aussi l'affluence qui se pressait pour entendre le Docteur Victor Audibert faire leur éloge. L'un, Jean Gabriel-Marie, porte un nom aimé des musiciens, qui évoque la période la plus éclatante de nos Concerts classiques : on n'a pas oublié le Maître qui tint avec honneur le pupitre de la salle Prat, et plus tard la férule du critique musical dans *Le Radical,* après s'être fait applaudir comme compositeur.

Jean Gabriel-Marie a hérité de ses dons. C'est un musicien de grand mérite que le Dr Audibert a loué devant un auditoire averti. Il a passé en revue le bagage, déjà considérable, du jeune compositeur et nous a initiés à des œuvres forcément mal connues, ou mises à la portée d'un public restreint.

Nous avons par la suite apprécié trois mélodies chantées avec art par Jeanine Amiel, et cinq autres interprétées par Raymond Bertaud. Une œuvre plus importante, *Sonate* « A la mémoire de nos Héros » permit à Madeleine Vautier et André Audoli de mieux marquer le caractère de cette musique. A travers les influences qui s'y exercent et que le Dr Victor Audibert avait loyalement indiquées, on discerne un tempérament harmonieux qui s'ouvre aux passions, mais les maîtrise et n'oublie pas que l'élégance est la suprême qualité de l'école française. Sa musique a de la distinction, sans connaître jamais la fadeur.

La deuxième partie du discours de présentation avait trait à Gaston Mouren et, malgré sa remarquable pénétration, elle ne pouvait rien nous apprendre que nous ne sachions depuis longtemps. Car Gaston Mouren, c'est *Fortunio,* notre jeunesse et ses premiers élans — c'est aussi les *Cahiers du Sud* dans leur montée vers l'âge mûr, et il n'est pas un de nos amis qui n'ait suivi dans sa carrière l'auteur de *la Sonate Inachevée, Soir de l'Homme, le nouveau jeu d'Adam et Eve,* et les pièces qu'il fit en collaboration avec Gabriel Bertin : *Sa Majesté Jourdain, Ce qui pouvait être,* et *Les Voleurs.* Les fervents du disque n'oublient pas qu'il leur a signalé dans nos colonnes les meilleures productions de musique enregistrée.

UNIVERS

16, La Canebière

Tél. : COLBERT 63-11

BAR - BRASSERIE

COTE BASQUE - BAYONNE (7 K. DE BIARRITZ)

HOTEL EXCELSIOR 55 Chambres de 180 à 320 fr.

RESTAURANT, FINE CUISINE, ABONDANTE - à la Carte

Place République (face Gare) — BAYONNE - Tél. 509.93

Un Siècle de Gastronomie

"LE VERDUN"

SES SPECIALITES

POISSONS - BOUILLABAISSE

UNE VIEILLE CAVE

24, Rue Paradis. - MARSEILLE

HOTEL BEAUVAU

VUE UNIQUE

SUR LE VIEUX-PORT

4, Rue Beauvau, 4

Téléph. : Colbert 20.23

MARSEILLE

BRASSERIE DE STRASBOURG

RESTAURANT DE PREMIER ORDRE

Ses Poissons flambés — Ses Grillades — Sa Cave renommée

BAR AMERICAIN

11, Place de la Bourse — MARSEILLE — Téléphones : C. 30.20 et 14.17

MEME DIRECTION : EMBASSY CABARET, 54, Rue Vacon

HOTEL DE ROME ET St-PIERRE

7, Crs St-Louis (face au Marché aux Fleurs) - MARSEILLE

HOTEL RECOMMANDE aux FAMILLES et ECCLESIASTIQUES

Téléphone : C. 29.52 et 29.53 — Adr. télégr. : OTELROME

SALONS COLBERT

7 et 9, Rue Colbert

MARSEILLE

Tél. : C. 76.86 et C. 10.67

Restaurant Brasserie

CUISINE ET SERVICE SOIGNÉS

SPECIALITES

SALONS RESERVES

RESTAURANT GARDANNE

« AU FILET DE SOLE »

28, Rue Pavillon - Tél.: C. 09.25

(Anciennement au Cours Belsunce)

MARSEILLE

GRAND HOTEL DE LA BASILIQUE

VUE DIRECTE SUR LES SANCTUAIRES

ETABLISSEMENT DE 1er ORDRE - RESTAURANT - CUISINE REPUTEE

Téléphone : 166

Avenue Bernadette-Soubirous

LOURDES

Adresse télégr.: BASILICOTEL

C'est donc autour d'un visage familier que Victor Audibert a déroulé l'arabesque de sa louange et sur un thème exposé par l'auteur même dans les *Cahiers du Sud* qu'il a édifié sa pathétique péroraison.

On connaît *Le nouveau jeu.* La science pousse l'humanité au suicide. Les savants, ces inspirés de la foudre, découvrent de terribles secrets que notre société indiscrète n'a pas su limiter au service du bien. Un sort maléfique retourne sans cesse contre l'homme ce qui, en principe, devait le libérer. Le savant, conscient de l'imposture, enfin détruit son œuvre, retourne à la sainte ignorance. Mais il verra son propre enfant ressaisir l'étincelle et, dans un simple jouet qu'il découvre, faire jaillir à son tour la lueur qui mène de la roue à aube aux plus terribles inventions modernes...

Gaston Mouren ne saurait conclure et si Victor Audibert l'a osé pour lui, ce n'est pas sans en savoir la vanité. On ne remonte pas le cours des siècles, on n'abolit pas l'intelligence ni ses œuvres ; on ne supprime pas d'un coup l'usine, la caserne, la mine, toutes les géhennes qu'a inventées le XIXe siècle ; et quant à arrêter la science, c'est le rêve illusoire d'un grand-père qui songe avec nostalgie au rouet de Marguerite et se rappelle les jeux homériques au bord de la mer brillante, parce qu'il se chauffe encore aux derniers rayons d'un beau soir.

La tâche qui nous attend ne peut être rétro-active, car la vie n'admet aucune récurrence. Elle est seulement moralisante : formons des élites, rendons-les conscientes du rôle de l'homme, des valeurs à défendre ; développons en elles le sens d'un devoir social qu'elles n'ont pas, un *vouloir vivre* qui les abandonne.

Sinon, il faudra craindre comme aux âges de décadence ou de terreur qu'une fraction de cette élite, renouvelant le schisme ismaïlien, ne se donne comme chef un nouveau Vieux de la montagne et, par tous les moyens en son pouvoir, décide arbitrairement de l'épuration des hommes, en commençant par les clercs dévoyés qui sophistiquent la science et empoisonnent les sources de la vie.

J. B.

●

ERRATUM

Quelques erreurs se sont glissées dans le texte d'Osbert Sitwell, *De Vieux Mondes,* traduit par Madeleine T. Gueritte, et paru dans notre dernier numéro.

Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs et les prions de lire :

Page 235, 5e ligne : *du scintillement,* au lieu de l'étoilement ; page 236, 33e ligne : *l'ingénieux laque,* au lieu de l'ingénieuse laque ; même page, 44e ligne : *branches torses,* au lieu de branches torsées.

GRAND HOTEL GALLIA et LONDRES

ETABLISSEMENT DE 1er ORDRE (A Proximité des Sanctuaires)

GRAND PARC EN BORDURE DU GAVE

60 CHAMBRES —— GARAGE

RESTAURANT : Cuisine réputée par Chef Cuisinier renommé (Ex-Chef Savoy-Londres)

Interprètes : Anglais, Allemand, Arabe, Espagnol, Italien, Russe, Tchèque

Téléphone : 0.14 — 23, Rue Bernadette-Soubirous LOURDES — Adresse télégr. : GALLONDRES

MOTEURS BAUDOUIN

18, Boulevard Rabatau. - MARSEILLE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE

TRANSPORTS MARITIMES

A VAPEUR

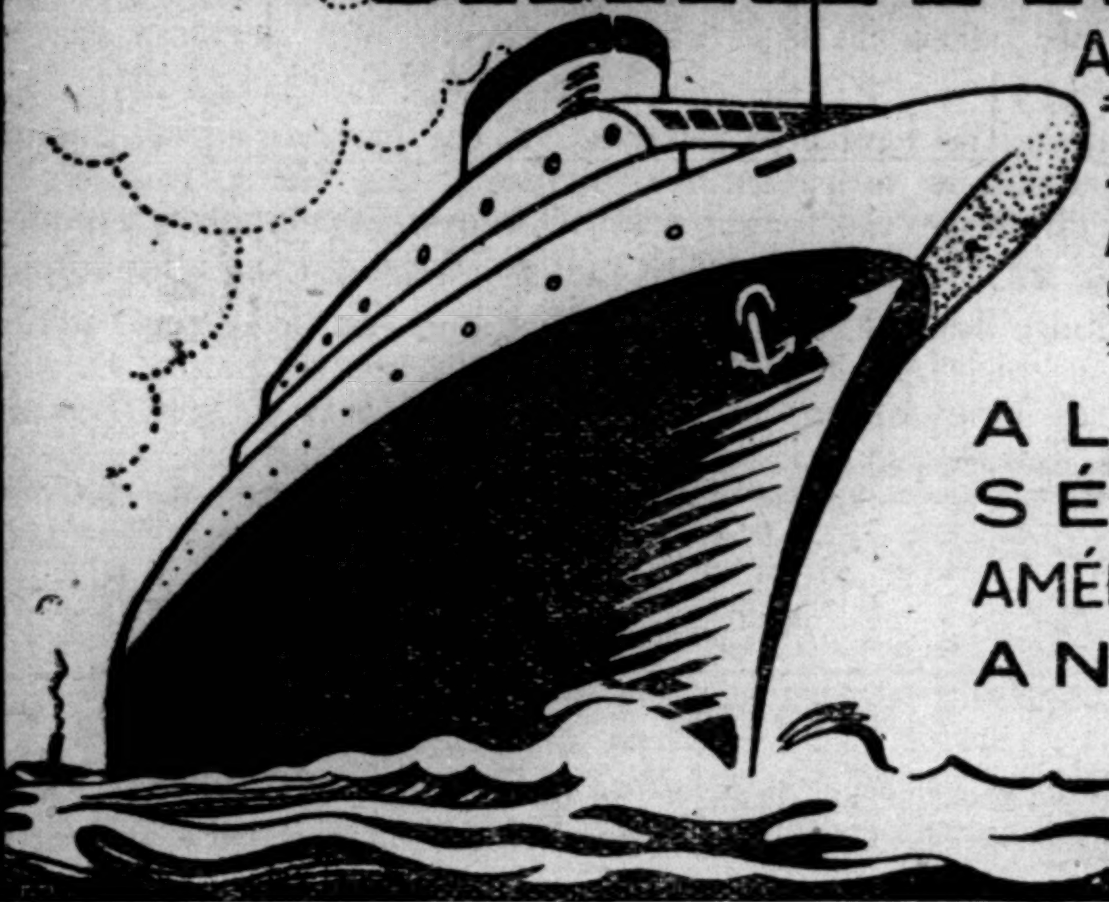

70, rue de la République
MARSEILLE
5, rue de Surène, 5
PARIS

ALGÉRIE
SÉNÉGAL
AMÉRIQUE DU SUD
ANTILLES

DESCOURS & CABAUD

PRODUITS MÉTALLURGIQUES

Société Anonyme
au Capital de 100 Millions de Fr.

Siège Social :
5, rue Général-Plessier - LYON
Bureau à PARIS :
70 bis, rue d'Amsterdam
AGENCE DE MARSEILLE
34, rue de Forbin, 34

Téléphone: Colbert 60.54 (4 lignes)
Interurbain 39

LONGOMETAL

SOCIETE DE VENTE
DE PRODUITS METALLURGIQUES
S. A. au Capital de 200 Millions

DEPOT DE MARSEILLE
(Anc^t^ Aciéries de Longwy)
151, Chemin de Saint-Joseph, 151
LE CANET — MARSEILLE

ACIERS, TUBES, METAUX
FONTES, QUINCAILLERIE

Téléphone :
National 14.21 à 14.24 - Inter 118
Télégr. : Longométal - Marseille

A BORD DU CYRENIA

●

Notre port retrouve l'aspect et l'activité qu'il eut naguère : silhouettes de navires que l'on croyait perdus, services que la grande catastrophe interrompit. C'est ainsi que l'Hellenic Mediterranean Line & C°, qui nous envoyait régulièrement ses *liners* avant l'armistice, nous montre à nouveau ses couleurs sur deux navires : le *Corinthia,* qui assure déjà la liaison Le Pirée-Marseille depuis plusieurs mois, et le *Cyrenia,* qui faisait ces jours-ci sa première apparition dans nos darses.

MM. Barry et Rogliano ont voulu marquer cet événement en réunissant à bord du *Cyrénia* des personnalités des mondes consulaire et maritime, auxquelles s'étaient joints des fervents de culture hellénique et amis éprouvés du peuple grec. L'atmosphère de cette collation fut convaincante et pour nous qui n'avons cessé de croire aux vieilles affinités méditerranéennes, elle démontra leur persistance après une pause de plusieurs années qui mit à l'épreuve l'impatience des cœurs.

L'allocution élégante de M. Marcel Rogliano exprimait à merveille cette antique fraternité. Le consul de Grèce, M. Caloyani, à qui notre langue est familière, lui donna affectueusement la réplique, et la réunion s'acheva sur la visite de la belle unité de la marine grecque qui, nous l'espérons, un jour sera frêtée pour une croisière du *Voyage en Grèce,* dont notre ami Joannidès prépare les *escales,* après nous avoir révélé celles d'*Ulysse.*

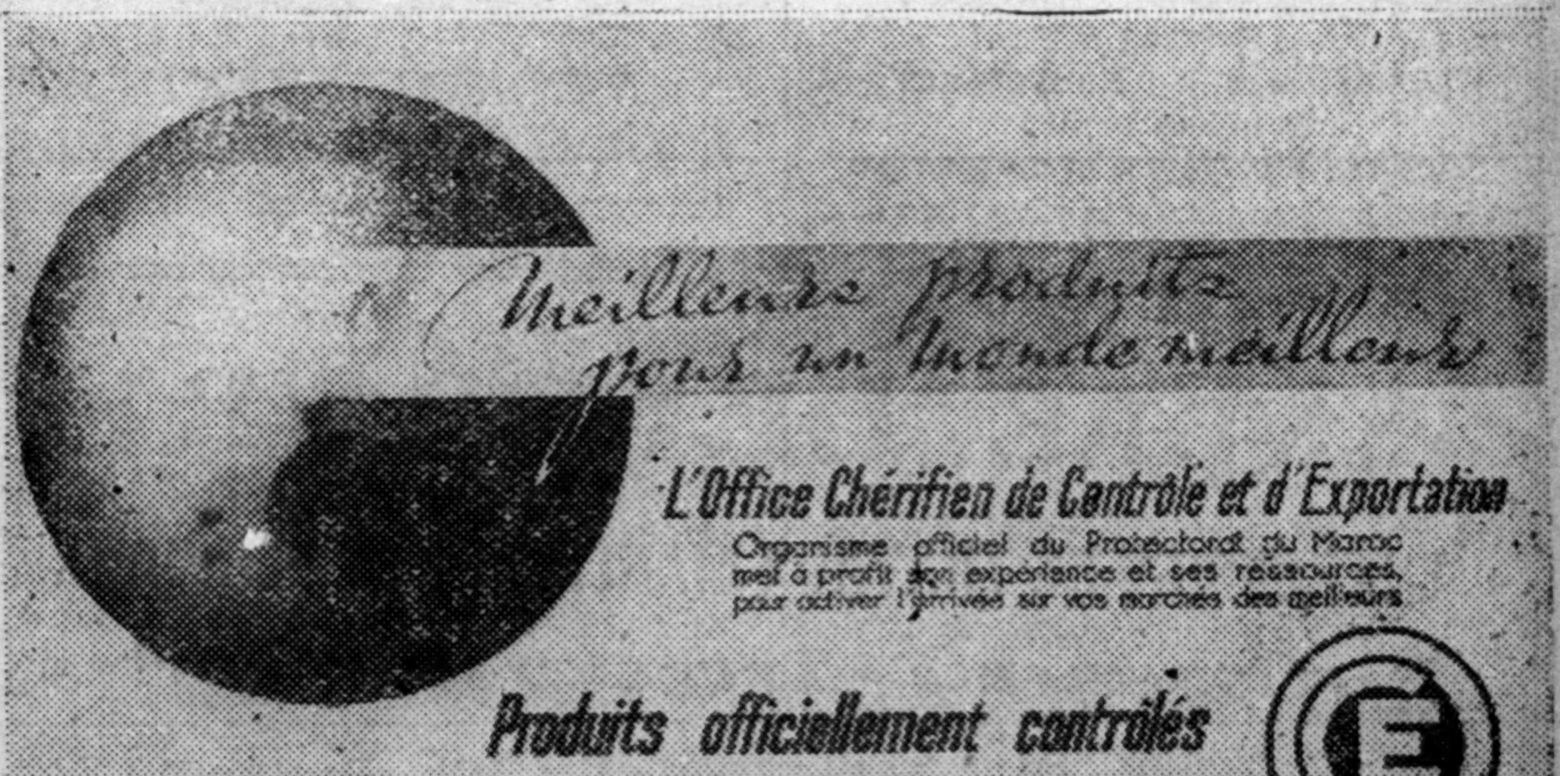

Entreprise JEAN NÉGRI et Fils
S. A. R. L. Capital 4.250.000 Francs
1, Rue Saint-Cannat, 1 — MARSEILLE
ADRESSE TELEGRAPHIQUE: Salvanegri
TELEPHONES : Colbert 10.02 — Colbert 31.36
TOUT CE QUI CONCERNE
LES TRAVAUX MARITIMES ET SOUS-MARINS

ENTREPRISE
A. MARCELLIN
10, Boulevard d'Athènes
MARSEILLE
Tél.: N. 08.59 et N. 63.83
Adr. télégr. : SCAPHANDRAGA
TOULON
12, Rue des Fils-Blancard
Tél.: 33.27
MARTIGUES
9, Quai des Anglais
Tél.: 87
Tous Travaux Maritimes
Môles — Quais — Digues
Dragages
Assistance — Sauvetages
Renflouements
Soudure électrique sous-marine

ENTREPRISE GENERALE
— DE —
TRAVAUX MARITIMES
DI SCALA
41, rue Fauchier, 43
MARSEILLE
Téléphone : COLBERT 28-30
Tous travaux de nettoyage, piquage, carénage, ramonage et piquage des chaudières par procédés modernes, décapage au jet de sable, marteaux pneumatiques, appareils modernes pour piquage des tubes de chaudières, nettoyage de ballasts, soutes et tanks à mazout, peinture, charpentage, menuiserie, calfatage
RENSEIGNEMENTS ET DEVIS SUR DEMANDE

ANDRÉ LEFEBVRE
ENTREPRISE DE TRAVAUX MARITIMES ET FLUVIAUX
Renflouements - Travaux sous-marins
62, Rue Sainte, 62 — MARSEILLE — Tél.: DRAGON 81.73

ANCIENNES ENTREPRISES **L. CHAGNAUD ET FILS**

SIEGE SOCIAL : **153, Boulevard Haussmann — PARIS (8me)**
Tél.: Balzac 49.35 et 49.36

DIVISION DE MARSEILLE : **180-184, Boulevard de Paris, 180-184**
Tél.: National 14.84 - 14.85 et 14.86

TRAVAUX MARITIMES (Murs de Quai, Digues, Dragages)
TRAVAUX EN SOUTERRAIN
BARRAGES ET AMÉNAGEMENTS HYDRO-ELECTRIQUES
BATIMENTS INDUSTRIELS ET BÉTON ARMÉ

SOCIÉTÉ DES
GRANDS TRAVAUX
DE
MARSEILLE

Capital : 205 millions

R. C. Seine 282.572 B — R. C. Marseille 124.342 B

Siège Social :
25, Rue de Courcelles, 25
PARIS

Succursale :
16, Boulevard Notre-Dame
MARSEILLE

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Société Anonyme des Entreprises
A. MONOD

Capital : 7.499.925 Francs

Siège social :
64, Rue de Miromesnil, 64
PARIS (VIIIe)
Téléphone : LABorde 77.10

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
ENTREPRISE GENERALE

AGENCES à :
BORDEAUX, St-NAZAIRE, CAEN, LE HAVRE, CHALONS-SUR-MARNE, FAULQUEMONT (Moselle), etc.

A MARSEILLE :
42, Rue Fargès, 42
Téléphone : Dragon 67.83

ENTREPRISES DE
GRANDS TRAVAUX HYDRAULIQUES

Société Anonyme au Capital de 60.000.000

Siège Social : 29, Rue de Miromesnil — PARIS

Agence de MARSEILLE : 107, La Canebière

Travaux Publics - Ports - Barrages

**ENTREPRISE GENERALE
DE TRAVAUX
DE PEINTURE
MARINE ET BATIMENT**

•

R. GARDELLA

25, Rue de la République
MARSEILLE

Tél.: Colbert 46.94 - 22.68

•

**FOURNITURES GENERALES
POUR LA MARINE**

TRANSIT
POUR TOUTES
DESTINATIONS

33, Rue J.-F.-Leca, 33
Tél. : C. 03.58 et 50.55
MARSEILLE

ATELIERS RÉQUISITIONNÉS

MARSEILLE. 287, Chemin de la Madrague.

TEL:
National 41-70.
à 41-73.

LES ATELIERS DE MARSEILLE ASSURENT LA TOTALITE DES TRAVAUX INTERESSANT LES REPARATIONS DES NAVIRES. ILS PROCEDENT EGALEMENT A TOUS TRAVAUX DE FORGE ET DE MECANIQUE GENERALE ILS CONSTRUISENT DES REMORQUEURS, CHALANDS ET VEDETTES

DU THÉATRE

Le nouveau jeu d'Adam et Eve n'a pu être donné intégralement faute de temps et d'une scène équipée. Mais les spectateurs, grâce à la présentation d'Ariane Mouren, purent suivre le drame dont quelques scènes furent données par la troupe des *Quatre Vents*.

Car Gaston Mouren, poète, dramaturge et dilettante, est aussi metteur en scène et acteur. Tout récemment, il donna de *la Marguerite* d'Armand Salacrou, une interprétation assez bouleversante. Il a monté avec succès des pièces de Strindberg et de Tchécov. Il y est secondé par des éléments excellents, parmi lesquels se détache une jeune actrice au jeu impressionnant, Léone Alabe.

Qu'il nous soit permis alors de rapprocher de cette dernière, une nouvelle venue qui vient de s'affirmer avec éclat dans *l'Antigone,* d'Anhouil, Marie-Ange Dutheil. Son talent, auquel celui d'André Rosch, l'animateur du *Gallon d'Or,* dans le rôle de Créon, donnait très heureusement la réplique, troubla les connaisseurs par son naturel plein de mystérieuse flamme, par cette autorité, cette assiette que les vrais acteurs trouvent d'emblée. Ayons les yeux sur Marie-Ange Dutheil et Léone Alabe : leur trace lumineuse sera facile à suivre.

J. B.

●

UNE CONFERENCE DE JEAN TORTEL

ASPECT DE LA POESIE MODERNE

●

C'est un vibrant plaidoyer pour la poésie — et pas seulement celle de notre temps — que notre ami Jean Tortel a prononcé le samedi 31 mai, dans le cadre des grandes conférences municipales.

De Scève à Mallarmé, de Racine à Lautréamont, Tortel s'est attaché à définir l'essence de la poésie, et sa mission. Une poésie qui, pour lui, doit être à la mesure de l'homme, tournée du côté de l'univers et de la chose regardée. C'est d'ailleurs dans ce sens que la poésie moderne est orientée. Après le feu d'artifice surréaliste, les poètes, ayant pris conscience qu'ils sont au centre de tout, veulent *constater* l'univers, accorder aux objets leurs qualités profondes, et, par cette voie, construire la véritable figure de l'homme. Ponge, Guillevic, Eluard sont dans le monde, et regardent le monde.

Jean Tortel sut trouver, pour achever de convaincre, s'il en était besoin, son auditoire, de très belles illustrations poétiques, dont la moins surprenante n'était pas une citation de Boileau, ce grand méconnu.

J. L.

GRAND HOTEL MODERNE

(PRES DES SANCTUAIRES)

ETABLISSEMENT DE 1er ORDRE — SON RESTAURANT

Téléphone : 32 — LOURDES — Adresse télégr.: MODERNOTEL

CHANTIERS NAVALS DE LA CIOTAT

Société Anonyme au Capital de 40.000.000 de Francs

SIEGE SOCIAL ET DIRECTION GENERALE

LA CIOTAT

BOUCHES-DU-RHONE

Télégrammes
CHANTIERS NAVALS

Téléphone
3, 66 et 60

CONSTRUCTIONS NAVALES

COMPAGNIE MARSEILLAISE DE VOYAGE ET TOURISME

« VOYAGENCE »

31, CANEBIERE

CORRESPONDANTS DE
L'AGENCE DE VOYAGES
AGENCE MARITIME
VAIRON & Cie
5, Avenue Kléber — PARIS
(Place de l'Etoile)

Licence d'Agence Voyage N° 148

TOUS SERVICES pour
LE VOYAGE
LE TOURISME
LES TRANSPORTS

Téléph. : COLBERT 33.51
— 21.66

Téléph. : N. 39.85 — N. 39.86

M. DURBEC & Cie

S. A. R. L. au Capital de 1.120.000 Francs

REPARATIONS GENERALES DE NAVIRES

258, Chemin de la Madrague
MARSEILLE

EXPOSITIONS — CONFERENCES

●

On se doute bien qu'à la dérobée, mainte plume d'oie se change en pinceau. Les fonctionnaires du Ministère de la Reconstruction viennent de nous prouver qu'ils se servent indifféremment des deux. Nous n'oserons dire qu'ils les jumellent et retournent leur porte-plume à moments perdus. Le salon qu'ils nous présentent derrière la Bourse est composé avec un sens éclectique et beaucoup de goût. On y remarque surtout les œuvres de Mme Jeanne Robin (peinture et aquarelles); les natures mortes solides et lumineuses de Mme et M. Hardy; les toiles de MM. Saint-Gilles, Vignolle et Jaubert; les têtes sculptées sur marrons d'Inde de M. Heurtefeu, ces dernières ressemblant à de précieux ivoires chinois, et une maquette de voilier signée Landrodie, qui fera rêver plus d'un adolescent, lecteur de Melville et de Jules Verne.

●

Notre ami Jean Lartigue a fait à l'U. N. I. une conférence sur l'écrivain Koestler, et plus particulièrement sur « Le Yogi et le Commissaire », où il s'est attaché à montrer ce qu'une telle schématisation peut avoir de grossier et de partial. Il a insisté sur la notion de liberté en opposant les deux « humanismes » qui se disputent le destin de l'homme. Partout deux formes de civilisation s'entrechoquent. L'optimisme de Jean Lartigue ne nous empêchera pas de penser que la notion d'homme, telle que la Méditerranée l'a autrefois posée, risque de sombrer finalement entre les deux.

ECLAIR-BAGAGES
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 500.000 Francs
AGENCE DE BAGAGES
TRANSIT — TRANSPORT — MAGASINAGE
FORMALITES EN DOUANE
Siège : 46, Boulevard de la Paix
Entrepôt : 30, Boulevard des Dames
MARSEILLE
Tél. : C. 30.05 - 73.75 — Adr. télégr. : Eclairbag

Télégr. : SAMARINE — Téléph. : Colbert : 31.75

M. SARICH

ARMEMENT MARITIME

Cabotage National - International

Long-Cours

9, Rue Beauvau — MARSEILLE

ASSURANCES TOUS RISQUES

TERRESTRES ET MARITIMES

LA CONCORDE

Société Anonyme au Capital de 60.000.000 de fr. (1/3 versé)

Siège social :

5, rue de Londres. — PARIS

(R. C. Seine 96.129)

LES ASSURANCES COMMERCIALES

Société Anonyme au Capital de 8.000.000 de fr. (1/2 versé)

Siège social :

72, rue Saint-Lazare. — PARIS

(R. C. Seine 272 630 B)

Succursale de MARSEILLE

2, Place du Muy, 2

Tél. : Dragon 14-89 et 14-95

Cie des Bateaux à Vapeur du Nord

Siège Social : 9, Rue Montchanin

PARIS (17e)

SERVICES REGULIERS

SUR L'AFRIQUE DU NORD ET L'A. O. F.

Manutention, Consignation, Transit

Inspection gén. p. la Méditerranée

111, Rue de la République

MARSEILLE

Téléphone : Colbert 39.10

Agence à SETE : 6, Rue Voltaire

RAFFINERIES DE SUCRE DE SAINT-LOUIS

3, Rue de la République

MARSEILLE

*

Téléphone : C. 19-90

*

PROVENDE SUCREE

pour

l'Alimentation du Bétail

Militaires ! Coloniaux !

qui rentrez en France adressez-vous à

L'AGENCE MANU

Siège social :

39, Rue de la République

Téléphone : Colbert 11.80

Permanence :

37, Rue Cavaignac, 37

(Caserne Busserade)

MARSEILLE (FRANCE)

Agréée du D. I. T. C.

de la Base Militaire

du Service d'Accueil des Familles

qui assurera toutes vos opérations concernant le débarquement, dédouanement, entreposage et réexpédition de vos **BAGAGES**

ÉCHOS

●

Nous avons appris avec regret la disparition de notre confrère « Le Courrier de l'Etudiant », qui, victime des difficultés financières dans lesquelles se débattent tant de périodiques, a publié son dernier numéro le 30 avril.

C'était un bon journal, et nous déplorons que ce soient toujours les choses qui nous intéressaient le plus, dont il faille déplorer la perte.

●

« Les Cahiers de Paris » que dirigent Yves Picart, Philippe Dumaine et notre ami René Ménard, ont repris l'héritage matériel et spirituel de la revue « Les Vivants », qui était consacrée à l'expression des anciens prisonniers et déportés. La nouvelle revue s'appellera désormais « Les Cahiers de Paris — Les Vivants », et, sans limiter son activité aux seuls sujets qui intéressaient « Les Vivants », fera néanmoins une très large place aux auteurs anciens prisonniers et déportés.

●

PRIX GUILLAUME APOLLINAIRE

Le prochain prix Guillaume Apollinaire sera décerné le 7 décembre 1947 à un manuscrit de poèmes d'atmosphère apollinarienne, par un jury composé de MM. Georges Duhamel, Francis Carco, André Billy, Joe Bousquet, Georges Neveux, Philippe Chabaneix, Jean Lebrau, Henri de Lescoët.

Le manuscrit primé sera publié et le lauréat recevra une somme de 1.000 frs.

Adresser les manuscrits (50 pages), en triple exemplaire, avant le 15 octobre 1947, à Mme Marie Boéri, 86, Bd de Cessole, Nice (Alpes-Maritimes).

●

UN PRIX SUISSE DU ROMAN FRANÇAIS

Un ami des lettres, chef d'une firme connue, vient de fonder un prix annuel de cinq mille francs suisses, destiné à couronner sans distinction de nationalité, l'auteur du meilleur roman de langue française inédit qui sera présenté au jury. Celui-ci, présidé par André Chamson, comprend une dizaine de personnalités littéraires marquantes de France, de Suisse et de Belgique, dont Léon Bopp, Louis Guilloux, Louis Martin-Chauffier, Vercors, Maurice Zermatten, etc... Les candidats ont à réclamer préalablement les conditions du concours à l'adresse :

Prix Charles Veillon, Lausanne (Suisse),

où les envois seront reçus jusqu'au 30 septembre au plus tard.

Armement BERENGIER & Cie
37, Rue de la République
MARSEILLE
Tél.: C. 35.29 et 21.45
●
Services réguliers
Ports d'Oranie, Sud France

Agence SUD-EXPRESS
45, Bd des Dames - MARSEILLE
Tél.: C. 11.60 et C. 85.22
14 bis, Rue Marceau - NICE
63, Avenue Gambetta - DAKAR
Tél. : 30.76
49, Rue Hauteville - PARIS
Tél.: Tait. 63.45
qui assurera vos opérations concernant embarquement, débarquement, dédouanement de vos Bagages
Agréé en Douanes N° 5.353

ETABLISSEMENTS LORY
SOCIETE FRANÇAISE DE PEINTURES ET VERNIS
TOUTES LES PEINTURES
PARIS — MARSEILLE — LE HAVRE

Sté Gle de REMORQUAGE
et de TRAVAUX MARITIMES
Cie CHAMBON
140, rue Sainte. — MARSEILLE

Cie de Navigation
FRAISSINET
5, rue Beauvau. - MARSEILLE
LA COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE
COTE D'IVOIRE-DAHOMEY
DAKAR-GUINEE

C. 33-95 Quai des Anglais C. 23-90
Société Provençale de Remorquage
63, b. des Dames - MARSEILLE

SOCIETE D'APPLICATIONS TECHNIQUES
ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE ET DECORATION
POUR LA MARINE ET LE BATIMENT
DIRECTION, MAGASIN, BUREAUX ET ATELIERS :
52-54, rue de Forbin (Téléphone : Colbert 54-33 - Colbert 43-82)
BUREAUX A PARIS (8me) : 42, Rue Pasquier (Bureau 609)

JOAILLIER - HORLOGER
G. BORNAND
(Maison fondée en 1779)
6, rue Paradis — MARSEILLE
Téléphone : Dragon 48-76

CINE 36, Av. Maréchal-Foch
— MARSEILLE —
MADELEINE
Les plus beaux spectacles
— cinématographiques —
dans une très belle salle

LE SPECIALISTE
DU BEAU CHAPEAU
ISOARD
3, rue Paradis. — MARSEILLE

GILL
CHEMISIER
de
L'ELITE ELEGANTE
5, place de la Bourse
MARSEILLE

ALTIERI Frères
ENTREPRISE GENERALE
DE PEINTURE
26, b. de la Major - MARSEILLE

F. BARRY - M. ROGLIANO
Courtiers Maritimes
Affrètements - Consignation
14, rue Beauvau
Télég.: *Barirogli* **MARSEILLE**

A MARSEILLE
RESTAURANT LOMBARD
1 A, Quai de Rive-Neuve, 1 A
Téléphone : Dragon 07.13

ACIÉRIES ET FONDERIES DU DOUBS
Société Anonyme au Capital de 4.500.000 Francs
Usine à SAINTE-SUZANNE (DOUBS) — **Spécialité d'Acier Moulé**

Ambulances Automobiles
NOIRAULT & Cie
Maison LAMY-TROUVAIN, Sucr
1, rue Pythéas (angle pl. Bourse)
C. 06-09 MARSEILLE C. 16-15

TRANSPORTS RAPIDES
GRANET-RAVAN
All. L.-Gambetta - MARSEILLE
ORAN — ALGER — TUNIS
CASABLANCA

SOCIETE DUMEZ
Travaux publics
Béton armé
5, r. de Prony PARIS
46, crs P.-Puget MARSEILLE

LES TRAVAUX DU MIDI
2, rue Dejean. — MARSEILLE
(Téléphone : Dragon 87-46)
ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
Béton armé — Adduction d'eau

JAUFFRET ET DE LAVAL
61, r. Max-Dormoy - MARSEILLE
MAÇONNERIE - BETON ARME
Constructions Industrielles
Tél. : Garibaldi 00.81

L'ELECTRICITE NAVALE ET INDUSTRIELLE
Marine - Industrie - Bâtiment
434-436, boulevard National
MARSEILLE
(Téléphone : National 15-74)

ENTREPRISE GENERALE DE TRAVAUX PUBLICS
MAÇONNERIE - CIMENT ARME
LEON FEAUTRIER
12, Rue Julia - MARSEILLE
Téléphone : Garibaldi 66.59

DECORATION - PEINTURES
APY
2, Rue Vincent Leblanc - MARSEILLE - Tél. C. 14.84
Bâtiment — Théâtre — Marine

L'ENTREPRISE MARITIME ET COMMERCIALE
ACCONAGE — MANUTENTION
78, rue de la République - MARSEILLE (Tél. : C. 30.38 - 68.54 - 68.55)
Agences à ALGER, ORAN, BONE, MOSTAGANEM, PHILIPPEVILLE

ALUMINIUM ET ALLIAGES LÉGERS
J. D'ALBERTAS,
Ingénieur
411, Avenue du Prado — MARSEILLE
Tél. : Prado 81.60 et 81.61

RICHARDSON FRERES

COMPAGNIE DE

FIVES-LILLE

Société Anonyme au Capital de 200.000.000 de Francs
R. C. Seine 75-707

7, Rue Montalivet, 7
PARIS (8me)

54, Rue Paradis, 54
MARSEILLE

Appareils de Levage
et de Manutention

PONTS ET CHARPENTES METALLIQUES

MECANIQUE GENERALE

Les Parfums de JEAN TELM
LES PARFUMS
DE GRANDE CLASSE
Réputation mondiale
Ets JEAN CANTELMO
4, Rue des Treize-Escaliers
MARSEILLE (France)

Comptoir Auto Nautique
Ancienne Maison L. LAZARE
A. BRUN, Successeur
8, r. de la Paix - MARSEILLE
Tél.: Dragon 23.10
C. C. P. 36.588 Marseille
FOURNITURES GENERALES
POUR CANOTS AUTOMOBILES
AGENT EXCLUSIF
des CHANGEMENTS de MARCHE
« DALIFOL »
QUINCAILLERIE DE MARINE

« CHEZ NENETTE »
6, Rue de Verdun, 6 — MONTPELLIER — Téléphone : 72-03
RESTAURANT DE PREMIER ORDRE
SES SPECIALITES LOCALES, CAVE UNIQUE... ET SON JARDIN D'ETE

Le Pre resp.: JEAN BALLARD   S.N.E.P. - Imp. Michelet - Marseille

BIBLIOTHEQUE NATIONALE R.F. PERIODIQUES

CAHIERS DU SUD

10, Cours du Vieux-Port, 10 — MARSEILLE

Services Administratifs :

Secrétaire Générale : MARCELLE ROST

Services Publicitaires :

Office Français d'Edition et de Publicité

4, Rue Breteuil, MARSEILLE

24, Rue Minvielle, BORDEAUX

●

Depuis leur fondation, les *Cahiers du Sud* ont mis au point une diffusion générale par abonnements et services qui touche les intellectuels du monde entier

ILS FIGURENT :

Dans le salon des paquebots des **MESSAGERIES MARITIMES**, de la **C^ie GENERALE TRANSATLANTIQUE**, de la **C^ie DE NAVIGATION PAQUET**, de la **SOCIETE GENERALE DE TRANSPORTS MARITIMES**, de la **C^ie DE NAVIGATION MIXTE**, de la **C^ie FRAISSINET**, de la **C^ie CYPRIEN FABRE**, etc...

DANS LE SALON DES GRANDS HOTELS DU BASSIN MÉDITERRANÉEN

DANS LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES, LES SALONS DE LECTURE, SALLES D'ATTENTE ET CABINETS PRIVÉS, DANS LES BIBLIOTHÈQUES DES GARES DE LA S.N.C.F.

ILS SONT EN VENTE :

DANS LES GRANDES LIBRAIRIES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER ET SONT LARGEMENT DIFFUSÉS DANS LES COLONIES ET PAYS DE PROTECTORAT

Ils sont au premier rang des revues utilisées par les services de propagande culturelle

La publicité des *Cahiers du Sud* touche l'élite intellectuelle de tous les pays

Elle présente les plus sérieux avantages pour toutes les maisons désireuses de répandre au loin la réputation de leur firme et l'excellence du goût français

La mise en lecture de la revue dans les salons des paquebots, les hôtels et les bibliothèques publiques nous engage à fournir aux lecteurs des **CAHIERS DU SUD** *les meilleures adresses de maisons où ils seront assurés de trouver bonne table et bon gîte quand ils visiteront Marseille.*

HOTEL
NOAILLES
64, La Canebière, 64
MARSEILLE

RESTAURANT
BAR

Téléphone : **Colbert 69.97**
ADRESSE TELEGRAPHIQUE :
OTELNOAIL - MARSEILLE

LE
GRAND HOTEL
MARSEILLE

HOTEL DE LUXE

Restaurant
Bar Américain

S. N. C. F.

HOTEL
TERMINUS
BUFFET
MARSEILLE
(*Près la Gare Saint-Charles*)

Télégrammes :
TERMINOTEL-Marseille
Téléphone :
National 38.47 (5 lignes)

HOTEL
ASTORIA
10, Boulevard Garibaldi
MARSEILLE

70 Chambres
TOUT CONFORT

Bar Américain

NÉCROLOGIE ET SOUVENIRS

●

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la mort brutale de Léon Juès, co-directeur de la Cie de Navigation Paquet, décédé à la suite de complications soudaines d'un mal qu'on croyait anodin. Le défunt était le collègue de notre vieil ami Jacques Dailloux, qu'il secondait de son labeur acharné. Et nous ne pouvons évoquer sans une vive affliction un visage qui s'inscrivait dans les ombres d'un passé déjà lointain autour de celui d'André Gaillard.

A cette époque, la Cie Paquet n'occupait pas encore l'hôtel somptueux où ses bureaux sont installés et dont elle panse actuellement les blessures. Elle avait son siège dans une suite d'appartements de la place Sadi-Carnot et, quand j'y pénétrai pour la première fois — c'était en 1926 — j'y trouvais, au fond d'un cabinet exigu, Gaillard retranché derrière une table qui formait avec celle de Dailloux, de Juès et de Douai, un étrange dessin à la grecque. En ce cadre innervé comme un plexus s'échevelaient les trajectoires de navires qu'on retrouvait sur les darses lointaines. Mais il y fusait aussi les mots les plus drôles, il y survenait d'étranges visites qui saturaient l'air de diablerie et de songe et qu'André Gaillard introduisait avec aisance dans sa vision aventureuse du monde.

Tout sur terre a sa jeunesse : les navires comme les hommes. Peut-être aussi les compagnies maritimes. Je ne pense jamais qu'avec complaisance à ce temps de fantaisie où un poète qui comprenait à sa manière la vie pratique l'épousait sans compromission et réussissait à conjuguer deux vies dans le même espace.

Jacques Dailloux, Léon Juès... Leur amitié inséparable de celle de Gaillard en prolongeait la douceur véhémente. Celle de Juès m'est retirée par le destin et je ne cesse de regretter ce cœur affable et prévenant si magnifiquement dépensé pour les siens. Je demande à Jacques Dailloux, désormais seul dépositaire de ce charmant et mélancolique héritage de me le conserver encore plus dévotement.

J. B.

ECLAIR-BAGAGES

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 500.000 Francs

AGENCE DE BAGAGES

TRANSIT — TRANSPORT — MAGASINAGE

FORMALITES EN DOUANE

Siège : 46, Boulevard de la Paix

Entrepôt : 30, Boulevard des Dames

MARSEILLE

Tél. : C. 30.05 - 73.75 — Adr. télégr. : Eclairbag

SOCIETE MAROCAINE
TRANSPORTS CLASQUIN
77, Avenue Général-Moinier, 77
CASABLANCA
Téléphone : A. 65-91
AGENCE FRET D'AIR-FRANCE

Transports Internationaux
Maritimes, Fluviaux, Terrestres
et Aériens
Transit - Commission - Consignation
Service Groupage Accéléré

AGENCES à
PARIS - LYON - MARSEILLE
ALGER - TUNIS - ORAN
Correspondants dans le Monde entier

C. Ch. Px Rabat 320.08
Ad. Tél. : CLASQUIN-CASABLANCA
R. C. Casablanca 4975
Boite Postale 720

MESSAGERIES
MARITIMES
12, boulevard de la Madeleine
PARIS

SERVICES MARITIMES
POSTAUX
ET COMMERCIAUX
MEDITERRANEE ORIENTALE
INDES, INDOCHINE
EXTREME-ORIENT
AUSTRALIE, OCEAN INDIEN
PACIFIQUE

AGENCE GENERALE
DE MARSEILLE
3, Place Sadi-Carnot

SOCIETE MAROCAINE
CHARBONNIERE
ET MARITIME
SOCIETE ANONYME MAROCAINE
au Capital de 12.000.000 de Francs
Reg. du Comm. 1.309 Casablanca

Tous CHARBONS
SOUTES — INDUSTRIES
FOYER DOMESTIQUE

TRANSIT : Surveillance
et Agréage toute Marchandise
AFFRETEMENTS
CONSIGNATION, etc.

24, Boul. 4me Zouaves, 24
CASABLANCA
Tél. : 49.17 et 28.94

Tout ce qui concerne
l'ENTRETIEN, la PEINTURE
Navires
Chemins de Fer
Bâtiment
OMNIUM-PEINTURE
Société Anonyme de Peinture
Industrielle et Navale
69, rue Saint-Lazare, 69
PARIS

Agences à :
TUNIS — BONE — ALGER
CASABLANCA

BUREAU CENTRAL replié :
47, cours du Vieux-Port, 47
MARSEILLE
Entrepôt-Usine : rue du Tonkin

Cie des Bateaux à Vapeur du Nord

Siège social :
9, Rue de Montchanin
PARIS (XVII^e^)

SERVICES REGULIERS

SUR L'AFRIQUE DU NORD & L'A. O. F.

MANUTENTIONS - CONSIGNATIONS - TRANSIT

Inspection Générale pour la Méditerranée

111, Rue de la République
MARSEILLE
Téléphone : Colbert 39-10

Agence à SÈTE :
6, Rue Voltaire

TRANSIT
POUR TOUTES
DESTINATIONS

33, Rue J.-F.-Leca, 33
Tél. : C. 03.58 et 50.55
MARSEILLE

ATELIERS RÉQUISITIONNÉS

MARSEILLE. 287, Chemin de la Madrague.

TEL :
National 41-70.
à 41-73.

LES ATELIERS DE MARSEILLE ASSURENT LA TOTALITE DES TRAVAUX INTERESSANT LES REPARATIONS DES NAVIRES. ILS PROCEDENT EGALEMENT A TOUS TRAVAUX DE FORCE ET DE MECANIQUE GENERALE ILS CONSTRUISENT DES REMORQUEURS, CHALANDS ET VEDETTES

CHANTIERS NAVALS DE LA CIOTAT

Société Anonyme au Capital de 40.000.000 de Francs

SIEGE SOCIAL ET DIRECTION GENERALE

LA CIOTAT

BOUCHES-DU-RHONE

Télégrammes
CHANTIERS NAVALS

Téléphone
3, 68 et 60

CONSTRUCTIONS NAVALES

BANQUE FRANÇAISE DE LA MEDITERRANEE

ANCIENNEMENT

BANQUE JAMES ROSA

FONDEE EN 1883

Société Anonyme au Capital de 1.000.000 entièrement versé

R. C. Marseille 25.177 A • Tél. : C. 18.80 - 18.81 - 33.51

TOUTES OPERATIONS DE BANQUES

Siège Social : 31, La Canebière, 31 — MARSEILLE

SUCCURSALE A ALGER

Téléph. : N. 39.85 — N. 39.86

M. DURBEC & Cie

S. A. R. L. au Capital de 1.120.000 Francs

REPARATIONS GENERALES DE NAVIRES

258, Chemin de la Madrague

MARSEILLE

ECHOS

INAUGURATION DE L'ATELIER « *FORME ET COULEUR* »

●

Une manette est abaissée. Sur le cadran, l'aiguille se déplace lentement : 100°, 200°, 400°, 900°. Dans le four, où l'on imagine l'éclat aveuglant des résistances, cette matière presque uniformément grise se transmute, devient sur la terre polie couleur merveilleusemnt pure, avec parfois d'imprévisibles coulées aux teintes jamais vues. Et l'artiste, lorsqu'il entr'ouvre, avec quelle lente prudence, la porte du four, ne sait jamais exactement la part de magie qu'il va retrouver dans son œuvre.

Mystère des arts du feu. C'est ce mystère que nous célébrions, le 26 décembre dernier, avec forces chants et danses, au Pont-des-Trois-Sautets, près d'Aix, où avait lieu l'inauguration du nouvel atelier de céramique « *Forme et Couleur* », dirigé par François Clouzot, Jean et Maurice François et Michel, l'âme et la main de l'entreprise. Autour d'eux : l'artiste parisienne Marianne Clouzot, les céramistes aixois, M^lle^ Sautet, Sourdive frères, Amado et Fernandez, Thoret, que le vol à voile a conduit à la sculpture, et de nombreux amis des arts.

Nous souhaitons à nos amis Clouzot, François et Michel de nous donner à voir beaucoup de belles choses.

J. L.

A PARIS

LES

AMIS DU VIEUX-PORT

se retrouvent au

TARDETS

BAR-RESTAURANT

8, Rue Vernet *Métro George-V*

ALUMINIUM ET ALLIAGES LÉGERS
J. D'ALBERTAS,
Ingénieur
411, Avenue du Prado — MARSEILLE
Tél. : Prado 81.60 et 81.61

RICHARDSON FRERES

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE
TRANSPORTS MARITIMES
A VAPEUR

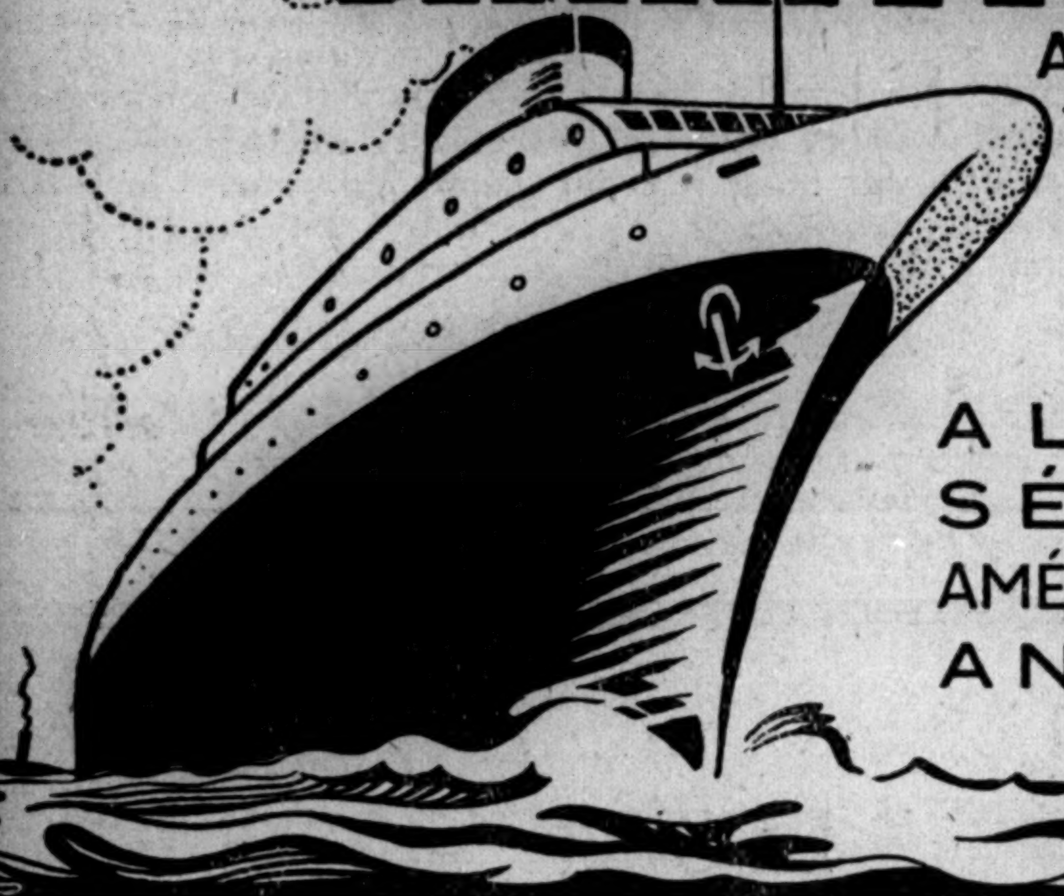

70, rue de la République
MARSEILLE
5, rue de Surène, 5
PARIS
ALGÉRIE
SÉNÉGAL
AMÉRIQUE DU SUD
ANTILLES

DESCOURS & CABAUD
PRODUITS MÉTALLURGIQUES
Société Anonyme
au Capital de 100 Millions de Fr.
Siège Social :
5, rue Général-Plessier - LYON
Bureau à PARIS :
70 bis, rue d'Amsterdam
AGENCE DE MARSEILLE
34, rue de Forbin, 34
Téléphone: Colbert 69.54 (4 lignes)
Interurbain 39

DEPOT DE MARSEILLE
de la
S[té] des ACIÉRIES de LONGWY
S. A. au cap. de 158 millions de fr.
151, Ch. de St-Joseph (Le Canet)
Tél. : National 14.21 (4 lignes)
Interurbain : 118
Télégr. : Longométal - Marseille
ACIERS - TUBES
FONTES - METAUX
QUINCAILLERIE

LES QUATRE VENTS

Il s'agit de ceux de l'esprit qui soufflaient l'autre soir, sur la salle Mazenod, grâce à la flamme d'une jeune équipe attisée par notre vieil ami Gaston Mouren. On connaît la ferveur inlassée de cet écrivain de théâtre qui, après avoir écrit seul ou avec Gabriel Bertin des pièces inspirées de sujets neufs, et dont la technique rompt avec une tradition écoulée, a eu tout récemment son *Nouveau Jeu d'Adam et Eve* monté par la Radio Nationale.

Sa foi, que la mort d'un fils unique à Dachau n'a pas entamée, veut maintenant servir la scène, en lui suscitant des talents nouveaux. C'est ainsi qu'il nous présentait en différents actes d'Anton Tchékov et de Bertold Brecht une jeune troupe dont les éléments font preuve de conviction et d'intelligence (nous avons retenu surtout le jeu et la mise en scène des *Méfaits du Tabac*). Nous espérons qu'il s'en détachera bientôt quelque jeune personnalité hors série qui continuera dans nos murs la tradition de Signoret et d'André Roussin.

J. B.

Pour votre service... et sécurité Tél. : Colbert 07.10

AGENCE COLONIALE Fondée en 1935

COMMISSIONS - TRANSIT - PASSAGERS EN DOUANE - TRANSPORTS
BILLETS DE CHEMINS DE FER - PASSAGES MARITIMES ET AERIENS
RETENUES DE CHAMBRES D'HOTEL - DEPOT ET ASSURANCES

Adresse télégr. : Agencecol-Marseille

D. SAVELLI
Directeur

C. C. P. M. 9.555
R. C. M. 116.563

ENTREPOTS : 200, Boulevard National
BUREAUX : 24, Rue des Phocéens

MARSEILLE

A votre entière satisfaction

UNIVERS

16, La Canebière

Tél. : COLBERT 63-11

BAR - BRASSERIE

GRAND CAFÉ NOAILLES

La Canebière

1, Boulevard Dugommier, 1

MARSEILLE

AU TRÉSOR MAROCAIN

MAROQUINERIE DE LUXE
ET COURANTE

Bijoux - Cuivres - Tapis
et Produits du Sérail

15, Rue Colbert, 15
MARSEILLE

Téléphone : Colbert 25.27

PARFUMERIE « CORANIA »

LES PARFUMS DE L'EMPIRE
GARANTIS SANS ALCOOL

Fernand COHEN
273, Boulevard Chave, Marseille
Téléphone: G. 70-61
Adr. télégraph. : Corania-Marseille

Spécialités : PARFUMS DE TRAITE

Télégr. : SAMARINE — Téléph. : Colbert: 31.75

M. SARICH

ARMEMENT MARITIME
Cabotage National - International
Long-Cours

9, Rue Beauvau — MARSEILLE

Militaires ! Coloniaux !

qui rentrez en France
adressez-vous à

L'AGENCE MANU

Siège social :
39, Rue de la République
Téléphone : Colbert 11.80

Permanence :
37, Rue Cavaignac, 37
(Caserne Bussérade)
MARSEILLE (FRANCE)

Agréée du D. I. T. C.
de la Base Militaire
du Service d'Accueil des Familles

qui assurera toutes vos opérations concernant le débarquement, dédouanement, entreposage et réexpédition de vos **BAGAGES**

LINDER

Restaurant
BAR - SALON DE THÉ

7, Rue Grignan, 7
Téléphone :
Dragon 00-62 et 66-15
ENGLISH SPOKEN

ALBUM DE LA LAINE

Pour qui sait l'importance, au Maghreb, des arts et industries de la laine, l'album qui leur a été consacré par le *Comptoir Artisanal Marocain* paraîtra la consécration d'une réussite. On connaît peu le rôle en France d'un tel organisme et mal les services qu'il rend aux métiers du Protectorat. Par ses encouragements de toute nature, par le contrôle et la protection des ateliers, la normalisation des méthodes et le sceau final qui garantit la qualité du produit, il a élevé le niveau des industries d'art, il protège les traditions artisanales au Maroc.

Pour marquer qu'il tient beaucoup à ce que ces traditions soient conservées, le *Comptoir Artisanal* a demandé à un artiste, M. Roger Roy, de fixer par le trait et la couleur les principaux temps de la fabrication de la laine et des tissus. L'album qu'on nous met sous les yeux est une histoire par l'image, une leçon de choses qui flatte l'œil en nous plongeant dans le cadre pittoresque des métiers de la laine — qui sont, avec ceux du cuir, les plus typiquement marocains. Le peintre a compris que seules une technique humble à tons plats, une grande simplicité d'effets conviendraient à son propos. Il est visible qu'il a voulu intéresser ses modèles mêmes, les frapper par la ressemblance, par la sincérité de ses moyens. Il y est parvenu, au préjudice peut-être de cette poésie qui sert les illusions de l'exotisme, mais il a certainement atteint les buts de la publication.

J. B.

Brasserie FLORIDA

Son Restaurant
Son Bar Américain
Sa Dégustation de Coquillages

*

Sur le Vieux-Port **Téléphone :**
MARSEILLE **DRAGON 07.31**

ASSURANCES TOUS RISQUES
TERRESTRES ET MARITIMES

LA CONCORDE
Société Anonyme au Capital de 60.000.000 de fr. (1/3 versé)
Siège social :
5, rue de Londres. — PARIS
(R. C. Seine 96.129)

LES ASSURANCES COMMERCIALES
Société Anonyme au Capital de 8.000.000 de fr. (1/2 versé)
Siège social :
72, rue Saint-Lazare. — PARIS
(R. C. Seine 272-630 B)

Succursale de MARSEILLE
2, Place du Muy, 2
Tél. : Dragon 14-89 et 14-95

Timbres-Poste pour Collections
Maison G. ISAAC
Expert près les Tribunaux
9, pl. de la Bourse - Marseille
Tél. : C. 64.11
ACHAT aux plus hauts cours collect. toute import.
PAIEMENT COMPTANT
VENTE — EXPERTISE

RAFFINERIES DE SUCRE DE SAINT-LOUIS
3, Rue de la République
MARSEILLE

*

Téléphone : C. 19-90.

*

PROVENDE SUCREE
pour
l'Alimentation du Bétail

ENTREPRISE GENERALE — DE — TRAVAUX MARITIMES

DI SCALA
41, rue Fauchier, 43
MARSEILLE
Téléphone : Colbert 28-30

Tous travaux de nettoyage, piquage, carénage, ramonage et piquage des chaudières par procédés modernes, décapage au jet de sable, marteaux pneumatiques, appareils modernes pour piquage des tubes de chaudières, nettoyage de ballasts, soutes et tanks à mazout, peinture, charpentage, menuiserie, calfatage

RENSEIGNEMENTS ET DEVIS SUR DEMANDE

SAVON

LE
CHAT

Établissements **FOURNIER-FERRIER – MARSEILLE**

ETABLISSEMENTS LORY
SOCIETE FRANÇAISE DE PEINTURES ET VERNIS
TOUTES LES PEINTURES
PARIS — MARSEILLE — LE HAVRE

Sté Gle de REMORQUAGE
et de TRAVAUX MARITIMES
Cie CHAMBON
140, rue Sainte. — MARSEILLE

C. 33-95 Quai des Anglais C. 23-99
Société Provençale de Remorquage
63, b. des Dames - MARSEILLE

Cie de Navigation
FRAISSINET
5, rue Beauvau. - MARSEILLE
●
LA COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE
COTE D'IVOIRE-DAHOMEY
DAKAR-GUINEE

SOCIETE D'APPLICATIONS TECHNIQUES
ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE ET DECORATION
POUR LA MARINE ET LE BATIMENT
DIRECTION, MAGASIN, BUREAUX ET ATELIERS :
52-54, rue de Forbin (Téléphone : Colbert 54-33 - Colbert 43-82)
BUREAUX A PARIS (8me) : 42, Rue Pasquier (Bureau 609)

JOAILLIER - HORLOGER
G. BORNAND
(Maison fondée en 1779)
6, rue Paradis — MARSEILLE
Téléphone : Dragon 48-76

AMBULANCES AUTOMOBILES
NOIRAULT & Cie
Maison LAMY-TROUVAIN, Sucr
1, rue Pythéas (angle pl. Bourse)
C. 06-09 MARSEILLE C. 16-15

LE SPECIALISTE
DU BEAU CHAPEAU
ISOARD
3, rue Paradis. — MARSEILLE

GILL
CHEMISIER
de
L'ELITE ELEGANTE
◆
5, place de la Bourse
MARSEILLE

ALTIERI Frères
ENTREPRISE GENERALE
DE PEINTURE
26, b. de la Major - MARSEILLE

F. BARRY - M. ROGLIANO
Courtiers Maritimes
Affrètements - Consignation
14, rue Beauvau
Télég.: *Barirogli* **MARSEILLE**

A MARSEILLE
RESTAURANT LOMBARD
1 A, Quai de Rive-Neuve, 1 A
Téléphone : Dragon 07.13

ACIÉRIES ET FONDERIES DU DOUBS
Société Anonyme au Capital de 4.500.000 Francs
Usine à SAINTE-SUZANNE (DOUBS)
Spécialité d'Acier Moulé

CINE MADELEINE
36, av. Maréchal-Foch — MARSEILLE —
Les plus beaux spectacles — cinématographiques — dans une très belle salle

TRANSPORTS RAPIDES
GRANET-RAVAN
All. L.-Gambetta - MARSEILLE
ORAN — ALGER — TUNIS
CASABLANCA

SOCIETE DUMEZ
Travaux publics
Béton armé
5, r. de Prony PARIS
46, crs P.-Puget MARSEILLE

LES TRAVAUX DU MIDI
2, rue Dejean. — MARSEILLE
(Téléphone : Dragon 87-46)
ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
Béton armé — Adduction d'eau

JAUFFRET ET DE LAVAL
61, r. Max-Dormoy - MARSEILLE
MAÇONNERIE - BETON ARME
Constructions Industrielles
Tél. : Garibaldi 00.81

L'ELECTRICITE NAVALE ET INDUSTRIELLE
Marine - Industrie - Bâtiment
434-436, boulevard National
MARSEILLE
(Téléphone : National 15-74)

ENTREPRISE GENERALE DE TRAVAUX PUBLICS
MAÇONNERIE - CIMENT ARME
LEON FEAUTRIER
12, Rue Julia - MARSEILLE
Téléphone : Garibaldi 66.59

DECORATION - PEINTURES
APY
2, Rue Vincent Leblanc - MARSEILLE - Tél. C. 14.84
Bâtiment — Théâtre — Marine

L'ENTREPRISE MARITIME ET COMMERCIALE
ACCONAGE MANUTENTION
78, rue de la République - MARSEILLE (Tél. : C. 30.38 - 68.54 - 68.55)
Agences à ALGER, ORAN, BONE, MOSTAGANEM, PHILIPPEVILLE

ARMAROC
MARQUE DÉPOSÉE
SOUS LE CONTROLE DE
L'OFFICE CHERIFIEN DE CONTROLE ET D'EXPORTATION

TISSUS
TAPIS
BRODERIES
CUIVRES
MAROQUINERIE
RELIURE
POTERIE

LE COMPTOIR ARTISANAL MAROCAIN

EST LE SEUL ORGANISME OFFICIEL QUI GARANTISSE ET VENDE D'INFINIES VARIETES D'OBJETS CONÇUS ET REALISES DANS LA PLUS PURE TRADITION
—— DE L'ART ARABE ——

127, Avenue d'Amade

CASABLANCA

Le Pre resp.: JEAN BALLARD   S.N.E.P. - Imp. Michelet - Marseille